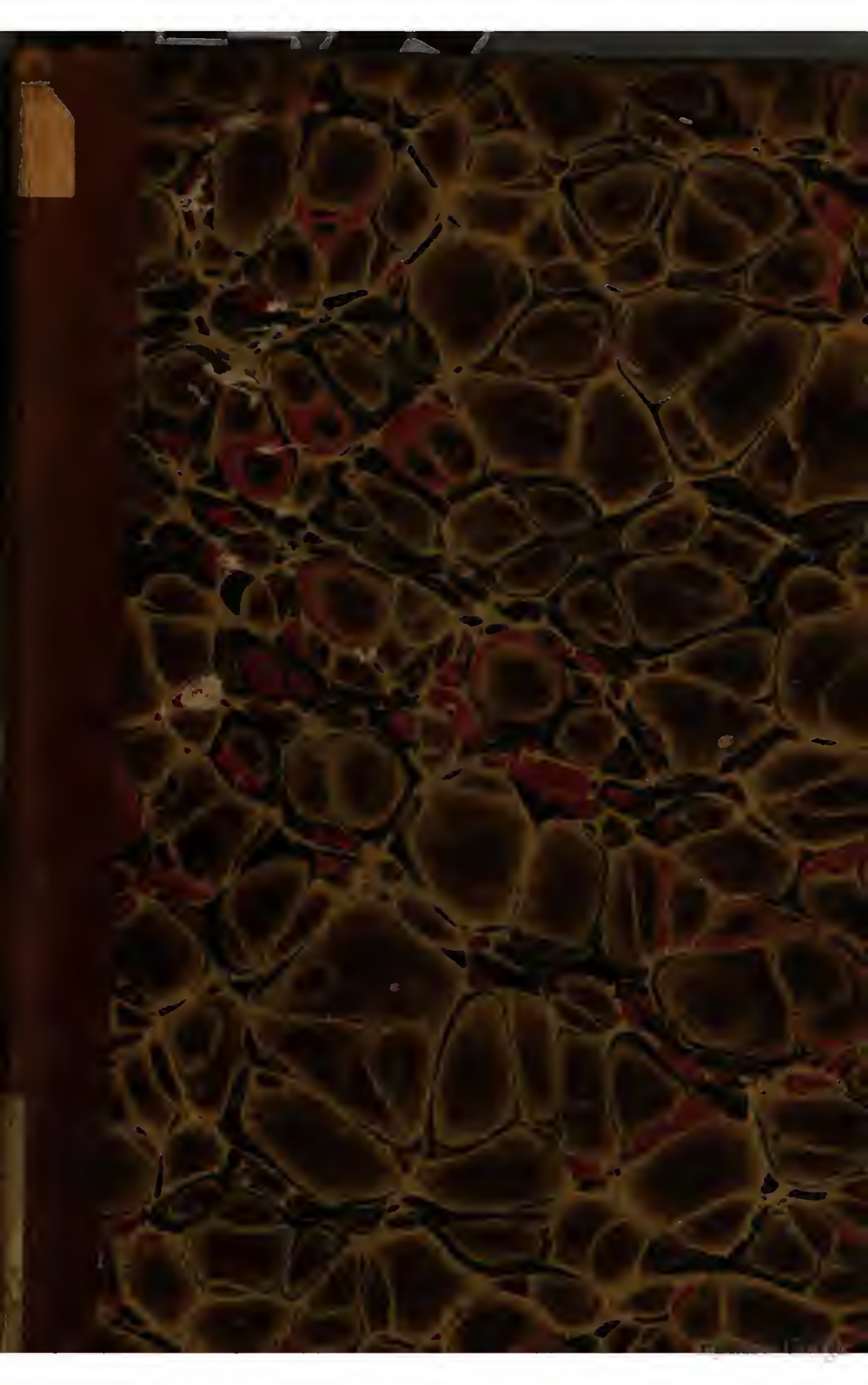

10551

Digitized by Google

Palet_LVI_51

(2

Digitized by Google

MAISON

DE FRANCE.

Digitized by Google

LE NORMANT FILS, IMPRIMEUR DU ROI,
rue de Seine, n° 8, F. S. G.

Digitized by Google

MAISON
DE FRANCE,

OU

RECUEIL DE PIÈCES

RELATIVES

A LA LÉGITIMITÉ
ET A LA FAMILLE ROYALE.

Par M. le Vicomte De Chateaubriand,

PAIR DE FRANCE.

TOME SECOND.

PARIS.

LE NORMANT PÈRE, LIBRAIRE,

RUE DE SEINE, N° 8, F. S. G.

1825.

Digitized by Google

MÉMOIRES,

LETTRES ET PIÈCES AUTHENTIQUES

TOUCHANT LA VIE ET LA MORT

DE S. A. R. MONSEIGNEUR

CHARLES-FERDINAND D'ARTOIS,

FILS DE FRANCE,

DUC DE BERRY.

Digitized by Google

Digitized by Google

AVERTISSEMENT.

Ces *Mémoires* ont été composés sur les documens originaux les plus précieux : on le verra suffisamment par les pièces citées ou rapportées en entier dans l'ouvrage. Plusieurs personnes, que nous n'avons pas l'honneur de connoître, ont bien voulu aussi nous envoyer des renseignemens, dont nous nous empressons de les remercier. Quant aux ouvrages imprimés, nous avons fait usage de l'excellent recueil connu sous le nom de *Mémoires pour servir à l'histoire de la Maison de Condé.* L'ouvrage de M. le marquis d'Ecquevilly, *Campagnes du corps sous les ordres de S. A. S.*

Digitized by Google

Mgr le prince de Condé, nous a fourni une suite de dates et de faits exacts. Nous avons de plus consulté *le Moniteur*, les journaux et divers écrits qui ont paru en France, en Angleterre et en Allemagne. Enfin nous avons lu avec attention tout ce que le zèle et le talent ont dernièrement publié sur la vie et la mort de Mgr le duc de Berry. Ces *Mémoires* serviront aux historiens qui voudront un jour écrire sur les affaires de notre temps; et, dès à présent, ils apprendront à ceux qui peuvent l'ignorer, ce que faisoient les Bourbons à une époque où la révolution cherchoit à justifier ses crimes par des calomnies, pour faire ensuite de ses calomnies le prétexte de ses crimes.

MÉMOIRES

LETTRES ET PIÈCES AUTHENTIQUES

TOUCHANT LA VIE ET LA MORT

DE S. A. R. MONSEIGNEUR

LE DUC DE BERRY.

PREMIÈRE PARTIE.

VIE DE MONSEIGNEUR LE DUC DE BERRY HORS DE FRANCE.

LIVRE PREMIER.

Education et émigration du prince : sa vie militaire jusqu'à la retraite de l'armée de Condé en Pologne.

CHAPITRE PREMIER.

Exposition.

Louis XIV emporta avec lui dans la tombe la splendeur de la monarchie. Le Régent laissa perdre les mœurs : prince brave et vo-

luptueux qui ne permettoit pas qu'on troublât ses plaisirs, et qui du moins savoit maintenir la paix à la longueur de son épée. Sous Louis XV, l'ordre naturel des choses se dérangea : la médiocrité passa dans les hommes d'Etat, la supériorité dans les hommes privés. Il n'y eut plus d'histoire de France au dehors : elle se renferma toute dans le cabinet des ministres, le salon des maîtresses, la société des gens de lettres. Les vanités, principes des crimes parmi nous, s'exaltèrent. La mollesse de la vie contrastoit avec l'âpreté des doctrines : la monarchie tournoit à la république, parce que la licence des mœurs amenoit l'indépendance des opinions. La France fut enfin jetée par la révolution dans un abîme où elle a vécu trente ans. Elle eût été dévorée dans cette fosse aux lions, si elle ne se fût cachée derrière la vertu de quelques justes issus du sang des rois.

Nous ne doutons point que nous n'ayons été rachetés par le mérite des enfans de saint Louis : quand le sang des Bourbons a cessé de couler pour notre gloire, il a coulé pour notre salut. Un nouvel holocauste vient d'être offert. Les générations présentes, accoutumées aux meurtres, se souviennent encore de l'assassi-

nat de Henri IV ; mais par delà le poignard de Ravaillac, elles ne connoissent plus rien. Veulent-elles néanmoins se faire une idée de la grandeur du dernier sacrifice ; veulent-elles apprendre tout ce qui a été immolé dans la personne de Mgr le duc de Berry, il faut qu'elles connoissent la race de ce prince.

CHAPITRE II.

Des Bourbons.

Saint Louis eut six fils. L'aîné, Philippe-le-Hardi, lui succéda, et sa postérité occupa le trône jusqu'à la mort de Henri III. Le dernier des fils de saint Louis, Robert, comte de Clermont, épousa Béatrix de Bourgogne, fille unique de Jean de Bourgogne et d'Agnès de Bourbon: celle-ci étoit l'héritière de la branche aînée des sires de Bourbon, ancienne lignée dite des Archambault, d'où sortit, par Guillaume de Dampierre, la seconde maison des comtes de Flandre.

Charles-le-Bel érigea en duché-pairie le comté de Bourbon pour Louis Ier comte de Clermont, fils aîné de Robert. Charles obligea Louis à quitter le nom de Clermont pour prendre celui de Bourbon, parce qu'il vouloit réunir à la couronne la terre de Clermont où il étoit né, laquelle terre avoit été donnée par saint Louis à son fils Robert. Philippe de Valois rendit le comté de Clermont aux des-

cendans de Robert ; mais le nom de Bourbon resta à cette branche royale. Dans les lettres d'érection du duché de Bourbon par Charles-le-Bel, on lit ces paroles prophétiques : « Le » roi a érigé en duché-pairie le comté de » Bourbon, en considération des richesses, » des services et de la générosité des princes » de cette maison. Comme ils sont du sang » royal, il se tient honoré de leur élévation, » et il espère que ses successeurs seront sou- » tenus par la grandeur de ces princes. »

Ainsi Dieu, partageant les enfans de Robert-le-Fort, dans la personne de saint Louis, en deux familles, donna le sceptre à l'une, et mit l'autre en réserve dans un rang moins élevé, pour y conserver ces vertus qui s'usent quelquefois sur le trône. Sujets avant d'être rois, les Bourbons moururent pour les Français avant que les Français mourussent pour eux : Pierre de Bourbon fut tué à la journée de Poitiers, Louis de Bourbon à celle d'Azincourt, François de Bourbon à celle de Sainte-Brigide, Antoine de Bourbon au siége de Rouen. Les femmes de cette famille donnèrent de grands monarques à la France, en attendant le règne de la lignée masculine : Marguerite de Bourbon, duchesse de Savoie,

fut l'aïeule de François Ier. Lorsque les Bourbons, alliés à plus de huit cents familles militaires, eurent reçu tout ce qu'il y avoit d'héroïque dans le sang français, la Providence fit paroître Henri IV et les Condé.

CHAPITRE III.

Grandeur de la maison de France.

QUAND il n'y auroit dans la France que cette maison de France dont la majesté étonne, encore pourrions-nous, en fait de gloire, en remontrer à toutes les nations, et porter un défi à l'histoire. Les Capets régnoient lorsque tous les autres souverains de l'Europe étoient encore sujets. Les vassaux de nos rois sont devenus rois : les uns ont conquis l'Angleterre, les autres ont régné en Ecosse; ceux-ci ont chassé les Sarrasins de l'Espagne et de l'Italie, ceux-là ont formé les Etats de Portugal, de Naples et de Sicile. La Navarre et la Castille, les trônes de Léon et d'Aragon, les royaumes d'Arménie, de Constantinople et de Jérusalem, ont été occupés par des princes du sang capétien. En 1380, plus de quinze branches composoient la maison de France, et cinq monarques de cette maison régnoient ensemble dans six monarchies diverses, sans compter un duc de Bretagne et un duc de

Bourgogne. En tout, une seule famille a produit cent quatorze souverains : trente-six rois de France depuis Eudes jusqu'à Louis XVIII ; vingt-deux rois de Portugal, onze rois de Naples et de Sicile, quatre rois de toutes les Espagnes et des Indes, trois rois de Hongrie, trois empereurs de Constantinople, trois rois de Navarre de la branche d'Evreux et Antoine de la maison de Bourbon, dix-sept ducs de Bourgogne de la première et de la seconde maison, douze ducs de Bretagne, deux ducs de Lorraine et de Bar. Il faut se représenter dans cette nation plutôt que dans cette famille de rois une foule de grands hommes : ces souverains nous ont transmis leurs noms avec des titres que la postérité a reconnus authentiques : les uns sont appelés *auguste*, *saint*, *pieux*, *grand*, *courtois*, *hardi*, *sage*, *victorieux*, *bien-aimé* ; les autres : *père du peuple*, *père des lettres*. « Comme il est » escrit par blâme, dit un vieil historien, que » tous les bons roys seroient aisément pour- » traits en un anneau, les mauvais roys de » France y pourroient mieux, tant le nombre » en est petit ! » Sous la famille royale, les ténèbres de la barbarie se dissipent, la langue se forme, les lettres et les arts produisent

Du Tillet, *Recueil des rois de France.*

leurs chefs-d'œuvre, nos villes s'embellisent, nos monumens s'élèvent, nos chemins s'ouvrent, nos ports se creusent, nos armées étonnent l'Europe et l'Asie, et nos flottes couvrent les deux mers. Ajoutez plus de mille ans d'antiquité à cette race : hé bien! la révolution a livré tout cela au couteau de Louvel.

Digitized by Google

CHAPITRE IV.

Naissance et enfance de Mgr le duc de Berry.

La France pleurera long-temps Mgr le duc de Berry ; elle peut dire de lui ce que Plutarque dit de Philopœmen par rapport à la Grèce : « La Grèce l'aima singulièrement comme le » dernier homme de vertus qu'elle eût porté » dans sa vieillesse. » Il naquit à Versailles le 24 janvier 1778. Il eut pour père Charles-Philippe de France, comte d'Artois, aujourd'hui Monsieur, frère du roi, et pour mère Marie-Thérèse de Savoie. Son frère aîné, Louis-Antoine de France, duc d'Angoulême, étoit né à Versailles le 6 août 1775, et avoit par conséquent deux ans six mois et dix-huit jours plus que lui.

Mgr le duc de Berry eut pour gouvernante Mme la comtesse de Caumont. La première enfance du prince fut pénible. A l'âge de cinq ans et demi, il fut remis à la garde de M. le duc de Sérent, qui déjà exerçoit la charge de gouverneur auprès de Mgr le duc d'Angou-

lême. Ce respectable vieillard se consoloit encore, il y a quelques mois, d'avoir perdu ses deux fils dans les guerres de Bretagne, en voyant prospérer les deux autres fils qu'il avoit élevés pour la France : il ne se console plus aujourd'hui.

Les princes allèrent s'établir pour leur éducation à Beauregard : c'étoit un château où l'on voyoit un de ces grands bois de tout temps réservés en France pour l'ornement des maisons de campagne. Ce château et ses jardins existent encore, ainsi qu'une pièce d'eau à laquelle les enfans de France ont travaillé.

Arbores quæ ab antiquo servatæ et fotæ fuerunt, propter decorum et amœnitatem maneriorum. Ordon. des rois de France.

Ce fut dans cette solitude, tout auprès des pompes de Versailles, qui devoient bientôt cesser, que M. le duc de Sérent prépara, sans le savoir, contre les rigueurs de l'infortune, ceux qu'il ne croyoit avoir à défendre que des séductions de la prospérité. Les sous-gouverneurs des jeunes princes furent MM. de Buffevent, de la Bourdonnaye et d'Arbouville. Ils eurent pour sous-précepteurs l'abbé Marie, savant dans les mathématiques, et l'abbé Guénée, qui a su tourner contre Voltaire l'arme avec laquelle ce beau génie attaquoit la religion. Les illustres élèves, revenus en France,

n'ont point oublié leurs précepteurs : après vingt-cinq années d'exil, et la chute d'un empire, ils se sont rappelés, au milieu de tant de souvenirs, de l'homme de bien dont ils reçurent les leçons. Ces pieux disciples ont fait ériger à Fontainebleau, où l'abbé Guénée est mort, un monument à sa mémoire : il étoit touchant de les voir soutenir d'une main le trône rétabli, et de l'autre, élever la tombe de leur humble maître.

CHAPITRE V.

Traits de l'enfance du prince.

Les deux frères montroient des inclinations différentes : Mgr le duc d'Angoulême avoit un penchant décidé pour les sciences, Mgr le duc de Berry pour les arts. Celui-ci offroit comme un mélange de l'esprit des Bourbons et des Valois : par sa mère et par ses aïeules, il tenoit quelque chose du génie de l'Italie.

On raconte mille traits ingénieux de son enfance. Il étoit fougueux, comme l'élève de Fénélon, mais plein de saillies d'esprit et d'effusions de cœur. « Si fut enfant plaisant de » visage, et assez coulouré. Si étoit avenant, » joyeux en tous ses enfantibles faicts. » On lut un jour au petit prince quelques scènes du *Misanthrope*. Le lendemain, un des maîtres composa une fable. La morale de cette fable étoit que Mgr le duc de Berry n'apprenoit rien, et ne se souvenoit point de ses lectures. Le maître, ayant fini, demanda à Son Altesse

Mémoires de Boucicaut.

Royale ce qu'elle pensoit de ce morceau. L'enfant repartit brusquement :

« Franchement, il est bon à mettre au cabinet. »

Un M. Rochon, maître d'écriture des jeunes princes, avoit éprouvé une perte considérable, causée par un incendie. Mgr le duc de Berry pria son gouverneur de lui donner vingt-cinq louis pour le pauvre Rochon. M. le duc de Sérent y consentit, mais à condition que le prince satisferoit son maître pendant quinze jours, sans lui parler des vingt-cinq louis. Voilà Monseigneur à l'ouvrage : il trace de grandes lettres, le moins de travers possible. Rochon s'émerveille à ce changement subit, et ne cesse d'applaudir à son élève. Les quinze jours se passent. Mgr le duc de Berry reçoit les vingt-cinq louis, et les porte triomphant à Rochon. Celui-ci, ne sachant si le gouverneur consentoit à cette générosité, refuse de recevoir l'argent. L'enfant insiste. Le maître se défend. L'impatience saisit le jeune prince, qui s'écrie, en jetant les vingt-cinq louis sur la table : « Prenez-les ; ils m'ont » coûté assez cher : c'est pour cela que j'écris » si bien depuis quinze jours ! »

CHAPITRE VI.

Emigration de Mgr le duc d'Angoulême et de Mgr le duc de Berry.

Le temps du malheur approchoit; Mgr le duc d'Angoulême et Mgr le duc de Berry ne devoient pas jouir même du repos de l'enfance. Leur éducation commençoit à peine, que déjà la monarchie finissoit. On leur enseignoit à être rois, et l'adversité alloit leur apprendre à devenir hommes.

Les têtes des premières victimes avoient été promenées dans Paris; la Bastille étoit tombée. La famille royale, menacée, fut obligée de se retirer : le roi même lui en donna l'ordre. Mgr le comte d'Artois partit pour les Pays-Bas, et laissa à M. le duc de Sérent le soin de lui amener ses deux fils. 16 juillet 1789.

Le péril étoit grand; il falloit traverser le royaume, sans escorte, au milieu des insurrections. Chargé de la fortune et de l'espoir de la France, M. de Sérent cacha son projet aux jeunes princes. Il leur dit qu'il alloit les

mener voir en garnison un régiment d'hussards qu'ils avoient aperçu sur le chemin, et dont ils ne cessoient de lui parler. Les enfans montent avec joie la nuit dans une chaise de poste qu'on avoit préparée secrètement : ils croyoient aller à une fête, et ils quittoient leur patrie. M. le duc de Sérent ne dut son salut et celui de ses élèves qu'à la rapidité de sa course. A peine avoit-il quitté Péronne, qu'une sédition éclata dans cette ville. Lorsqu'il fut prêt à passer la frontière, il apprit aux princes, toujours enchantés du voyage, le but réel de ce voyage, et la proscription dont ils étoient l'objet ; ils jetèrent alors autour d'eux un regard attendri et étonné. Mgr le duc de Berry dit vivement à son gouverneur : « Nous reviendrons. » Malheureux prince, vous êtes revenu!

Octobre 1789. Des Pays-Bas, M. le duc de Sérent conduisit ses élèves à Turin où ils furent reçus par leur oncle le roi de Sardaigne, qui, avec son auguste famille, ne cessa de montrer le plus généreux attachement à la maison de France.

CHAPITRE VII.

Mgr le duc de Berry à Turin.

Mgr le duc de Berry amusoit toute la cour par ses reparties et sa vivacité. On retrouvoit en lui, à cette époque, quelques unes des singularités des divers personnages que l'on avoit vus paroître à Turin, depuis le brillant comte de Grammont jusqu'à ces Vendômes, braves, spirituels, insoucians, qui, négligeant tout dans la vie, ne soignoient que leurs victoires.

Mgr le duc d'Angoulême et Mgr le duc de Berry étudièrent un excellent plan d'éducation militaire, tracé par M. le duc de Sérent. Ce plan formé pour la France fut, par un changement devenu nécessaire, rendu applicable à un terrain étranger. On se servit des marches de Charles VIII, de Louis XII, de François Ier, et des campagnes de ce Catinat, héros à la Marsaille, solitaire à Saint-Gratien, indifférent aux honneurs, parce qu'il les méritoit tous.

Il y avoit à Turin une bonne école d'artillerie; Mgr le duc d'Angoulême et Mgr le duc de Berry en suivirent les exercices. Ils passèrent par tous les grades, depuis le rang de simple canonnier jusqu'à celui de capitaine. Ils chargeoient, pointoient et tiroient leurs pièces avec rapidité et précision. Ils fondirent deux canons sur lesquels leurs noms furent gravés. Un de ces canons tomba entre les mains des Français lors de l'invasion du Piémont. On le voyoit encore il y a quelque temps, dans un de nos dépôts d'artillerie; singulier monument de nos conquêtes et des jeux de la fortune!

Cependant les troubles de la révolution croissant, commençoient à menacer les Etats voisins; l'Europe se disposoit à la guerre. Ce fut alors que Mgr le duc de Berry écrivit cette lettre à son père : c'est le premier cri de l'honneur dans le cœur d'un Français et d'un Bourbon.

« Avec quel plaisir nous avons appris la
» lettre du régiment de Berwick, et votre ré-
Turin, 15 août 1791. » ponse, ainsi que celle de MONSIEUR! Ah!
» que ne suis-je près de vous! Je voudrois
» bien voir ces bons soldats et me battre avec
» eux : je leur dirois comme notre Henri :

» *Camarades, si dans la chaleur du combat,*
» *vous perdez vos drapeaux, ralliez-vous à*
» *mon panache blanc qui ne sera jamais*
» *qu'au chemin de l'honneur.* Cette pensée
» m'a fait bouillir le sang dans les veines :
» marchons, mon cher papa, pour rendre la
» liberté à notre malheureux roi; trente-deux
» officiers du régiment de Vexin sont arrivés
» à Nice, remplis de zèle et de courage; je
» n'en manque pas non plus, et suis prêt à
» me bien battre. »

Digitized by Google

CHAPITRE VIII.

Départ de Mgr le duc d'Angoulême et de Mgr le duc de Berry pour l'armée des princes.

Août 1792. L'Assemblée nationale déclara la guerre à l'Autriche et à la Prusse. Les deux princes partis de Turin, vinrent rejoindre Mgr le comte d'Artois, pour faire sous les ordres de Monsieur, et sous ceux de leur auguste père, cette campagne qui devoit tout finir, et qui commença tout. Beaucoup d'émigrés n'avoient rien apporté avec eux; quelques uns déployoient les dernières marques de la fortune. Les différens corps d'officiers de l'armée faisoient le service de soldats; la marine étoit à cheval; les gentilshommes, formés en compagnies, se distinguoient par le nom de leurs provinces. On étoit gai, parce qu'on étoit sous la tente, qu'on alloit puiser l'eau, couper le bois, préparer les vivres, et qu'on entendoit le son de la trompette. La pauvre noblesse remplissoit son devoir sans y penser, tout simplement, comme on respire et comme on vit. Elle ne

regrettoit point ce qu'elle avoit perdu, d'ailleurs elle le croyoit bientôt retrouver : elle espéroit revoir, à la fin de l'automne, son magnifique héritage : la bruyère, le grand bois, le vieux colombier. Que d'aventures à conter! que de desseins pour le jour du retour! Dans tous les temps les Français ont été les mêmes : peuple essentiellement guerrier, les camps où il retrouve ses vertus, lui ont fait oublier ses misères, soit qu'il ait eu pour étendard la chape de saint Martin ou la cornette blanche; soit qu'il ait commencé la charge au refrain de la *chanson de Rolland* ou au cri de *vive le roi!*

Mgr le duc de Berry eut le plaisir d'aller au premier feu devant Thionville. Les compagnies bretonnes se trouvant parmi les plus avancées vers la place, il leur disoit : « Je » voudrois être Breton pour voir de plus près » l'ennemi. » C'est une dure nécessité pour l'homme de s'habituer à la vue du sang; et, ce qu'il y a de plus malheureux, plusieurs vertus dépendent de la force d'âme qui fait le guerrier.

CHAPITRE IX.

Retraite de Champagne. Le prince achève son éducation militaire, et va rejoindre l'armée de Condé.

Après la retraite de Champagne, le changement des événemens, les jalousies politiques, les différens intérêts des divers cabinets, retinrent les princes oisifs jusqu'en 1794. Pendant ce temps-là, la monarchie disparut, et Louis XVI, en montant au ciel, laissa le drapeau de cette monarchie au prince de Condé. Mgr le duc de Berry brûloit de se ranger sous cette bannière, mais il falloit attendre l'ordre des rois, afin qu'un fils de France pût tirer l'épée. Mgr le duc d'Angoulême et Mgr le duc de Berry, retirés au château de Ham, profitèrent de ce repos pour perfectionner leur éducation militaire. Ils devinrent d'excellens cavaliers, en suivant le conseil d'un grand homme de l'antiquité, qui veut que *le maître de la cavalerie* commence ses revues par de pieux sacrifices. Rien n'étoit agréable

ΞΕΝΟΦ. Ἱππαρχικος.

comme de voir Mgr le duc de Berry, si jeune encore, manier avec adresse des chevaux fougueux; créatures de Dieu si nobles par elles-mêmes, qu'elles ont donné leur nom aux classes de la société humaine les plus distinguées, les plus braves et les plus généreuses.

Dans le cours de l'année 1794, Mgr le duc d'Angoulême alla rejoindre, avec son père Mgr le comte d'Artois, les corps d'émigrés français qui combattoient dans la Flandre autrichienne et dans la Hollande. Mgr le duc de Berry, à peine âgé de seize ans, obtint la permission de se rendre à l'armée de Condé. Dans son transport, il écrivit sur-le-champ au prince sous les yeux duquel il alloit combattre : « Monsieur mon cousin, je ne puis » vous exprimer la joie que j'ai éprouvée lorsque mon père m'a annoncé que j'allois » servir sous vos ordres. J'ai une grande impatience de vous voir, ainsi que tous les » braves gentilshommes que vous commandez. Je suis gentilhomme comme eux; c'est » un titre dont je m'honore, et j'espère que » vous trouverez en moi la même soumission, » et surtout le même zèle. »

Ham, 27 juin 1794.

Un mois après il avoit rejoint l'armée. Il arriva le 28 juillet à Rastadt, accompagné du

comte de Damas-Crux (1) et du chevalier de Lageard. Le prince de Condé, en le recevant et le serrant dans ses bras, lui dit : « Je crains » bien, Monseigneur, que nous ne vous amu- » sions pas autant cette campagne que nous » aurions pu le faire l'année dernière, mais » ce n'est pas ma faute. » Ces *amusemens* d'un Condé convenoient parfaitement à un Fils de France.

---

(1) Frère de M. le duc de Damas, premier gentilhomme de Mgr le duc d'Angoulême.

CHAPITRE X.

Armée de Condé.

A LA fin de la monarchie, les gentilshommes français redevinrent ce qu'ils avoient été au commencement de cette monarchie, et tels que les anciennes ordonnances de nos rois nous les représentent. « *Nobles hommes à pied,* » *armés d'une tunique, d'une gambière et* » *d'un bassinet.* » Ils rajeunirent leur noblesse dans ses sources, c'est-à-dire dans les combats : tout soldat français a ses lettres de noblesse écrites sur sa cartouche. L'armée de Condé, souvent contrainte de se replier avec les grandes armées dont elle subissoit les fautes, ne fut jamais défaite. Hors de la portée du canon, elle marchoit sans discipline ; généraux, officiers, soldats, tous égaux, n'obéissoient presque plus : au feu elle serroit ses rangs et s'alignoit sous le boulet ennemi. Pendant neuf campagnes elle n'eut pas une nuit de sommeil, cent mille guerriers dor-

Nobilis homo pedes, armatus tunicâ camberata et bassineto. Ordon. des rois de France.

moient en paix derrière elle. Qu'avoient-ils à craindre ? Trois Condés étoient à leurs avant-postes.

Lorsque Mgr le duc de Berry rejoignit l'armée de Condé, elle étoit à sa troisième campagne ; elle avoit emporté avec les Autrichiens les lignes de Weissembourg ; et, dans la brillante affaire de Berstheim, elle avoit empêché les républicains de percer la ligne des alliés. Ce fut dans ce combat que les trois Condés, renouvelant l'aventure de la bataille de Senef, déployèrent une valeur héroïque : le vieux Condé dans le village même de Berstheim, qu'il reprit à la tête des gentilshommes à pied ; le duc de Bourbon en avant du village, dans une charge de cavalerie, où il fut grièvement blessé d'un coup de sabre au poignet ; le duc d'Enghien dans une autre charge de cavalerie, par laquelle il s'empara d'une pièce de canon, après avoir eu ses habits percés de balles et de coups de baïonnettes. « Vous êtes à l'âge, et vous portez le » nom du vainqueur de Rocroy, lui écrivoit à » cette occasion MONSIEUR, régent du royau- » me ; son sang coule dans vos veines, vous » avez devant les yeux l'exemple d'un père et » d'un grand-père au-dessus de tous les élo-

2 décemb. 1793.

» ges ; que de motifs d'espérer que vous serez » un jour la gloire et l'appui de l'Etat ! »

Quand on songe ce qu'on a fait de *cette gloire et de cet appui de l'Etat*, ces belles paroles fendent le cœur. Le jeune d'Enghien devint le frère d'armes du jeune Berry ; ces princes se sentoient unis par une même destinée : « *Saül et Jonathas si aimables durant* » *leur vie, plus prompts que les aigles, et* » *plus courageux que les lions, sont demeurés* » *inséparables dans leur mort même.* ». *Reg.* 2, l. II, c. 1.

Mgr le duc de Berry se trouvoit à une grande école : amis et ennemis lui offroient également des exemples : c'étoit partout des Français ; les uns défendoient le roi, les autres, la France. Dans les deux camps étoit la gloire, également attirée par l'éclat des succès, et par la noblesse des revers.

CHAPITRE XI.

Mgr le duc de Berry à l'armée de Condé.

Le lendemain de l'arrivée du Fils de France, le prince de Condé tint un conseil secret. Il recommanda à M. le baron de la Rochefoucauld, maréchal général des logis, de veiller à la sûreté de Mgr le duc de Berry : « Mais, » prenez garde qu'il s'en aperçoive, ajou- » ta-t-il, car il s'en fâcheroit. » C'est de la surveillance à la manière des héros: les balles sont plus faciles à conjurer que les poignards.

Août 1794. *Lettre du prince de Condé à S. A. R. Mgr le comte d'Artois.*

Mgr le prince de Condé remercia S. A. R. Mgr le comte d'Artois de la marque de confiance qu'il avoit bien voulu lui donner en lui envoyant son fils; il l'assuroit qu'*il prendroit le plus vif intérêt aux succès certains du jeune prince doué par le Ciel des plus heureuses dispositions*. Mgr le duc de Berry servit d'abord comme volontaire. Mgr le prince de Condé lui présenta les officiers les plus distingués de l'armée, et ceux qui avoient été blessés dans les campagnes précédentes. Le

jeune prince se fit remarquer par son amour pour la discipline, et par son empressement à se soumettre aux règlemens militaires. Il ne se plaignoit jamais que des usages étrangers à la France. « Il faut, s'écrioit-il, aller prendre » les grosses bottes et tout l'attirail d'un » Prussien, moi qui suis Français autant que » possible. » Il étudioit les nouveaux et les anciens champs de bataille. Il visita Philipsbourg où périt le maréchal de Brunswick, et le champ de Saltzbach où tomba Turenne. Il vouloit assister aux moindres affaires. Lorsqu'on lui représentoit qu'il se feroit blesser : « Tant mieux, disoit-il, cela fait honneur à » une famille. » Il écrivoit à une femme : « La » guerre va recommencer. Nous en serons, » nous autres princes. Il faut espérer, pour » l'honneur du corps, que quelqu'un de nous » s'y fera tuer. » Un billet de la même année montre la gaîté guerrière du prince. Il est adressé au jeune vicomte César de Chastellux :

Lettre à M. le Cte d'Hautefort.

« Votre aimable lettre m'a fait un grand » plaisir, mon cher *César;* je suis charmé » du désir que vous me montrez d'imiter » votre prédécesseur, et d'entrer dans les » Gaules; vous y trouveriez des Vercingen-

Rastadt, 10 août 1794.

» torix, des Dumnorix en grande quantité;
» mais je ne doute point que votre courage
» et la cause que vous soutiendriez ne vous
» les fissent vaincre aisément. J'espère que
» sous peu d'années vous pourrez vous mon-
» trer digne de votre prédécesseur et de vos
» respectables parens. »

CHAPITRE XII.

Suite du précédent, bravoure du prince. Sa réparation envers un officier.

Mgr le duc de Berry passa par tous les grades militaires, et prit le 23 juillet 1796, le commandement de la cavalerie, en remplacement de Mgr le duc d'Enghien, qui prit celui de l'avant-garde. Placé entre l'ancienne gloire et la nouvelle gloire de la France, le duc d'Enghien étoit toujours le premier homme que rencontroit l'ennemi. Dans les campagnes de 1795, 1796 et 1797, Mgr le duc de Berry se trouva présent à tous les combats. A l'affaire de Steinstadt qui dura toute la journée, l'avant-garde de l'armée de Condé fut chargée de l'attaque du village. Mgr le duc de Berry échappe aux officiers qui l'entouroient, entre dans le village avec les premiers hussards qu'il rencontre, le traverse au milieu d'un feu terrible, s'y maintient plusieurs heures sous une pluie de bombes et de boulets, et revient tout couvert de sang et de la cervelle d'un brave 1795-1796 -1797.

officier du génie, nommé Dumoulin, tué auprès de lui par un obus.

A la tête du pont d'Huningue, Mgr le duc de Berry visitoit les ouvrages. Il s'étoit arrêté sur le revers de la tranchée avec quelques officiers. Ce groupe attira le feu de deux pièces de canon, placées de l'autre côté du Rhin. Les boulets portèrent et couvrirent de terre le jeune prince qui ne fut sauvé que par le gabion même renversé sur lui.

A Kamlach, à Munich, à Schussen-Ried, Mgr le duc de Berry combattit encore. Il étudia les mouvemens du général Moreau dans sa belle retraite, prenant des leçons de cet habile ennemi. Il sollicita de l'archiduc Charles la faveur de suivre le siége de Kehl: le chevalier de Franclieu, aide-de-camp de Mgr le duc de Bourbon, fut tué dans les ouvrages à ses côtés. A Offembourg, il alloit journellement à la tranchée; et, comme il le dit lui-même dans une de ses lettres, il entendit *siffler force boulets, obus et mitraille.*

Lettre à M. le Cte d'Hautefort.

L'exactitude que Mgr le duc de Berry mettoit dans ses devoirs militaires, il la vouloit trouver dans les autres. Sa vivacité l'emportoit quelquefois. Il avoit blessé par des paroles sévères à la parade un officier-général :

celui-ci fit une réponse hardie que ses camarades essayèrent en vain de couvrir de leurs voix; le prince l'entendit et cacha son émotion. Il laissa partir la colonne, fit ensuite appeler l'officier, l'emmena dans un bois avec des témoins, et lui dit : « Monsieur, je » crains de vous avoir offensé; ici je ne suis » point un prince, je suis un gentilhomme » français comme vous; me voici prêt à vous » donner toutes les satisfactions que vous » exigerez. » Et il met l'épée à la main. L'officier tombe à genoux, et baise cette noble main qui vouloit non faire une blessure, mais panser celle de l'honneur: c'est Henri IV et Schomberg.

CHAPITRE XIII.

Louis XVIII est proclamé à l'armée de Condé.

L'ARMÉE de Condé offroit l'image d'un camp des premiers Francs, c'étoit toute une patrie : on y trouvoit des princes logés sur des chariots, dés magistrats à cheval, des missionnaires enseignant l'Evangile et distribuant la justice. En même temps que l'on se battoit, on s'occupoit des affaires domestiques et de celles de la religion et de l'Etat : tantôt, après un assaut, ou une poursuite, on relevoit une croix que les républicains avoient abattue ; tantôt on versoit des larmes aux récits de quelques gentilshommes-soldats qui étoient parvenus à voir l'Orpheline du Temple. On s'inquiétoit des destinées futures de l'armée : que deviendroit-elle ! que feroit-elle ? Le prince Charles l'avoit louée dans un ordre du jour ; on étoit ravi ; tous les maux étoient oubliés. Les corps étoient prêts à se dissoudre faute des premières nécessités militaires ; on étoit consterné : tout à coup M. le duc de

Richelieu arrivoit avec un peu d'or, et le loyal petit-fils du brave maréchal faisoit renaître l'espérance. Sous la tente, au bivouac, autour du feu des grand'gardes, on redisoit des aventures étranges, on racontoit des histoires de son enfance, de sa famille, de son pays, et, oubliant les injustices de la France, on admiroit les victoires même des Français.

Le 14 juin 1795, on apprit au cantonnement de Steinstadt la mort de Louis XVII. Le 16 au matin, l'armée prit les armes. Un autel fut dressé à la lisière d'un taillis; un aumônier y célébra la messe. Après le service divin, Mgr le prince de Condé, accompagné de Mgrs les ducs de Berry, de Bourbon et d'Enghien, se tourna vers l'armée et dit :

« Messieurs, Mgr le duc de Berry m'or-
» donne de prendre la parole. A peine les
» tombeaux de Louis XVI, de la Reine et
» de leur auguste Sœur se sont-ils fermés,
» que nous les voyons se rouvrir pour réunir
» à ces illustres victimes l'objet le plus inté-
» ressant de notre amour, de nos espérances
» et de nos regrets..... Après avoir invoqué
» le Dieu des miséricordes pour le roi que
» nous perdons, prions le Dieu des armées
» de prolonger les jours du roi qu'il nous

» donne. *Le roi Louis XVII est mort :*
» *Vive le roi Louis XVIII !* »

Le canon répondit au cri de l'héritier du grand Condé ; Mgr le duc de Berry éleva un drapeau blanc, et, sur ce pavois du nouveau Champ-de-Mars, proclama le premier le monarque qui devoit lui fermer les yeux.

CHAPITRE XIV.

Le roi à l'armée de Condé.

Ce monarque étoit attendu à l'armée. Il y vint en effet *n'ayant plus d'asile* (comme il le dit lui-même dans son ordre du jour), *hors celui de l'honneur*. Son arrivée excita une grande joie. A la sollicitation de Mgr le duc de Berry, tous les militaires retenus en prison ou aux arrêts pour quelques fautes, furent mis en liberté. On étala pour l'entrée du roi dans son nouveau Louvre toutes les pompes de l'armée : on fit tirer le canon, battre les tambours et sonner les trompettes; on n'avoit pas d'autre musique. On rangea en bataille des soldats à peine vêtus, le visage noirci par la fumée de la poudre, par le soleil et les frimas; on déploya des drapeaux blancs déchirés, percés de boulets, criblés de balles, et semblables à cette oriflamme usée par la gloire, que l'on voyoit dans le trésor de Saint-Denis.

Le monarque banni voulut se montrer à

son autre armée, à l'armée républicaine qui bordoit la rive gauche du Rhin. Il alla aux gardes avancées : des paroles furent échangées entre lui et les postes français. Cette périlleuse conversation établie par le roi avec ses sujets égarés, remplit les républicains d'admiration et d'étonnement.

Malheureusement la joie causée par la présence du roi fut de courte durée. La grande ombre de la vieille monarchie effrayoit les ministres des puissances : Charlemagne, avec sa casaque de peau de loutre, et Louis XIV, avec son manteau royal, leur apparoissoient. Un roi de France, proscrit à la tête de quelques exilés, leur sembloit menacer le monde. La politique crut revoir un maître, et le força de se retirer. Circonspection inutile : le génie et le temps ont placé le pouvoir dans cette famille de France ; sans trône, elle seroit encore souveraine, et n'a besoin que de son nom pour régner.

Toutefois Louis XVIII demeura assez de temps à l'armée de Condé pour montrer l'intrépidité naturelle à nos monarques. Un assassin (car les Bourbons n'ont plus à combattre que des assassins) tira au roi, par une fenêtre de Dillingen, un coup de carabine. La

balle effleura le haut de la tête. Le roi, portant la main au front, se contenta de dire : « Une demi-ligne plus bas, et le roi de » France s'appeloit Charles X. »

Pendant le séjour du roi à l'armée de Condé, il assista au service que cette armée fit célébrer à la mémoire de Charette. Placé entre Mgr le duc de Berry et Mgr le prince de Condé, il adressa lui-même ce discours aux troupes réunies : « Messieurs, nous venons de rendre » les derniers devoirs à celui que vous avez » admiré, peut-être même envié jusque sur » le champ de bataille de Berstheim, à celui » qui tant de fois a fait entendre ce cri qui » m'a causé dans vos rangs une satisfaction » si vive, mais que j'aurois beaucoup mieux » aimé répéter encore avec vous. »

C'étoit ainsi que la vieille monarchie s'entendoit partout où elle existoit ; la fidélité avoit ses échos : le cri de *vive le roi!* retentissant sur les rivages de la Loire, étoit répété sur les bords du Rhin. Mgr le prince de Condé et ses fils, Mgr le duc de Berry, la noblesse de France honorant dans un camp d'exilés les vaillantes communes de France, un roi proscrit à la tête de cette noblesse, faisant lui-même l'oraison funèbre d'un sujet

fidèle ! L'histoire offre-t-elle quelque chose de plus beau ? Notre patrie obtenoit alors de grandes victoires ; mais elles n'effaceront point le souvenir de ces Français persécutés, proclamant, dans les bois, à la face du Ciel, leur souverain légitime, et célébrant les funérailles de ceux qui étoient morts pour lui.

CHAPITRE XV.

Repos momentané des émigrés et de Mgr le duc de Berry. Les observations de ce prince sur l'Allemagne.

Des négociations continuelles, des trèves, des paix séparées, donnoient aux émigrés quelques momens de repos. Les uns alloient alors errer dans les vallées des Alpes, visiter les religieux de la Val-Sainte, autre espèce d'exilés sur la terre (mais la révolution les poursuivoit encore dans le désert, car tout étoit envahi, et la solitude manquoit au solitaire); les autres s'enfonçoient dans l'Allemagne, accueillis dans les cabanes, repoussés dans les châteaux, chassés de la porte de ces rois dont ils défendoient les trônes.

Mgr le duc de Berry profitoit également de ces intervalles de repos pour voyager et pour consoler sa famille dispersée. Il étudioit les nations au milieu desquelles la Providence l'avoit jeté. Il remarquoit que les Allemands, divisés en une multitude d'Etats, sont tels

encore qu'ils étoient du temps de Tacite ; c'est-à-dire, qu'ils sont moins un peuple que le fond et la base d'autres peuples. Sortis de leurs forêts, transportés sous un ciel plus propice, leur génie natif se développe ; ils deviennent des nations admirables et presque indestructibles. Les Francs, les Angles, les Visigoths, les Goths et les Lombards l'ont prouvé en France, en Angleterre, en Espagne et en Italie. Mais tant que les tribus germaniques habitent leur pays natal, tout semble enseveli chez eux comme dans une mine, ou confus comme dans un chaos.

Un fait singulier n'échappa point à la perspicacité du prince. Il vit avec un intérêt mêlé de surprise, que les doctrines du siècle, introduites parmi les Allemands, avoient fait naître dans certains esprits les erreurs sociales sans y pouvoir détruire les vérités naturelles enracinées dans un sol fécond et sauvage. Il en étoit résulté un mélange bizarre de folie et de bon sens, de christianisme et de déisme, de libéralisme et de mysticité, d'enthousiasme froid et de métaphysique exaltée, de goût et de barbarie, de corruption et de rudesse. De même que les Cattes, les Bructères, les Chauques adoroient dans

les bois une horreur secrète, vague, indéfinie, plusieurs de leurs fils se sont mis à révérer quelque chose de fantastique et de ténébreux qu'ils ne peuvent ni peindre ni saisir.

Digitized by Google

CHAPITRE XVI.

Lettre de Mgr le duc de Berry à Mgr le prince de Condé. L'armée de Condé se retire en Pologne. Adieux du prince à cette armée.

1797. Mgr le duc de Berry se trouvoit ainsi pour un moment absent de l'armée lorsqu'il écrivit au prince de Condé cette lettre si touchante par la tendresse et la noblesse des sentimens :

« Enfin, Monsieur, mon frère est arrivé » hier : vous jugerez facilement de la joie que » j'ai éprouvée en le revoyant. Ma joie est » d'autant plus vive que mon retour à l'ar- » mée sera très-prompt ; nous ne devons res- » ter que cinq ou six jours ici ; et nous ne » perdrons pas de temps en chemin pour re- » venir. Je fais bien des vœux pour qu'on ne » tire pas des coups de fusil pendant mon ab- » sence ; mais que cette campagne, qu'on » peut bien regarder, je crois, comme la der- » nière, soit active. Je le désire vivement » pour mon instruction et pour mon frère ; » car je suis persuadé qu'il faut que les Bour-

» bons se montrent, et beaucoup ; et que,
» hors de France, ils doivent commencer par
» gagner l'estime des Français avec leur
» amour. »

Cette campagne de 1797 ne fut pas longue. L'armistice conclu à Léoben, entre Buonaparte et le prince Charles, changea les destinées de l'armée de Condé. Elle passa au service de la Russie, et se retira en Volhinie. Elle étoit encore forte de plus de dix mille hommes. Mgr le duc de Berry en avoit pris le commandement pendant l'absence de Mgr le prince de Condé. Avant de quitter cette brave armée, pour se rendre à Blakembourg, il lui fit part d'une lettre de satisfaction dont le roi l'avoit chargé pour elle ; et il mit à l'ordre du jour les adieux suivans :

7 juin 1797.

« Après avoir été si long-temps au milieu
» et à la tête de la noblesse française, qui,
» toujours fidèle, toujours guidée par l'hon-
» neur, n'a pas cessé un instant de combattre
» pour le rétablissement de l'autel et du trône,
» il est bien affligeant pour moi de me sépa-
» rer d'elle, dans le moment surtout où elle
» donne une nouvelle preuve d'attachement
» à la cause qu'elle a embrassée, en préfé-
» rant abandonner ses biens et sa patrie, plu-

» tôt que de jamais plier sa tête sous le joug
» républicain.

» Au milieu des peines qui m'affligent, j'é-
» prouve une véritable consolation en voyant
» un souverain aussi généreux que S. M. l'em-
» pereur de Russie, recueillir et recevoir le
» dépôt précieux de cette noblesse malheu-
» reuse, en la laissant toujours sous la con-
» duite d'un prince que l'Europe admire,
» que les bons Français chérissent, et qui
» m'a servi de guide et de père depuis trois
» ans que je combats sous ses ordres.

» Je vais rejoindre le roi; je ne lui par-
» lerai pas du zèle, de l'activité et de l'atta-
» chement dont la noblesse française a donné
» tant de preuves dans cette guerre. Il con-
» noît tous ses mérites, et sait les apprécier.
» Je me bornerai à lui marquer le vif désir
» que j'ai et que j'aurai toujours de rejoindre
» mes braves compagnons d'armes; et je les
» prie d'être bien persuadés que, quelque
» distance qui me sépare d'eux, mon cœur
» leur sera éternellement attaché; et que je
» n'oublierai jamais les nombreux sacrifices
» qu'ils ont faits, et les vertus héroïques dont
» ils ont donné tant d'exemples. »

LIVRE II.

Vie militaire du prince jusqu'au licenciement de l'armée de Condé.

CHAPITRE PREMIER.

Mgr le duc de Berry rejoint l'armée de Volhinie. Hospitalité des Polonais. Le prince organise le régiment noble à cheval.

Après avoir passé environ un an auprès de son père à Edimbourg et auprès du roi à Mittau, Mgr le duc de Berry vint rejoindre ses compagnons d'armes en Volhinie, il les trouva dans la joie. Cette joie étoit causée par la nouvelle du mariage qui venoit d'être assurée entre Mgr le duc d'Angoulême et S. A. R. Madame. Ainsi notre vieille monarchie continuoit ses destinées dans un coin du monde, tandis qu'on croyoit qu'elle n'existoit plus. 29 octobre 1798.

Les victimes qui en gardoient les saintes lois, croyoient n'avoir rien perdu tant qu'elles voyoient au milieu d'elles la famille de leurs souverains. Qui eût osé se plaindre d'un malheur que partageoit la fille de Henri IV et de Marie-Thérèse ?

Mgr le duc de Berry ne se trouva point étranger en Pologne. Henri III n'y avoit-il pas régné, la fille de Stanislas n'étoit-elle pas l'aïeule du prince exilé ? La France a été surnommée la mère des rois ; les Bourbons trouvent des ancêtres sur tous les trônes.

Les Polonais sont les Français du Nord : ils en ont la bravoure, la vivacité, l'esprit ; ils parlent notre langue avec grâce. Les émigrés retrouvèrent au milieu des forêts de la Pologne de grandes dames qui leur donnèrent l'hospitalité comme au temps de la chevalerie. Ce qui ajoutoit à l'illusion, étoit une certaine mollesse de l'Asie, introduite dans les vieux manoirs polonais, où des femmes charmantes ont l'air d'être enfermées par des Enchanteurs et des Infidèles.

C'étoit, au reste, une étrange fortune que celle qui reléguoit un prince, victime de la politique, chez un peuple bouleversé par cette même politique ; qui amenoit ce prince

dans un pays que des diètes tumultueuses ont perdu, comme des assemblées populaires ont détruit la France. Et que de vicissitudes dans la destinée des rois de Pologne, depuis ce Jagellon qui conquit, perdit, reprit et refusa des couronnes, jusqu'à ce Casimir, d'abord jésuite, ensuite cardinal, et puis roi, lequel, après avoir proposé pour monarque aux Polonais le duc d'Enghien, fils du grand Condé, vint oublier le trône aux soupers de Ninon, et mourut abbé de Saint-Germain-des-Prés !

L'armée de Condé avoit subi une nouvelle organisation. Les cavaliers nobles, distribués auparavant en différens corps, ne formoient plus qu'un seul régiment, destiné par l'empereur Paul à Mgr le duc d'Angoulême. Mgr le duc de Berry prit le commandement de ce régiment, en l'absence de son frère ; il employa ses loisirs à discipliner un corps superbe, mais difficile à conduire, par la nature même de sa composition. Il montra, dans cette circonstance, des talens qui annonçoient en lui un des meilleurs officiers de cavalerie de l'Europe.

CHAPITRE II.

L'armée de Condé se met en marche pour rejoindre les troupes alliées. Mariage de S. A. R. Madame et de Mgr le duc d'Angoulême.

La Russie s'étant déterminée à secourir l'Autriche, à délivrer l'Italie, et à porter la guerre en France, le corps de Condé reçut, en Volhinie, l'ordre de se tenir prêt à marcher. Cet ordre ranima, dans le cœur des vaillans proscrits, leur double passion pour les combats et pour la patrie : chacun se défit de ce qui lui restoit pour s'équiper ; les lambeaux de la fidélité furent vendus pour acheter
25 janvier 1799. les armes de l'honneur. L'armée s'étoit formée en trois colonnes : la première, commandée par Mgr le prince de Condé ; la seconde par Mgr le duc de Berry, et composée du régiment noble à cheval, du régiment d'infanterie de Durand, et de l'artillerie ; la troisième sous les ordres de Mgr le duc d'Enghien.

Tandis que ces guerriers s'avançoient vers

la France dans l'espoir d'en ouvrir le chemin à leur roi, le Ciel accomplissoit une partie de leurs vœux. MADAME donnoit sa main à Mgr le duc d'Angoulême. Des témoins oculaires nous ont transmis des détails de cette pompe, qui n'a presque point été connue : nous les laisserons parler. Hélas ! nous avons vu et nous raconterons les solennités d'un autre mariage ! Il s'étoit fait au sein de la patrie, sous des auspices bien plus favorables : Dieu avoit ses desseins sur les deux frères.

Mittau, 5 juin 1799.

Corresp. manusc. et off. de M. le comte de St.-Priest, avec M. le chevalier de Vernègues.

« La reine arriva hier, après un long et » pénible voyage. Le roi se proposoit d'aller » à quatre milles d'ici : il la rencontra à moitié » chemin de cette distance. Leur entrevue ex- » cita tout l'intérêt que doivent inspirer deux » augustes époux, séparés depuis huit ans, et » cherchant dans leur réunion quelque adou- » cissement à des malheurs inouïs.

» MADAME Thérèse est arrivée le lende- » main : le roi étoit parti de grand matin » pour aller à sa rencontre. La première mai- » son de poste étoit indiquée pour le rendez- » vous ; mais la princesse ayant fait la plus » grande diligence, ce fut aussi sur le chemin

» qu'ils se rencontrèrent. Nulle expression
» ne pourroit peindre un pareil moment. Le
» même sentiment fit s'élancer à la fois hors
» de leurs voitures le roi, Mgr le duc d'An-
» goulême et MADAME Thérèse. Le roi cou-
» rut vers MADAME en lui tendant les bras;
» mais ses efforts ne purent suffire pour l'em-
» pêcher de se précipiter à ses pieds. Des
» larmes et des sanglots furent les premiers
» témoignages des sentimens profonds dont
» le cœur étoit rempli. Le premier tribut
» payé à la nature et au souvenir de tant d'in-
» fortunes, fit place aux expressions de la
» plus tendre reconnoissance. Mgr le duc
» d'Angoulême, retenu par le respect, mais
» entraîné par mille sentimens divers, arro-
» soit de ses pleurs la main de sa cousine,
» tandis que le roi, dans la plus vive émo-
» tion et les yeux inondés de larmes, pressoit
» contre son sein cette princesse, et lui pré-
» sentoit en même temps l'époux qu'il lui
» donne. Ce roi si bon, si digne d'un meil-
» leur sort, placé ainsi entre ses enfans d'a-
» doption, éprouvoit, pour la première fois,
» qu'il peut encore exister pour lui quelques
» instans de bonheur.

» Tous les Français qui entourent Sa Ma-

» jesté, avides de voir, de bénir, d'adorer
» l'auguste fille de Louis XVI, s'étoient pos-
» tés en foule dans les cours et les escaliers
» du château. A l'instant où elle a paru, des
» larmes d'attendrissement couloient de tous
» les yeux, et l'on n'entendoit plus que des
» vœux adressés au Ciel.

» On admire dans les traits de MADAME
» Thérèse, dans son maintien, dans son lan-
» gage et le mouvement de sa physionomie,
» l'aisance, la noblesse et les grâces de Ma-
» rie-Antoinette. La France, avec autant de
» joie que de douleur, retrouvera dans sa
» figure les traits de l'infortuné Louis XVI,
» embellis par la jeunesse, la fraîcheur, la
» sérénité; et, par un heureux accord, qui
» sans doute est un don du Ciel, la princesse
» rappelle aussi Mme Elisabeth.

» Les regrets universels que la cour et les
» habitans de toutes les classes de la ville de
» Vienne ont témoignés au départ de MA-
» DAME Thérèse, le respect et la vénération
» qu'elle inspire à tous ceux qui ont le bon-
» heur de l'approcher, sont un garant cer-
» tain des sentimens d'amour dont la France
» entière fera hommage à cette adorable prin-
» cesse. »

Mittau, 10 juin 1799.

« Le mariage si long-temps désiré de Mgr le » duc d'Angoulême avec MADAME, Thérèse » de France, s'est célébré aujourd'hui dans » une grande salle du château où l'on avoit » dressé un autel entouré de fleurs. S. Em. » Mgr le cardinal de Montmorency, grand- » aumônier de France, leur a donné la bé- » nédiction nuptiale. Le clergé catholique de » Mittau assistoit à cette cérémonie. L'abbé » Edgeworth étoit auprès du prie-dieu des » jeunes époux. MONSIEUR, que l'état actuel » des choses retient à la proximité de la » France, et MADAME, à qui sa santé n'a » pas permis d'entreprendre un si long voyage, » n'y ont pas été présens. Toutes les person- » nes les plus considérables de la ville se sont » empressées de s'y rendre, ainsi que le » prêtre grec et le pasteur luthérien. Les Fran- » çais qui se sont trouvés à Mittau dans ce » beau jour, ont eu le bonheur de voir for- » mer ces liens. La famille royale avoit pour » escorte ces cent gardes du corps, respec- » tables vétérans de l'honneur et de la fidé- » lité, à qui l'empereur de Russie a donné » pour récompense de leurs longs services

» la fonction d'entourer leurs maîtres. MM. les
» ducs de Villequier, de Guiche, de Fleury,
» le comte de Saint-Priest (qui a reçu le
» contrat de mariage), le marquis de Nesle,
» le comte d'Avaray, le comte de Cossé, et
» quelques autres officiers ou serviteurs du
» roi, ont eu l'honneur de signer comme
» témoins l'acte de célébration.

» Une fille de France et un petit-fils de
» France ne pouvant trouver qu'à six cents
» lieues de leur patrie un autel où il leur fût
» permis de déposer leurs sermens, l'héritier
» présomptif de la couronne de Louis XVI,
» et les précieux restes du sang de ce monar-
» que, unissant leurs destinées à Mittau sous
» les auspices de l'empereur de Russie, quel
» spectacle, et que de réflexions il fait naître!

» Le roi, qui trouve dans l'union de sa
» nièce et de son neveu tout ce que le senti-
» ment a de plus doux réuni à ce que la po-
» litique peut avoir de plus important, jouit
» maintenant de son ouvrage, en y reconnois-
» sant une nouvelle marque de l'amitié du
» digne successeur de Pierre-le-Grand. Ce
» magnanime souverain signera le contrat de
» mariage, et en recevra le dépôt dans les
» archives de son sénat. »

Ainsi s'accomplit dans une terre étrangère, au milieu des religions étrangères, le mariage dont un des témoins fut le prêtre étranger qui assista Louis XVI à l'échafaud. Un sénat étranger reçut l'acte de célébration. Il n'y avoit plus de place pour le contrat de mariage de la fille de Louis XVI dans ce trésor des chartres où fut déposé celui d'Anne de Russie et de Henri Ier, roi de France.

CHAPITRE III.

Arrivée de Mgr le duc de Berry à Constance avec l'armée. Combat. Retraite.

Mgr le duc de Berry, avec l'armée de Condé, étoit arrivé à Friedeck dans la Silésie autrichienne, lorsqu'il reçut la dépêche annonçant le mariage de son frère. Elle fut mise à l'ordre. On lisoit dans cet ordre une lettre du roi, qui disoit au prince de Condé : « Apprenez cette heureuse nouvelle à l'armée ; » elle ne peut paroître que d'un bon augure » à vos braves compagnons, au moment où » ils vont rentrer dans la carrière qu'ils ont » si glorieusement parcourue. »

Ce bourg de Friedeck fut un véritable lieu de réjouissance pour le corps de Condé. Un vieux seigneur allemand du voisinage, à force d'entendre parler de rois tués et de princes bannis, fit des réflexions. Il lui sembla, puisqu'on dissipoit en festins les biens que l'on ravissoit aux autres, qu'il seroit bien fou de ne pas prendre les devants : il se mit donc à

manger son patrimoine. Quand Mgr le duc de Berry et Mgr le prince de Condé arrivèrent, il venoit de vendre son château. Avec le prix qu'il en avoit obtenu, il donna un grand souper et un excellent concert à ses hôtes. Débarrassé des soins de la Fortune, il se promettoit bien de rire de la révolution lorsqu'elle le viendroit trouver à Friedeck.

Après une marche de quatre cents lieues, l'armée arriva, le 1er octobre, dans les environs de Constance. Elle avoit parcouru ses forêts natales, berceau des Clodion et des Mérovée; elle avoit passé sur ses anciens champs de bataille, dans ces bois qui avoient retrouvé leur silence, et où l'on voyoit, comme dans le camp de Varus, les ossemens blanchis des soldats sacrifiés pour leur prince et pour leur patrie.

Tacit., *Annal.*

Lorsque Mgr le duc de Berry avoit traversé la ville de Prague, à la tête de l'armée, le peuple s'étoit attendri à la vue de ces chevaliers de Saint-Louis, de ces vieillards qui, le sac sur le dos, un fusil russe sur l'épaule, marchoient tout courbés sous le poids de leurs armes, de leurs jours et de leurs malheurs. Le commandant autrichien, qui les regardoit passer, se tournant vers les officiers de sa gar-

nison, leur dit : « Eh bien, Messieurs, en » eussions-nous fait autant ? »

Constance ne fut pas plus tôt occupé par le corps de Condé, que les républicains l'attaquèrent. Ils pénétrèrent dans la ville : on s'y battit à la baïonnette, aux cris de *vive le roi ! vive Condé ! vive la république !* Ce fut la première et la dernière affaire de cette campagne pour Mgr le duc de Berry et pour l'armée de Condé. La division se mit parmi les Russes et les Autrichiens. Le maréchal Suvarow rentra en Pologne avec ses armées ; le corps de Condé fut maintenu, mais par l'Angleterre. Paul Ier envoya des drapeaux d'honneur au régiment de Bourbon, et la grande croix de Malte à Mgr le duc de Berry. Ce dernier prince alla voir le maréchal Suvarow avant son départ, et s'entretint avec ce guerrier, dont la bizarrerie égaloit le génie et la loyauté.

5 octobre 1779.

CHAPITRE IV.

Projet de mariage entre Mgr le duc de Berry et la princesse Christine de Naples. Le prince va en Italie.

Ce mélange de combats et de voyages, ces relations avec toutes sortes de peuples et toutes sortes d'hommes avoient formé le caractère et l'esprit de Mgr le duc de Berry. Il parloit avec facilité la plupart des langues de l'Europe; et les épreuves de sa vie promettoient à la France un grand monarque.

Le roi avoit pensé, pour son neveu, à un mariage; il avoit jeté les yeux sur la famille royale de Naples. M. le chevalier de Vernègues avoit donné la première idée de cette union, et avoit été chargé de la suivre. Ensuite M. le comte de Chastellux reçut des instructions à ce sujet. Celui-ci, attaché à Mme Victoire, avoit été nommé, après la mort de cette princesse, ministre plénipotentiaire de Louis XVIII à la cour de Sicile. Des lettres-patentes, en date de Mittau, donnèrent pouvoir au comte de Chastellux de consentir, au

15 sept. 1800.

nom de Sa Majesté, au mariage de Mgr le duc de Berry avec Mme Christine, princesse de Naples.

Mgr le duc de Berry, accompagné du comte de Damas-Crux, du chevalier de Lageard et du marquis de Sourdis, partit de Lintz pour Clagenfurth où se trouvoit la princesse sa mère, MADAME. De là il se rendit à Palerme. L'armée de Condé devoit passer en Italie, s'embarquer à Livourne, et faire une descente en Provence, où les royalistes avoient un parti.

Mgr le duc de Berry plut à la cour. Son mariage avec la princesse Christine fut à peu près arrangé. Il reçut un traitement de 25 mille ducats, que les malheurs du temps ne tardèrent pas à lui enlever. La reine de Naples, les princesses ses filles et le prince Léopold ayant quitté la Sicile pour faire un voyage à Vienne, Mgr le duc de Berry alla à Rome, avec dessein de servir dans le corps napolitain qui occupoit la ville des Césars.

CHAPITRE V.

Voyage du prince à Rome.

Mgr le duc de Berry débarqua à Naples, et de là se rendit à Rome. Il fut singulièrement frappé de la variété de personnages qu'il rencontra sur les chemins de l'Italie : des Anglais et des Russes voyageoient à grands frais dans d'élégantes voitures, avec tous les usages et tous les préjugés de leur pays ; une famille italienne cheminoit avec économie dans un chariot du temps de Léon X : un moine à pied traînoit par la bride sa mule chargée de reliques ; des paysans conduisoient des charrettes attelées de grands bœufs blancs, et portant une petite image de la Vierge élevée sur le timon, au bout d'une gaule recourbée ; des femmes en jupon court, en corset ouvert, la tête voilée comme des madones, ou les cheveux bizarrement tressés, insultoient le prince en riant, et des pèlerins, appuyés sur un long bâton, le regardoient passer. Tout cela sur

les grands pavés de la voie Appienne, qui conservent encore les traces des roues du char d'Agrippine, sur les chemins de Tibur où l'ermitage de Saint-Antoine de Padoue s'est écroulé à son tour dans les ruines de la maison d'Horace.

Le cardinal de Bernis n'existoit plus quand Mgr le duc de Berry arriva à Rome. Il ne pouvoit plus offrir à un prince fugitif cette hospitalité digne des jours d'Evandre, qu'il exerça envers les nobles dames dont l'auteur de cet ouvrage honora les cendres à Trieste : notre destinée est de pleurer sur le tombeau des Bourbons. Nous ne sommes pas Tacite ; mais nous écrivons la vie d'un homme fort au-dessus d'Agricola, et nous avons encore sur l'historien romain l'avantage de n'avoir pas attendu le règne des bons princes pour rendre hommage à la vertu malheureuse.

La veuve des rois, des consuls et des empereurs, étoit aussi veuve de pontifes, lorsque Mgr le duc de Berry vint l'admirer dans sa solitude: Pie VI étoit mort à Valence, le 29 août 1799, et Pie VII, élu à Venise le 14 mars 1800, n'étoit pas encore arrivé. Le dernier souverain de la Rome chrétienne avoit été aussi noble dans ses disgrâces, que les

derniers princes de la Rome païenne avoient été vils dans leurs malheurs. Pie VI, et après lui Pie VII, soutinrent dans les fers la grandeur de la ville éternelle, et se montrèrent les dignes chefs de l'éternelle religion.

CHAPITRE VI.

Suite du précédent. Mgr le duc de Berry quitte Rome pour retourner à l'armée.

Le séjour de l'Italie réveilla dans le jeune prince le goût des arts; il se livra à l'étude de la peinture et de la musique. Beaucoup d'instrumens lui étoient familiers; il en jouoit avec goût. Il chantoit bien; il dessinoit agréablement, surtout les scènes militaires : il se connoissoit en tableaux mieux que les hommes les plus exercés.

« Je suis dans l'admiration de Rome, » écrivoit-il à M. le comte de Chastellux. Le prince aimoit par caractère la vie libre et débarrassée de toute gêne, que l'on mène en Italie. Rome, par un privilége qui semble attaché à son origine, est encore le pays de l'indépendance personnelle : c'est le lieu de toutes les existences isolées, l'asile de tous les hommes las du monde ou jouets de la fortune. Souffrez-vous le jour, vous pouvez comparer vos malheurs à ceux que tant de

monumens rappellent, et vous trouvez vos peines légères; la nuit, vous oubliez ces peines sous un ciel enchanté, au milieu de tous les plaisirs. Un prince de la race des Radegaise et des Alaric, le dernier héritier d'un empire de douze siècles, le descendant proscrit des bienfaiteurs du Saint-Siége, le fils des rois très-chrétiens, le neveu de Louis XVI, le prince qui devoit tomber lui-même sous le fer révolutionnaire, le duc de Berry enfin, errant dans les palais détruits des Césars, s'égarant dans les Catacombes, parcourant le Vatican désert, ou dessinant, assis sur un obélisque tombé, les débris épars du Capitole, offroit lui-même un tableau qui manquoit aux ruines et aux souvenirs de Rome.

Le malheur poursuivoit partout Mgr le duc de Berry. Il avoit perdu un de ses fidèles compagnons, le chevalier de Lageard, et il n'avoit été un peu consolé que par la loyauté du Bailli de Crussol qui se trouvoit alors à Rome. Le prince apprit bientôt que l'armée de Condé, étant arrivée à la hauteur de Venise, avoit reçu l'ordre de suspendre sa marche, parce que la guerre étoit au moment de recommencer. Un faux bulletin, que l'on attribua au ministre Acton, avoit déjà ré-

pandu cette nouvelle lorsque Mgr le duc de Berry étoit encore à Palerme, et avoit pensé faire partir subitement ce prince. Il reçut à Rome la nouvelle positive que le corps de Condé alloit se trouver engagé, que Mgr le duc d'Angoulême avoit rejoint l'armée, et qu'il s'étoit mis à la tête du régiment noble à cheval, formé par Mgr le duc de Berry. La gloire et l'amitié fraternelle parlent au cœur de notre brave et sensible prince; il ne peut résister à cette double tentation; il quitte Rome furtivement pour rejoindre son frère et ses compagnons d'armes. Le Béarnais se déroboit au tumulte des armes pour aller voir Gabrielle, son petit-fils s'éloigne d'une grande princesse pour courir au champ d'honneur. On l'entendra s'excuser bientôt dans son admirable lettre à M. Acton.

CHAPITRE VII.

Mgr le duc d'Angoulême arrive à l'armée de Condé; il est rejoint par son frère. Dernier bulletin de l'armée de Condé écrit par Mgr le duc de Berry.

25 mai 1800.

Mgr le duc d'Angoulême, accompagné du comte de Damas-Crux et du chevalier de de Saint-Priest (1), avoit rejoint l'armée de Condé à Ponteba. L'armée reçut avec transport cet autre héritier du trône de saint Louis. Il avoit déjà donné des preuves de sa valeur dans les armées du Nord, et sa destinée l'appeloit à balancer un jour presque seul la fortune de l'homme qui avoit tenu le monde dans sa main.

Les Français s'avancèrent dans la Bavière. Le corps de Condé, forcé à une marche longue et rétrograde, entra en ligne dans l'armée autrichienne sur les bords de l'Inn; Mgr le

(1) Tué à Reims par un des derniers coups de canon tirés dans la campagne de 1814. Un de ses frères, M. le comte de Saint-Priest, est aujourd'hui aide-de-camp de Mgr le duc d'Angoulême.

duc de Berry, en arrivant au camp, le trouva dans cette position. La reconnoissance des deux frères fut touchante. Mgr le duc de Berry servit comme simple volontaire dans le régiment noble à cheval qu'il avoit formé, et dont Mgr le duc d'Angoulême avoit pris le commandement. Obéissant à son frère aîné comme le moindre soldat, il donna un nouvel exemple de cette soumission des membres de la famille royale les uns envers les autres, dans l'ordre de l'hérédité : soumission qui non seulement manifeste les vertus naturelles aux Bourbons, mais qui conserve encore le trône, en devenant une sorte de confession authentique et perpétuelle du principe de la légitimité. 8 sept. 1800.

La perte de la bataille de Marengo par les Autrichiens, amena un armistice prolongé à différentes reprises jusqu'au 20 d'octobre. L'armée de Condé, postée sur l'Inn, défendoit, entre Weissembourg et Neubeieren, le passage de cette rivière. Une affaire eut lieu à Ravenheim : les ducs d'Angoulême et de Berry s'y trouvèrent. Le prince de Condé fut obligé d'employer l'autorité pour faire retirer les deux princes qui s'exposoient inutilement; un soldat avoit été frappé d'une balle à un pas 1er décem.

3 décemb. du premier. Deux jours après, la bataille de Hohenlinden fut gagnée par un général qui vouloit acquérir une grande renommée pour la mettre aux pieds de son roi légitime. Cette bataille décida du sort de la guerre. L'armée de Condé se retira en se battant toujours. Mgr le duc de Berry envoya à la reine de Naples le détail de toutes ces affaires. Il est curieux d'opposer aux bulletins pompeux de Buonaparte, le dernier bulletin de l'armée de Condé, écrit par un fils de France : Mgr le duc de Berry étoit digne d'être le dernier historien des derniers combats de la noblesse française, des derniers exploits des derniers Condés.

Linsen, près Rottman, 15 décembre 1800.

« Nous avons eu bien des désastres ; mais » je vous assure que pour ceux qui les ont » vus, ces événemens sont fort singuliers. Le » peu de précaution que l'on a pris à la ba- » taille du 3 près Ebesberg, l'inaction où » l'on a laissé et les corps qui étoient à Was- » serburg, et nous avec M. de Chatelair, qui » pouvions attaquer avec succès sur Munich ; » mais principalement le passage de l'Inn que » l'on a laissé forcer, sans vouloir prendre » aucune mesure raisonnable pour l'empê- » cher ; tout cela est fort extraordinaire.

» Déjà depuis plus de dix jours l'on savoit
» que les forces de l'armée de Moreau se por-
» toient devant nous. Avec quinze cents hom-
» mes d'infanterie et douze cents chevaux (ce
» qui fait la totalité du corps), nous gardions
» depuis la gauche de Wasserburg jusqu'au
» delà de Neubeieren, c'est-à-dire plus de
» six lieues. Le 15 de ce mois, un corps de
» 1500 Autrichiens, sous les ordres du feld-
» maréchal...., s'étoit porté à Hartmansberg,
» à cinq lieues du pont de Rozenheim, où
» étoient nos batteries. Il est connu, par
» l'exemple des anciennes guerres et par la
» vue du pays, que le passage de Neubeieren
» est non seulement facile, mais le seul pra-
» ticable. Malgré les représentations que
» M. le prince de Condé avoit faites le soir,
» aucun secours ne lui avoit été donné, et les
» Autrichiens ne s'étoient pas rapprochés. Le
» 9, à la pointe du jour, les ennemis ouvri-
» rent un feu terrible sur nos batteries; en
» même temps trois divisions passèrent l'Inn
» entre Neubeieren et Rohrdorff, défendu
» ou plutôt observé par vingt-cinq dragons
» d'Enghien et douze hommes du Durand.
» Les Français s'avancèrent en se battant
» toujours contre M. le duc d'Enghien (qui

» avoit réuni son régiment et celui de Du-
» rand), jusqu'au village de Riedering. Les
» Autrichiens n'arrivèrent qu'à une heure. Le
» général.... s'emporta beaucoup sur ce que
» nous avions laissé passer deux mille cinq
» cents hommes devant vingt-cinq dragons,
» et surtout de ce que M. le prince de Condé
» avoit abandonné la position de Rozenheim,
» où le canon nous avoit démonté deux pièces,
» tuant hommes et chevaux, les Français
» d'ailleurs nous ayant débordés, et étant
» déjà à Riedering, à deux lieues en arrière
» de la position. Le général..... envoya le
» général Giulay avec sa division pour se
» joindre avec M. le duc d'Enghien, et forcer
» Riedering. Cet ordre fut exécuté. M. le
» prince de Condé et M. le duc d'Angoulême
» attaquèrent avec les grenadiers de Bourbon,
» et emportèrent sur-le-champ les batteries
» de l'ennemi. M. le duc d'Enghien chargea
» avec les dragons à pied, le régiment de
» Durand et les dragons de Kinski; ces trois
» corps se couvrirent de gloire. Le comte de
» Giulay faisoit tous ses efforts pour nous
» faire appuyer par l'infanterie autrichienne:
» elle étoit harassée de tant de combats.
» Trop foibles, il fallut renoncer à nos avan-

» tages, et les Français reprirent leur posi-
» tion, où ils se maintinrent jusqu'à la nuit.

» Le brave régiment de Durand a été écrasé;
» douze grenadiers seulement sur la totalité
» de la compagnie revinrent de l'affaire. M. le
» duc d'Enghien a eu un cheval tué sous lui,
» et a perdu beaucoup de dragons. Gaston
» de Damas, frère cadet de Roger, a été
» blessé, ainsi que plusieurs autres officiers de
» distinction. Le général major La Serre a
» été blessé grièvement en combattant avec
» les grenadiers de Durand.

» Depuis ce moment nous n'avons cessé
» de marcher le jour ou la nuit. Nous venons
» occuper la position de Rottman, par où
» les Français pourroient arriver sur Léoben.

» Nous apprenons dans ce moment que les
» Français ont forcé le passage de la Salza à
» Lauffen. »

Mgr le duc de Berry renouvelle ici la générosité de Catinat; il ne se nomme pas une seule fois dans cette relation si animée; il avoit pourtant assisté à tous les combats : il ne parle que de son frère et de Mgr le duc d'Enghien; silence bien digne de l'âme du prince dont la fin a été si généreuse et si héroïque.

CHAPITRE VIII.

Licenciement de l'armée de Condé.

16 avril 1801.

La paix de l'Allemagne amena la dissolution du corps de Condé. Quand on licencie une armée, elle retourne dans ses foyers : mais les soldats de l'armée de Condé avoient-ils des foyers? Où les devoit guider le bâton qu'on leur permettoit à peine de couper dans les bois de l'Allemagne, après avoir déposé le mousquet qu'ils avoient pris pour la défense de leur roi? Les chasser de leur camp, c'étoit les condamner à un second exil. Ce camp étoit devenu pour eux une petite France; ils y avoient transporté leurs pénates : l'épée héréditaire, le drapeau blanc, l'autel de l'honneur. Ils ne pouvoient s'arracher à leur dernière patrie : ceux-ci s'arrêtoient tristement devant les faisceaux d'armes; ceux-là pleuroient assis sur des canons; d'autres erroient dans les rues du camp, auxquelles ils avoient donné des noms empruntés de leur cher pays. Quel prix tant de braves gentilshommes re-

cevoient-ils de leur loyauté ? Leur sang versé pour une cause sacrée, tous les genres de sacrifices faits à leur devoir; rien n'étoit compté : le résultat de leur vertu étoit l'abandon et la misère. On leur disputoit jusqu'au chétif secours qu'une certaine pudeur ne permettoit pas de leur refuser : on les obligeoit de montrer leurs blessures à des commissaires étrangers, afin de rabattre quelques deniers sur celles qui ne paroissoient pas trop graves, et de faire un petit profit sur le sang de la fidélité. Le cœur navré du coup qui frappoit ses compagnons d'infortune, Mgr le duc de Berry surmontoit sa douleur pour les consoler : on le voyoit courir de tous côtés, encourageant les uns, embrassant les autres, partageant avec tous le peu d'argent qui lui restoit. Il ordonna de distribuer aux soldats du régiment noble à cheval le produit de la vente des chevaux : mais les escadrons le supplièrent de faire remettre cette somme aux cent vétérans gardes du corps placés près du roi à Mittau. Il fallut enfin se séparer. Les frères d'armes se dirent un dernier adieu, et prirent divers chemins sur la terre, sans savoir où ils reposeroient leur tête. Tous allèrent, avant de partir, saluer leur père et leur capitaine, le

vieux Condé en cheveux blancs : le patriarche de la gloire donna sa bénédiction à ses enfans, pleura sur sa tribu dispersée, et vit tomber les tentes de son camp avec la douleur d'un homme qui voit s'écrouler les toits paternels.

Digitized by Google

LIVRE III.

Séjour du prince en Allemagne et en Angleterre.

CHAPITRE PREMIER.

Embarras de Mgr le duc de Berry en Allemagne.
Ses lettres.

MONSEIGNEUR le duc de Berry se trouva lui-même dans un extrême embarras, après le licenciement de l'armée. Le jeune prince passa une année tantôt à Wildenwarth, tantôt à Vienne, le plus souvent à Clagenfurth, auprès de sa mère. Il cherchoit à renouer à Naples un mariage que traversoit le ministre Acton; homme qui n'étoit propre aux affaires humaines que par leur côté commun.

Rien n'est plus intéressant que les lettres écrites par Mgr le duc de Berry à cette époque: ses malheurs répandent sur son style et dans ses sentimens quelque chose de touchant et de

triste. Parlant de la descente que l'armée de Condé avoit dû faire sur les côtes de la Provence : « Je suis désespéré, dit-il, que cette » expédition n'ait pas eu lieu; non que je » crusse au succès, mais parce que j'y aurois » acquis de la gloire, ou que j'y aurois été » tué, ce qui est notre seule ressource si Buo- » naparte règne sur la France. » Dans une autre lettre il refuse d'aller en Italie sous un nom supposé, et il ajoute : « Je veux être ce » que je suis, et marcher toujours la tête haute » partout où je serai. » Il manquoit de tout, et on le voyoit sans cesse venir au secours de ses malheureux amis. Tandis que son mariage ne pouvoit être renoué, que l'adversité l'isoloit de plus en plus sur la terre, il songeoit à donner aux autres un bonheur qu'il n'avoit pas, à unir des familles qu'il aimoit.

Lettres à M. le comte d'Hautefort.

Lettres à M. le comte de Chastellux.

« Ma bien véritable amitié pour vous, dit- » il au comte de Chastellux, m'engage à vous » parler d'une idée qui m'est venue en tête. » Vous avez vu à Venise Mme de Montsoreau » et ses filles : l'aînée est un ange; c'est la » personne la plus accomplie que je con- » noisse (1). Elle a toutes les vertus et tous les

(1) Aujourd'hui Mme la comtesse de Blacas.

» charmes : la douceur, l'esprit et la figure.
» Ses parens, qui sont bien décidés à ne ja-
» mais quitter notre déplorable bannière,
» voudroient l'unir à quelqu'un qui réunît à
» la naissance une conduite et des mœurs fort
» rares à rencontrer. Ils m'ont souvent en-
» tendu faire l'éloge de votre fils, et j'ai lieu
» de croire qu'ils seroient charmés de lui don-
» ner leur fille. Ils désirent la marier promp-
» tement, voulant même marier la cadette au
» comte de la Ferronnays, qui joint à un ca-
» ractère propre à faire le bonheur de sa
» femme, un peu de bien hors de France, et
» une très-grande fortune à Saint-Domingue.
» Montsoreau a l'espérance de retirer quel-
» que chose des débris de sa fortune. Man-
» dez-moi franchement si cette idée vous
» plaît, ou si vous avez d'autres vues sur son
» compte. »

Et c'est le même prince, occupé du bonheur des autres d'une manière si affectueuse, qui écrivoit au même comte de Chastellux :

« Qu'irois-je faire à Naples? Je ne peux
» pas vivre pour rien dans un pays d'une
» cherté affreuse. Pourquoi M. Acton ne me
» parle-t-il pas franchement? qu'a-t-il besoin
» d'user de réserve envers moi? Je ne suis

» point une puissance politique : je suis un
» homme malheureux, qui ne peut porter
» ombrage à personne. »

Son admirable lettre à M. Acton mérite surtout d'être conservée : « Je vous écris,
» Monsieur, avec la franchise d'un Bourbon
» qui parle au ministre d'un Roi-Bourbon,
» d'un roi qui n'a cessé de montrer un atta-
» chement généreux à la partie de sa famille,
» si cruellement traitée par la fortune.

» J'ai appris avec une vive douleur que le
» roi avoit désapprouvé la démarche que j'a-
» vois faite de quitter Rome pour aller joindre
» l'armée de Condé. La noblesse fidèle avec
» laquelle j'ai fait huit campagnes n'avoit
» jamais vu tirer un coup de fusil sans que je
» fusse à sa tête. Au moment où mon frère
» venoit de la joindre, il me mandoit : « Nous
» attaquons le 15 septembre. » Si j'avois
» attendu les ordres du roi, je perdois le
» temps : je suis donc parti sur-le-champ ;
» je suis arrivé le 15, et le 16, nous étions
» au bivouac, devant attaquer le lendemain.
» Je n'aurois jamais quitté l'armée napoli-
» taine, si elle avoit été devant l'ennemi, mais
» tout paroissoit indiquer de ce côté la plus
» grande tranquillité. D'ailleurs, volontaire

» sous M. de Nazelli, ou sous M. de Damas,
» que j'ai vu si long-temps colonel à l'armée
» de Condé, ce n'étoit pas une position bien
» agréable pour moi, et je n'y pouvois être
» d'aucune utilité au service du roi. De-
» puis que la paix a été faite, je vous ai écrit
» trois fois sans recevoir jamais de réponse
» de vous. Cette incertitude-là est cruelle :
» pourquoi ne pas me dire franchement les
» volontés du roi à mon égard? J'aurois été
» aussi heureux qu'il est possible, lorsqu'on
» n'est pas dans son pays, d'être uni à la
» famille de Naples et de tout devoir à des
» parens aussi bons. Mais les circonstances
» empêchent-elles cette union? Ma présence
» seroit-elle incommode? Le traitement qu'on
» a bien voulu m'accorder est-il une gêne dans
» un moment où les finances du roi sont si
» cruellement obérées? Je mets le tout à ses
» pieds, avec la même reconnoissance : je
» vous supplie seulement de vouloir bien faire
» continuer de payer les 5000 ducats que le
» roi a eu l'extrême bonté d'accorder aux
» officiers de ma maison. Ces gentilshommes,
» invariables dans leur devoir et leurs prin-
» cipes, ne fléchiront jamais la tête sous le
» joug d'un usurpateur, et tous ont aban-

» donné leurs fortunes pour me suivre. Je ne
» réclame donc rien pour moi que le passé.
» Je n'ai eu jusqu'ici d'autres ressources que
» la générosité du roi ; mais vous savez sûre-
» ment les retards que j'ai éprouvés. Cela me
» met dans le plus grand embarras. N'ayant
» rien à moi, je regarderois comme une in-
» famie de faire une dette.

» Je suis bien sûr que vous sentirez les
» raisons de mon empressement à connoître
» mon sort quand vous saurez que, dans un
» mois, je n'aurai, en vendant mes équipages,
» que de quoi rejoindre mon père. »

La réponse de M. Acton n'arriva point (1), et Mgr. le duc de Berry partit pour l'Angleterre.

---

(1) M. le chevalier de Vernègues parvint dans la suite à faire connoître la vérité au roi, et obtint sur l'arriéré de la pension une somme de 80 mille ducats.

CHAPITRE II.

Mgr le duc de Berry en Ecosse.

Ce fut dans cette île que se réfugièrent tour à tour, à quelques années d'intervalle les uns des autres, les princes de la maison de France poursuivis par la fortune. M le prince de Condé erra quelque temps en Allemagne. Comme la gloire ne se peut cacher, il trouvoit difficilement un asile : le généreux duc de Brunswick, son ancien adversaire, ainsi que celui des maréchaux de Broglie et de Castries, lui offrit une retraite; mais l'illustre rejeton de la maison d'Est devoit être brisé lui-même par ce fléau qui brisoit tous les royaumes et toutes les renommées. Mgr le prince de Condé, passant enfin en Angleterre, y rejoignit Mgr le duc de Bourbon, son fils.

Louis XVIII avoit été forcé de sortir de Saxe en 1798, par ordre de ce directoire, qui se déchargeoit sur l'Europe du mépris dont il étoit accablé en France. « Le roi, écrivoit » alors Mgr le duc de Berry, va encore cou-

» rir de pays en pays chercher un asile qu'on » lui refusera partout. Mon frère le suivra. » Le roi se retira à Mittau : Pierre-le-Grand vint en France apprendre au pied de la statue de Richelieu à commencer un empire ; l'adversité, le premier des maîtres, conduisit Louis XVIII dans les Etats russes, pour lui apprendre à relever un empire qui finissoit. Paul Ier se souvint d'avoir été voyageur dans notre patrie, et il accueilloit l'hôte illustre que notre patrie lui envoyoit. Mais l'usurpateur vint à son tour dicter des lois. Obligé de quitter Mittau avec MADAME, le roi ne trouva d'asile assuré qu'au sein de ces mers sur lesquelles toute puissance a été refusée à Buonaparte, et qui devoient commettre à la garde de ce génie des tempêtes, leurs orages et leurs abîmes.

Le pays qu'habita d'abord Mgr le duc de Berry auprès de son père, étoit uni à la France par d'anciens liens d'hospitalité. Les Ecossais avoient fourni une garde à nos rois, et servi puissamment dans leurs revers Charles VII et Henri IV. Montross, qui donnoit au cardinal de Retz *l'idée de certains héros que l'on ne voit plus que dans les Vies de Plutarque*, représentoit à Mgr le duc de Berry les généreux

Mém. du cardinal de Retz. Liv. III.

Français immolés à la cause de leur roi. Il retrouvoit encore le souvenir de ces hommes fidèles, dans celui des officiers qui s'attachèrent à la fortune de Jacques II.

« Leurs aventures furent dignes des beaux » jours de Sparte et d'Athènes. Ils étoient » tous d'une naissance honorable, attachés à » leurs chefs, et affectionnés les uns aux au- » tres, irréprochables en tout.... Ils se for- » mèrent en une compagnie de soldats au ser- » vice de France.... Ils furent passés en revue » par leur roi à Saint-Germain-en-Laye, le » roi salua le corps par une inclination et le » chapeau bas. Il revint, s'inclina de nouveau, » et fondit en larmes. Ils se mirent à genoux, » baissèrent la tête contre terre; puis, se re- » levant tous à la fois, ils lui firent le salut » militaire. Ils furent envoyés de là aux fron- » tières d'Espagne, ce qui formoit une mar- » che de 900 milles. Partout où ils passoient, » ils tiroient les larmes des yeux des femmes, » obtenoient le respect de quelques hommes, » et en faisoient rire d'autres par la moquerie » qui s'attache au malheur. Ils étoient tou- » jours les premiers dans une bataille, et les » derniers dans la retraite.... Ils manquèrent » souvent des choses les plus nécessaires à la

Dalrym. *Mém. de la Grande-Bretagne.*

» vie; cependant on ne les entendit jamais se » plaindre, excepté des souffrances de celui » qu'ils regardoient comme leur souverain. » Qui ne croiroit lire une page de l'histoire des émigrés français?

Mgr le duc de Berry habitoit près d'Edimbourg, avec son père, le château de Marie Stuart, la première veuve d'un roi de France, qui porta la tête sur l'échafaud, et qui regrettoit en mourant de n'avoir pas la *tête tranchée avec une épée à la française*. Il aimoit à répéter, sous les vieilles voûtes du château, la ballade où l'infortunée princesse faisoit ses adieux *au plaisant pays de France :*

Rech. de Pasquier.

Adieu, plaisant pays de France;
O ma patrie
La plus chérie,
Qui as nourri ma jeune enfance!
Adieu, France, adieu nos beaux jours!
La nef qui déjoint nos amours
N'a eu de moi que la moitié :
Une part te reste : elle est tienne;
Je la fie à ton amitié,
Pour que de l'autre il te souvienne.

Lorsque MONSIEUR vint demeurer à Londres, Mgr le duc de Berry l'y suivit, et sa vie changea encore comme sa fortune.

CHAPITRE III.

Mgr le duc de Berry arrive à Londres. Ses foiblesses. Admirable déclaration du roi et des princes de la maison de France.

Un prince qui ne règne plus, un banni sans patrie, un soldat qui ne fait plus la guerre, est le plus indépendant des hommes. Il arrive souvent qu'il cherche dans les affections du cœur de quoi remplir le vide de ses journées. Il seroit inutile de taire ce que la mort chrétienne et héroïque du prince a révélé. Le duc de Berry faillit comme François Ier et Bayard, Henri IV et Crillon, Louis XIV et Turenne : le roi Jean vint reprendre en Angleterre des fers qu'il préféroit à la liberté. Il y a deux espèces de fautes qui, toutes graves qu'elles doivent être aux yeux de la religion, sont traitées avec indulgence dans la patrie d'Agnès et de Gabrielle. En condamnant trop sévèrement dans ses rois les foiblesses de l'amour et le penchant à la gloire, la France craindroit de se condamner elle-même.

Mgr le duc de Berry eut une de ces joies si pures que produit l'honneur, en donnant (avec tous les princes de la famille royale qui se trouvoient en Angleterre) son adhésion à la note du roi, en réponse à la proposition que lui fit faire Buonaparte de renoncer au trône de France, moyennant des indemnités : cette note est un des plus beaux documens de notre histoire. Tandis que de puissans monarques étoient forcés d'abandonner leurs trônes au conquérant, un roi de France proscrit refusoit le sien à l'usurpateur qui l'occupoit : le sénat romain ne fit pas acte de propriété plus magnanime, en vendant le champ où campoit Annibal.

Varsovie, 22 février 1803.

« Je ne confonds pas M. Buonaparte avec » ceux qui l'ont précédé ; j'estime sa valeur, » ses talens militaires ; je lui sais gré de plu- » sieurs actes d'administration ; car le bien » que l'on fera à mon peuple me sera toujours » cher. Mais il se trompe s'il croit m'engager » à transiger sur mes droits : loin de là, il les » établiroit lui-même, s'ils pouvoient être li- » tigieux, par la démarche qu'il fait en ce » moment.

» J'ignore quels sont les desseins de Dieu
» sur ma race et sur moi ; mais je connois les
» obligations qu'il m'a imposées par le rang
» où il lui a plu de me faire naître. Chrétien,
» je remplirai ces obligations jusqu'à mon
» dernier soupir ; fils de saint Louis, je sau-
» rai, à son exemple, me respecter jusque
» dans les fers ; successeur de François Ier, je
» veux du moins pouvoir dire comme lui :
» *Nous avons tout perdu, fors l'honneur.*

» *Signé* LOUIS. »

Et au bas :

« Avec la permission du roi mon oncle,
» j'adhère de cœur et d'âme au contenu de
» cette note.

» *Signé* LOUIS-ANTOINE. »

Mgr le duc d'Angoulême résidoit alors auprès du roi à Varsovie.

MONSIEUR, Mgr le duc de Berry, Mgr le duc d'Orléans et les deux princes ses frères alors vivans, Mgr le prince de Condé, Mgr le duc de Bourbon, tous exilés dans la Grande-

Bretagne, envoyèrent au roi l'adhésion suivante :

« Pénétrés des mêmes sentimens dont » S. M. Louis XVIII, roi de France et de » Navarre, notre seigneur et roi, se montre » si glorieusement animé dans sa noble ré- » ponse à la proposition qui lui a été faite de » renoncer au trône de France, et d'exiger » de tous les princes de la maison de Bour- » bon une renonciation à leurs imprescrip- » tibles droits de succession à ce même trône,

» DÉCLARONS

» Que notre attachement à nos devoirs et » notre honneur ne pourront jamais nous » permettre de transiger sur nos principes » et sur nos droits, et que nous adhérons de » cœur et d'âme à la réponse de notre roi;

» Qu'à son illustre exemple, nous ne nous » prêterons jamais à la moindre démarche » qui pût avilir la maison de Bourbon, et lui » faire manquer à ce qu'elle se doit à elle- » même, à ses ancêtres, à ses descendans;

» Et que si l'injuste emploi d'une force ma- » jeure parvenoit (ce qu'à Dieu ne plaise!) » à placer de fait, et jamais de droit, sur le » trône de France tout autre que notre roi

» légitime, nous suivrons avec autant de con-
» fiance que de fidélité la voix de l'honneur
» qui nous prescrit d'en appeler jusqu'à notre
» dernier soupir, à Dieu, aux Français, et à
» notre épée. »

Mgr le duc d'Enghien envoya de son côté au roi son adhésion particulière.

« SIRE,

» La lettre du 5 mars, dont Votre Majesté
» a daigné m'honorer, m'est exactement par-
» venue. Votre Majesté connoît trop bien le
» sang qui coule dans mes veines pour avoir
» pu conserver un instant de doute sur le
» sens de la réponse qu'elle me demande. Je
» suis Français, SIRE, et Français fidèle à
» son Dieu, à son roi et à ses sermens d'hon-
» neur. Bien d'autres m'envieront peut-être
» un jour ce triple avantage. Que Votre Ma-
» jesté daigne donc me permettre de joindre
» ma signature à celle de Mgr le duc d'An-
» goulême, adhérant comme lui de cœur et
» d'âme au contenu de la note de mon roi.

» *Signé* LOUIS-ANTOINE-HENRI
» DE BOURBON. »

Ettenheim, ce 22 mars 1803.

Quels sentimens ! quelle signature ! et quelle date ! Lorsqu'on lit à cette époque l'histoire des deux France, ancienne et nouvelle, qui existoient en même temps, on ne sait de laquelle on doit être plus fier ; les succès héroïques sont pour la France nouvelle, les malheurs héroïques pour l'ancienne : nos princes avoient tout emporté des grandeurs de notre patrie, ils n'y avoient laissé que la victoire.

CHAPITRE IV.

Vie de Mgr le duc de Berry à Londres. Voyages du prince.

Mgr le duc de Berry, établi à Londres, alloit une fois, tous les mois, faire sa cour au roi à Hartwell. Il visitoit aussi son ancien général Mgr le prince de Condé. Le roi avoit écrit à ce dernier ces paroles charmantes : « Jouissez, mon cher cousin, du même repos » que le plus illustre de vos aïeux goûta vo- » lontairement sous les lauriers : tout vous » sera Chantilly. » Cependant le héros de Friedberg et de Berstheim ne conduisoit plus *ses amis dans ses superbes allées de Chantilly, au bruit de tant de jets d'eau qui ne se taisoient ni jour ni nuit.* N'ayant rien à laisser au duc de Berry, son royal élève, il lui légua, par son testament, ses vieux compagnons d'armes. On voit quelle opinion il s'étoit formée du prince par la lettre qu'il lui écrivit alors : « Sans doute, lui dit-il, votre exis- » tence est cruelle ; mais nous avons fait notre

Bossuet, *Or. funèb. du grand Condé.*

» devoir. Ce n'est plus à moi, dans la cir-
» constance présente, c'est à vous à relever
» l'étendard royal, et à nous tous à mar-
» cher sous vos ordres. Votre extrême jeu-
» nesse a pu nécessiter pendant quelque temps
» l'inconvenance que vous fussiez sous les
» miens. Mais tant qu'il me restera un peu
» de force, je me ferai gloire d'être votre
» premier grenadier. » M. Pitt avoit conçu la même idée du prince, et Buonaparte lui-même en parloit avec une haute estime. Les hommes supérieurs peuvent errer dans leur opinion; mais lorsqu'ils rencontrent la vérité, ils augmentent le prix du mérite jugé de toute la valeur attachée à l'autorité du juge.

Hors ces devoirs de famille si chers à son cœur, et qu'il remplissoit avec exactitude, M^sr le duc de Berry n'en connoissoit point d'autres à Londres. Il avoit secoué le joug de la société: renfermé chez lui, il vivoit au milieu de quelques amis dont il faisoit les délices. Il avoit tout ce qu'il falloit pour rendre charmante la vie privée: de l'esprit, de la grâce, de la gaîté, du goût pour les arts, de l'ordre dans les affaires, de la régularité dans les habitudes, une humeur caressante, une bonté infinie: fait pour la lumière, il aimoit l'om-

bre ; mais quelque chose du prince lui restoit dans la condition commune ; et l'on sentoit qu'il étoit plutôt caché que perdu dans les rangs obscurs de la société. Ses loisirs en Angleterre lui permirent de s'abandonner à diverses études. Il se livra à la science des médailles, dans laquelle il fit des progrès étonnans. Il retourna ensuite à la musique, à la peinture, et se perfectionna dans la connoissance des tableaux. Il acquit aussi à Londres, sur la monarchie représentative, les idées saines que nous lui avons connues.

Les Royaumes-Unis de la Grande-Bretagne avoient atteint leur plus haut point de gloire politique lorsque Mgr le duc de Berry y vint chercher un asile. A la tête du gouvernement, M. Pitt luttoit avec des hommes capables de le seconder contre cette grande opposition qu'avoient formée les Burke, les Fox et les Sheridan. Les vieilles mœurs se soutenoient parmi les gentilshommes-fermiers qui trouvoient un appui dans le caractère du plus simple et du meilleur des rois. Restés originaux, sans être grossiers et exclusifs, les Anglais s'étoient accoutumés aux étrangers, par la noble hospitalité qu'ils avoient exercée envers eux : ils aimoient ces Français qu'ils

avoient si long-temps détestés. Mgr le duc de Berry s'étonnoit de trouver un pays qui ressembloit bien peu à celui que croyoient avoir peint Voltaire et de Lolme; pays moderne assis sur des fondemens gothiques, et dont les libertés constitutionnelles reposent sur des lois féodales.

Mgr le duc de Berry entreprit quelques voyages dans l'intérieur de l'Angleterre pour mettre à profit son exil. Il vit les prodiges de Manchester et de Birmingham. Il s'émerveilla plus qu'il ne fut enthousiasmé de ces grands miracles qui font de petites choses, de ces machines qui créent des bras et tuent des intelligences; subtiles inventions *qui ne maintiennent l'état de ce monde qu'en entretenant ce qui passe avec le temps.* Le prince remarqua le génie conservateur d'un peuple qui ne laisse rien périr, qui remet à neuf ses vieux monumens, et rétablit avec soin jusqu'à la pierre tombée d'une ruine. Les maisons de campagne dont l'Angleterre est semée, attirèrent l'attention de l'illustre voyageur. Les unes lui offroient d'élégantes *villa*, bâties sur le modèle de quelques monumens de l'Italie ou de la Grèce, et dans lesquelles demeurent oubliés les tableaux des plus grands maîtres;

Ecclés., c. XXXVIII.

les autres lui présentoient le modèle de ces vieux châteaux décrits par les romanciers : ici, des obélisques, des colonnes, des statues enlevés aux débris de Tentyra, de Palmyre et d'Athènes ; là, des pagodes indiennes, des armures d'anciens chevaliers, des arcs et des flèches de sauvages, apportés par le capitaine Cook. A Hamptoncourt, les portraits des maîtresses de Charles II ; à Windsor, les souvenirs de cette comtesse de Salisbery *qui férit le roi Edouard d'une étincelle de fine amour au cœur.* Mgr le duc de Berry trouva à Glascow la littérature des Bardes, à Oxford celle d'Homère et de Virgile, à Cambridge les sciences de Newton. Enfin le prince visita tous les monumens publics, depuis cet hôpital de Greenwich où le matelot regrette les tempêtes, jusqu'à cette abbaye de Westminster où dorment en paix les souverainetés du trône et du génie. Parmi tant de noms gravés sur tant de sépulcres, le fils de France lut avec attendrissement les noms de quelques Français encore exilés parmi ces morts.

Froissard.

CHAPITRE V.

Mgr le duc de Berry essaie de reprendre les armes et de passer en France. Magnanimité du prince de Condé et des Bourbons.

Les malheurs envoyés par la Providence faisoient connoître chaque jour une nouvelle vertu de cette maison de France, si élevée au-dessus des autres, comme les torrens qui descendent du ciel mettent quelquefois à découvert l'or que recèle la montagne. Mgr le duc de Berry perdit sa mère. Ce bon fils nous apprend par une de ses lettres avec quelle amertume il la pleura ; il éprouva une longue maladie, et l'on voit encore dans la même lettre qu'il fut tendrement soigné par son père.

Heureux ce prince s'il eût moins aimé son pays, s'il se fût enseveli pour jamais dans cette vie paisible qu'il goûtoit sur une terre hospitalière ! Mais s'il n'eût tourné ses yeux vers sa patrie, auroit-il été Français ? Il saisissoit avec ardeur toutes les occasions qui se

présentoient de rentrer en France. L'expédition des Anglais à Copenhague paroissoit liée à d'autres desseins ; le prince partit, et se rendit en Suède, espérant de servir dans quelque armée. L'entreprise manqua, et il fut forcé de revenir en Angleterre, où le roi arriva alors.

La guerre d'Espagne le tenta de nouveau : il écrivoit à M. de Mesnard : « Vous avez » fort bien jugé, mon cher Mesnard, et de » ce que j'éprouve, et de ce qui me retient. » Il n'est que trop vrai que depuis six se- » maines j'ai travaillé à aller rejoindre les » braves Espagnols, et que le gouvernement » y a mis un obstacle absolu et positif. Les » Espagnols qui sont ici nous ont évités avec » soin. Tout en admirant leurs nobles ef- » forts, il me semble qu'ils ont oublié, ainsi » que tout le monde, que les aînés de leurs » rois ont gouverné la France, et qu'il faut » que Buonaparte tombe pour leur sûreté » comme pour celle du monde. » 27 juillet 1808.

Une fois Mgr le duc de Berry fut prêt à passer en France. Il avoit formé le projet de rejoindre, avec deux personnes seulement, les royalistes de l'intérieur. « Il me suffira, » disoit-il, de trouver cinquante braves pour

» me recevoir. » Au moment de s'embarquer, il écrivit ces mots à M. de Mesnard : « L'entreprise est audacieuse : je suis bien » sûr que cela ne vous arrêtera pas ; mais » songez que vous êtes père. » Ainsi le prince, qui recherchoit pour lui les périls, craignoit de les faire partager à ses amis. M. le comte de la Ferronnays, qui soupçonnoit d'inexactitude les renseignemens arrivés de la côte de France, proposa au prince d'aller sonder le terrain ; le prince lui répondit par cette admirable lettre (1) :

Hartwell, 1809.

« J'ai reçu hier matin ta lettre d'avant-
» hier, mon cher Auguste. Je te remercie de
» tes bons conseils ; je trouve dans tout ce
» que tu me dis assez de sagesse et de raison ;
» et, ce que j'aime encore mieux, j'y trouve
» une preuve de plus de ton attachement
» pour moi : mais, mon ami, tes réflexions
» sont trop tardives, et sont inutiles. Tout
» ce que tu me dis, je me le suis déjà dit à
» moi-même : je n'ai jamais partagé ta con-

(1) Cette lettre se trouvoit à la fin de la première édition.

» fiance dans le succès de notre expédition ;
» je crois fermement que nous marchons à
» la mort, et c'est ce qui fait que je ne veux
» pas m'arrêter. Tu sais trop, mon cher Au-
» guste, les absurdités qui ont été débitées
» sur notre compte ; tu sais combien on nous
» reproche de n'avoir pas combattu avec la
» Vendée, de n'avoir pas mêlé notre sang à
» celui des royalistes : il faut faire taire la
» calomnie, et tu es trop mon ami pour me
» conseiller le contraire. Tu connois mes
» opinions sur les guerres civiles et ceux qui
» les fomentent; je me croirois traître au
» roi, traître à la France, et le plus cou-
» pable des hommes, si, pour ma propre
» gloire, ou pour mon intérêt personnel, je
» cherchois à la rallumer et à ramener sur
» cette fidèle Vendée les malheurs qui déjà
» furent le prix de son dévouement à notre
» cause. Mais puisque l'on nous assure que,
» lassés d'être opprimés, les royalistes se
» décident d'eux-mêmes à reprendre les ar-
» mes, puisqu'ils nous le font dire et qu'ils
» demandent un prince, rien ne m'empê-
» chera d'aller les rejoindre. Je combattrai
» à leur tête, je mourrai au milieu d'eux,
» et mon sang versé au champ d'honneur,

» abreuvant le sol de la patrie, rappellera
» du moins à la France qu'il existe des Bour-
» bons, et qu'ils sont encore dignes d'elle.
» Mon vieux Nantouillet et toi, mon ami,
» vous partagerez mon sort : je ne vous plains
» pas. Tu seras enterré à mes côtés ; c'est
» un moyen très-bon pour couvrir ce que tu
» appelles ta *responsabilité*. Quant à ta pro-
» position d'aller avant moi sonder le ter-
» rain et vérifier les faits, elle n'a pas le sens
» commun, et tu me connois assez pour être
» bien sûr que je ne consentirai jamais à ce
» que mon ami s'expose pour moi à un dan-
» ger que je ne partagerois pas avec lui.

» Adieu ; je serai à Londres après-demain
» à cinq heures. J'irai passer la soirée chez
» ta belle-mère ; nous causerons de tout cela.
» Embrasse ta femme et tes deux enfans ; je
» te quitte pour aller à la chasse. »

Lorsque l'usurpateur, dans l'orgueil de la prospérité, cherchoit à flétrir de grandes infortunes qu'il devoit lui-même connoître, l'ancienne race royale pouvoit-elle mieux repousser que par cette lettre les calomnies de la nouvelle dynastie ? Quel est ici l'homme supérieur, ou de Buonaparte insultant publiquement les Bourbons dans sa proclamation

aux provinces de l'Ouest, ou du duc de Berry répondant, dans le secret de l'amitié, à des outrages si cruels et si peu mérités? On peut dire que toute la mort de Mgr le duc de Berry est dans cette lettre généreuse et sublime.

L'entreprise n'eut pas lieu : seulement un soldat (1), envoyé à la découverte, y perdit la vie. La Fortune refusa à Mgr le duc de Berry la mort de Charette, pour lui réserver celle de Henri IV : elle vouloit le traiter en roi.

Une autre fois des révolutionnaires subalternes cherchèrent à attirer Mgr le duc de Berry sur le continent. Ils racontoient que les royalistes étoient prêts à se soulever en Normandie, que la seule présence du prince produiroit une révolution. Le piége fut découvert; le prince ne descendit point au rivage où sa tête avoit été mise à prix. Il s'est rencontré depuis un homme qui a livré la tête du fils de France pour rien.

Quelque temps avant l'époque où l'on voulut sacrifier Mgr le duc de Berry, un étranger se présenta en Angleterre pour proposer aux Bourbons d'assassiner l'usurpateur. Il faut

(1) Armand de Chateaubriand.

voir de quel air le prince de Condé reçoit cette proposition, et comme il en écrit à MONSIEUR. « Cet homme m'a proposé tout » unimènt, dit-il, de nous défaire de l'usur- » pateur par le moyen le plus court. Je ne » lui ai pas donné le temps de m'achever les » détails de son projet, et j'ai repoussé cette » proposition avec horreur, en l'assurant que » si vous étiez ici, vous feriez de même ; » que nous serions toujours les ennemis de » celui qui s'est arrogé la puissance et le trône » de notre roi, tant qu'il ne les lui rendroit » pas ; que nous avions combattu cet usurpa- » teur à force ouverte, que nous le combat- » trions encore si l'occasion s'en présentoit ; » mais que jamais nous n'emploierions de pa- » reils moyens qui ne pouvoient convenir qu'à » des jacobins..... Après » cela j'ai dit à l'homme qui étoit venu, qu'il » n'y avoit que l'excès de son zèle qui eût pu » le porter à venir nous faire une pareille pro- » position ; mais que ce qu'il avoit de mieux » à faire étoit de repartir tout de suite, at- » tendu que s'il étoit arrêté, je ne le récla- » merois pas, et que je ne le pourrois qu'en » disant ce qu'il est venu faire. »

Voilà les princes que l'on avoit proscrits !

Ces nouveaux Fabricius ne font point étalage de leur générosité auprès du nouveau Pyrrhus : ils ne l'avertissent point qu'on le veut tuer ; ils se contentent de chasser l'assassin, et de faire ainsi avorter son crime : leurs vertus sont pour Dieu et non pour les hommes. On les ignoreroit encore ces vertus, sans des lettres que le hasard a conservées, et qui viennent long-temps après les découvrir. Et qui repousse le premier l'idée d'un assassinat sur Buonaparte ? le grand-père du duc d'Enghien !

CHAPITRE VI.

Départ de Mgr le duc de Berry pour Jersey. Séjour du prince dans cette île.

Enfin, après vingt-deux ans de combats, la barrière d'airain qui fermoit la France fut forcée : l'heure de la restauration approchoit; nos princes quittèrent leurs retraites. Chacun d'eux se rendit sur différens points des frontières, comme ces voyageurs qui cherchent, au péril de leur vie, à pénétrer dans un pays dont on raconte des merveilles. Monsieur partit pour la Suisse; Msr le duc d'Angoulême pour l'Espagne, et son frère pour Jersey. Dans cette île, où quelques juges de Charles Ier moururent ignorés de la terre, Msr le duc de Berry retrouva des royalistes français, vieillis dans l'exil, et oubliés pour leur vertu, comme jadis, les régicides anglais pour leur crime. Il rencontra de vieux prêtres, désormais consacrés à la solitude; il réalisa avec eux la fiction du poëte qui fait aborder un Bourbon dans

l'île de Jersey après un orage. Tel, confesseur et martyr, pouvoit dire à l'héritier de Henri IV, comme l'ermite à ce grand roi :

Loin de la cour alors, dans cette grotte obscure, *Henriade.*
De ma religion je vins pleurer l'injure.

Mgr le duc de Berry passa quelques mois à Jersey ; la mer, les vents, la politique l'y enchaînèrent. Tout s'opposoit à son impatience ; il se vit au moment de renoncer à son entreprise, et de s'embarquer pour Bordeaux. Une lettre de lui nous retrace vivement ses occupations sur son rocher :

« Que direz-vous, Madame, de la liberté » que je prends de vous écrire, et de me charger de répondre à une lettre qui ne m'est » pas adressée ? Mais le tendre et touchant » intérêt que vous voulez bien m'y marquer, » est mon excuse. Je comptois bien vous » écrire, mais du sol de ma patrie, de cette » terre chérie que je vois tous les jours sans » pouvoir y atteindre ; enfin, je voulois écrire » à la veuve du grand Moreau, si digne de » lui, sur le chemin qu'il auroit déjà aplani » devant nous si le sort ne nous l'avoit en- » levé. 8 février 1814.

» Me voici donc, comme Tantale, en vue
» de cette malheureuse France qui a tant de
» peine à briser ses fers, et les vents, le mau-
» vais temps, la marée, tout vient arrêter les
» courageux efforts des braves qui vont courir
» des dangers qu'on ne me permet pas encore
» de partager. Vous dont l'âme est si belle,
» si française, jugez de tout ce que j'éprouve;
» combien il m'en coûteroit de m'éloigner de
» ces rivages qu'il ne me faudroit que deux
» heures pour atteindre! Quand le soleil les
» éclaire, je monte sur les plus hauts rochers,
» et, ma lunette à la main, je suis toute la
» côte, je vois les clochers de Coutances. Mon
» imagination s'exalte; je me vois sautant à
» terre, entouré de Français, cocardes blan-
» ches aux chapeaux; j'entends le cri de *vive*
» *le roi!* ce cri que jamais Français n'a en-
» tendu de sang-froid : la plus belle femme de
» la province me ceint d'une écharpe blanche,
» car l'amour et la gloire vont toujours en-
» semble. Nous marchons sur Cherbourg :
» quelque vilain fort, avec une garnison d'é-
» trangers, veut se défendre : nous l'empor-
» tons d'assaut, et un vaisseau part pour aller
» chercher le roi, avec le pavillon blanc qui
» rappelle les jours de gloire et de bonheur

» de la France. Ah! Madame, quand on n'est
» qu'à quelques heures de l'accomplissement
» d'un rêve si probable, peut-on penser à
» s'éloigner?

» Pardonnez toutes ces folies, Madame :
» croyez que les sentimens que vous m'avez
» inspirés sont aussi durables que ma vie.
» Veuillez me donner une petite part dans
» votre amitié, et recevoir l'hommage de
» mon tendre et respectueux attachement. »

Cette lettre charmante n'est écrite ni à des émigrés, ni à un compagnon d'infortune du prince. Les sentimens français y sont-ils moins vifs? Pouvoit-on ne pas adorer un pareil prince? Mgr le duc de Berry arriva à Jersey, grandeur évanouie, couronne tombée : toutefois ce fils de France avoit en lui quelque chose de si singulièrement propre à se faire aimer, que les habitans de Jersey ont parlé d'élever un monument en l'honneur du proscrit étranger que nos tempêtes avoient jeté dans leur île.

Les destinées de Buonaparte s'accomplirent. Ses droits eurent l'inconstance de la victoire; fidèle elle les avoit donnés, elle les retira infidèle : son favori tomba au milieu de ces gardes,

et la France alla chercher dans sa retraite le vrai roi, qui devoit supporter la prospérité comme il avoit supporté le malheur.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

Digitized by Google

SECONDE PARTIE.

Digitized by Google

Digitized by Google

SECONDE PARTIE.

VIE ET MORT DE Mgr LE DUC DE BERRY EN FRANCE.

LIVRE PREMIER.

Première et deuxième restauration. Correspondance de Mgr le duc de Berry et de Mme la duchesse de Berry. Leur mariage. Vie privée du prince.

CHAPITRE PREMIER.

Arrivée de Mgr le duc de Berry en France. Voyage de Cherbourg à Paris.

A PEINE le pavillon blanc arboré à Cherbourg avoit-il flotté dans les airs, que ce signal de paix en appela un autre. On aperçut en mer une frégate ayant aussi pavillon blanc; c'étoit la frégate *l'Eurotas*, qui conduisoit à Caen Mgr le duc de Berry; mais ce prince, ayant 1814.

découvert dans la rade de Cherbourg le drapeau sans tache, fit tourner la proue vers la première terre de France. La ville de Cherbourg avoit envoyé une députation à Jersey, afin de prier Mgr le duc de Berry de vouloir bien débarquer dans son port : le vaisseau chargé de cette députation, ne rencontra pas en mer *l'Eurotas*. Les habitans et la garnison de Jersey s'étoient distingués par les marques de respect et d'amour qu'ils avoient données au fils de France : à son départ de leur île, dix-huit cents coups de canon saluèrent le vaisseau qui portoit le prince dans sa patrie.

Le préfet maritime et les principales autorités de Cherbourg s'avancèrent en mer au-devant de *l'Eurotas*. Mgr le duc de Berry les reçut sur son bord. *L'Eurotas* entra dans la rade au bruit des salves d'artillerie, et au milieu des navires pavoisés. Le prince, descendu de la frégate anglaise, passa à bord du vaisseau amiral français, qui recommença le salut militaire. Ensuite la chaloupe de l'amiral conduisit Mgr le duc de Berry au fond du port royal. Elle étoit suivie d'une multitude d'autres chaloupes et de petits bâtimens qui portoient, avec la suite du prince, les premières autorités et les habitans les plus distingués de

la ville. Les quais étoient couverts d'une foule immense qui faisoit retentir l'air des plus vives acclamations. Le duc de Berry sauta à terre en criant : *France!* La révolution vient de répondre à ce cri.

Mgr le duc de Berry étoit accompagné des comtes de la Ferronnays, de Nantouillet, de Mesnard et de Clermont-Lodève. Le soir, la ville fut illuminée : Louis XVI avoit été reçu dans ce même port créé par lui, avec les mêmes témoignages d'allégresse. Pour répondre aux transports de la joie publique, Mgr le duc de Berry fit relâcher six cents conscrits réfractaires, et remettre au capitaine de la frégate anglaise des prisonniers de sa nation. C'est ainsi qu'il délivra à Caen d'autres prisonniers français et espagnols : tout devenoit libre sur le passage d'un Bourbon.

Parti de Cherbourg, le prince s'arrêta quelques instans à Valognes et à Saint-Lô. Il fut complimenté auprès de Bayeux par le préfet du Calvados. Ces villes croyoient revoir le bon connétable qui les fit rentrer autrefois sous l'autorité paternelle du sage Charles V. A Bayeux, un militaire se présente au prince, et lui dit : « Monseigneur me reconnoît-il ? » C'étoit un soldat de l'armée de Condé. « Si je

» vous reconnois, répondit vivement le prince
» en s'approchant de lui, et écartant ses che-
» veux. Vous devez avoir au front la cicatrice
» d'une blessure que je vous ai vu recevoir à
» Walden. » Honneur au prince qui lit si bien sur leur front le nom de ses serviteurs!

Un régiment dont l'esprit n'étoit pas encore changé, passoit dans les environs de Bayeux. On conseilloit à Mgr le duc de Berry de l'éviter. Ce fut au contraire pour le prince une raison de marcher au-devant de ces troupes. Il se présente aux soldats. « Vous êtes, leur
» dit-il, le premier régiment français que je
» rencontre. Je viens au nom du roi recevoir
» votre serment de fidélité. » Les soldats crient: *Vive l'empereur!* « Ce n'est rien, dit
» le prince avec un sang-froid admirable;
» c'est le reste d'une vieille habitude. » Il tire son épée, et crie: *Vive le roi!* Les soldats français aiment le courage; ils répètent aussitôt: *Vive le roi!*

Le prince fut reçu à Caen avec des démonstrations de joie extraordinaires. Il assista au spectacle: on lui présenta sur le théâtre, après la pièce, les prisonniers qu'il avoit fait mettre en liberté. Ainsi, la première fois que Mgr le duc de Berry parut dans nos jeux publics, ce

fut pour essuyer les larmes de quelques Français, et la dernière fois, pour y répandre son sang.

Le prince rencontra à Lisieux le brave général Bordesoulle à la tête de la cavalerie du premier corps de l'armée. A Rouen, il eut encore l'occasion d'admirer les débris de ces vieilles troupes échappées à tant de combats, et qui sembloient plutôt succomber sous le poids des victoires que sous celui des revers. Mgr le duc de Berry s'avançoit vers Paris, entre deux haies de drapeaux blancs flottant sur les remparts et sur les clochers, aux portes des villes, aux fenêtres des châteaux, des maisons et des chaumières. Partout les rues étoient sablées, les murs ornés de tapisseries, de guirlandes et de fleurs de lis d'or; partout les cloches sonnoient, les canons tiroient; les *Te Deum* étoient chantés, les cris de *vive le roi! vivent les Bourbons!* se faisoient entendre. Le prince, objet de tant d'amour, traversoit avec ravissement ces riches campagnes, ce beau pays de France, cette terre natale qui lui étoit plus inconnue que la terre de l'exil. Environné, pressé, porté par la foule, il disoit, les larmes d'attendrissement dans les yeux : « Je n'en » puis plus; j'en mourrai peut-être, mais je

» mourrai de joie. » Est-ce de joie qu'il est mort !

Un détachement de gardes à cheval attendoit Mgr le duc de Berry, au-delà de Saint-Denis. Hélas ! nous l'avons vu dernièrement passer sur ce chemin dans une tout autre pompe ! Le corps municipal, les maréchaux et les généraux le complimentèrent à la barrière. MONSIEUR attendoit son fils au château des Tuileries, et le reçut dans ses bras. Tout étoit nouveau pour le jeune prince : Paris, ses jardins, ses monumens ; et, parmi tant de Français, cet étranger de notre façon ne connoissoit que son père.

CHAPITRE II.

Le roi à Compiègne.

Cependant Louis XVIII, débarqué à Calais, approchoit de Compiègne. On se rendoit en foule de Paris à cette résidence : les Français, comme du temps de la Ligue, étoient affamés de voir un roi. Des courriers se succédoient d'heure en heure. Tout à coup on bat aux champs ; une voiture attelée de six chevaux entre dans la cour du château de Compiègne. Elle s'arrête ; on l'environne ; on en voit descendre, non le roi, mais un vieillard soutenu par son fils : c'étoit Mgr le prince de Condé et Mgr le duc de Bourbon : l'un, le guide de Mgr le duc de Berry au champ d'honneur ; l'autre, le père de son infortuné frère d'armes. De vieux serviteurs de la maison de Condé, accourus à Compiègne, poussent des cris en reconnoissant leur maître, se jettent sur ses mains qu'ils baisent avec des sanglots. Ces princes n'étoient que deux, on cherchoit en vain le troisième ; ils

étoient tout près de Chantilly, qui n'existe plus : quand l'héritier manque, qu'importe l'héritage?

Enfin, le roi lui-même arriva. Son carrosse étoit précédé des généraux et des maréchaux de France qui étoient allés au-devant de S. M. Ce ne fut plus des cris de *vive le roi!* mais des clameurs confuses, dans lesquelles on ne distinguoit rien que les accens de l'attendrissement et de la joie. MADAME accompagnoit le roi. Ses traits, comme on l'avoit remarqué lors de son mariage, offroient un mélange touchant de ceux de son père et de sa mère. Une expression de douceur et de tristesse annonçoit dans ses regards ce qu'elle avoit souffert; on remarquoit jusque dans ses vêtemens un peu étrangers, des traces de son exil. MONSIEUR, déjà vieil habitant de la France, en présenta les nouveaux enfans au père de famille.

Telle est, en France, la force du souverain légitime, cette magie attachée au nom du roi : un homme arrive seul de l'exil, dépouillé de tout, sans suite, sans gardes, sans richesses; il n'a rien à donner, presque rien à promettre; il descend de sa voiture, appuyé sur le bras d'une jeune femme; il se montre à des capitaines qui ne l'ont jamais vu, à des grenadiers

qui savent à peine son nom. Quel est cet homme? C'est le fils de saint Louis; c'est le roi! tout tombe à ses pieds.

Google

CHAPITRE III.

Mgr le duc de Berry est nommé colonel-général des chasseurs. Inspections militaires. Mot du prince. Pèlerinage de Mgr le duc de Berry à Versailles.

Le roi donna à son peuple les institutions que les siècles avoient préparées. Mais l'ouvrage de sa sagesse fut mal compris. Il falloit suivre le dessin de l'habile architecte; bâtir sur son plan un nouveau palais dont les fondemens auroient été antiques. Au lieu de cela, on se contenta de reblanchir des ruines, et de s'y loger; on se crut en sûreté dans des débris qui devoient tomber au souffle de la première tempête. Mgr le duc de Berry, nommé colonel-général des chasseurs, n'eut à s'occuper, dans la première année de la restauration, que d'inspections militaires. Il parcourut les départemens du Nord, visita les places fortes de l'Alsace, de la Lorraine et de la Franche-Comté, et revint à Paris. Il passoit un jour en revue, à Fontainebleau, un régiment de la vieille garde. Des grenadiers qui l'avoient

Août, septembre 1814.

entouré après la revue, ne pouvoient s'empêcher de lui témoigner leur admiration pour Buonaparte. « Que faisoit-il donc de si remarquable? leur dit Mgr le duc de Berry. — Il battoit l'ennemi, répondirent-ils. — Belle merveille! répliqua le prince, avec des soldats comme vous! »

Mgr le duc de Berry avoit profité de son voyage dans les provinces du Nord pour passer un moment en Angleterre, et visiter les lieux de son exil. De retour à Paris, il fit un pèlerinage à ceux de son enfance. Il partit pour Versailles avec un seul aide-de-camp. Il fut extrêmement frappé de trouver le château tout brillant d'or, de glaces et de peintures, mais inhabité, et debout, dans une espèce de désert, comme les palais enchantés des *Contes arabes*. Versailles n'a été livré qu'un moment à la révolution : aucun des gouvernemens illégitimes n'en a fait son séjour. L'imagination frappée de la majesté du règne de Louis XIV et de la violence de la révolution, oublie ce qui s'est placé entre ces deux grandeurs de l'ordre et du désordre, et s'obstine à ne voir dans Versailles que le créateur de ses merveilles. Mgr le duc de Berry regardoit avec étonnement la façade de ce palais, semblable

à une immense ville ; ces vastes rampes conduisant à des bocages d'orangers ; ces eaux jaillissantes au milieu des statues, des marbres, des bronzes, des bassins, des grottes, des parterres ; ces bosquets remplis des prodiges de l'art. Il se représentoit les fêtes brillantes données dans ce palais et dans ces jardins, encore peuplés des ombres des Montespan, des Nemours, des La Vallière, des Sévigné, des Condé, des Turenne, des Catinat, des Vauban, des Colbert, des Bossuet, des Fénélon, des Molière, des Racine, des Boileau, des La Fontaine. Et si l'on eût demandé quel étoit le voyageur que les gardiens du château conduisoient de salons en salons, de bosquets en bosquets, quel étoit cet étranger, cet inconnu, à qui ils faisoient voir la chambre de Louis XIV, le cabinet de Louis XVI, l'appartement de Mme la comtesse d'Artois, le balcon où l'infortunée Marie-Antoinette se montra au peuple, tenant M. le dauphin dans ses bras, on eût répondu que ce voyageur, cet étranger, cet inconnu étoit le neveu de Louis XVI, le fils de Mme la comtesse d'Artois, le dernier héritier de Louis XIV.

CHAPITRE IV.

Les cent-jours. Mgr le duc de Berry à Gand.

La Providence, pour nous donner une dernière leçon, rendit un moment la puissance à Buonaparte. Il sort de la mer, traverse la France, arrive à la demeure du père de famille absent, court à Waterloo, et passant rapidement par le trône et par la gloire, va se replonger dans la mer au bout du monde.

Les cent-jours ne furent qu'une orgie de la Fortune. La république et l'empire se trouvèrent en présence, également surpris d'être évoqués, également incapables de revivre. Tous ces hommes de terreur et de conquêtes, si puissans dans les jours qui leur étoient propres, furent étonnés d'être si peu de chose. En vain l'anarchie et le despotisme s'unirent pour régner : épuisée par ses excès avec le crime, la révolution étoit devenue stérile.

La vieille France, qui se retiroit, conservoit encore ses forces, après douze siècles, tandis que la nouvelle France se trouvoit déjà caduque au bout de trente ans.

Mgr le duc d'Angoulême combattit héroïquement dans le Midi. Son frère protégea la retraite de Louis XVIII, à la tête des volontaires royaux et de la maison du roi. En sortant des portes de Béthune, il rencontra un corps de troupes portant les couleurs de Buonaparte. Il se précipite au-devant de ces soldats, les appelle au combat ou à la fidélité : ils refusent l'un et l'autre. On propose au prince de faire un exemple. « Comment voulez-vous, répond-il, frapper des gens qui » ne se défendent pas ? »

Le commandement général des différens corps réunis dans le cantonnement d'Alost, fut remis à Mgr le duc de Berry. C'étoit une seconde armée de Condé. Il y déploya la même générosité et les mêmes talens militaires. Accoutumé à l'exil, on voyoit que le malheur ne lui coûtoit rien : une mort comme la sienne n'est pas chose facile, et l'on ne parvient à cette perfection que par de longues épreuves. Cette mort a révélé les nombreux bienfaits de ce prince : il secouroit, sans qu'on le sût, de pauvres familles d'Alost. Ses infortunes n'ont jamais pesé que sur lui ; et il a fait des heureux partout où il a souffert.

Il s'acquit encore un autre droit à l'estime

de ses hôtes religieux, en accompagnant, avec ses soldats, une fête chrétienne, celle où l'on célèbre le nom de ce Dieu pour lequel il n'y a point de terre étrangère; fête éternelle qui ne passe point comme celles des hommes.

Ce Dieu des infortunés est aussi le Dieu qui dispose de la victoire. Il lui plut de l'ôter à l'homme qui en avoit abusé si long-temps. La perte de la bataille de Waterloo fit refluer un grand nombre de prisonniers français dans les villes des Pays-Bas. Mgr le duc de Berry s'empressa de les secourir. Il reste un témoignage touchant de sa magnanimité : c'est le mouchoir dont il enveloppa la main d'un soldat blessé à Waterloo. Le grenadier qui possède ce drapeau blanc, ne s'en séparera qu'avec la vie; et il auroit versé mille fois son sang pour guérir la blessure du prince qui pansa la sienne.

CHAPITRE V.

Retour du roi. Mgr le duc de Berry préside le collége électoral de Lille.

Juillet 1815.

Le roi remonta sur son trône : Mgr le duc de Berry rentra une seconde fois dans cette belle France dont il ne devoit plus sortir. Ce fut encore à Saint-Denis, le terme de tous ses voyages, qu'il arriva. Bientôt après, on lui présenta les officiers du dixième régiment de ligne, qui étoit resté fidèle à Mgr le duc d'Angoulême. « Messieurs, leur dit-il, j'ai une » permission à vous demander : c'est de por- » ter votre uniforme, quand j'irai au-devant » de mon frère. »

Au premier moment de la seconde restauration, on parut vouloir profiter de la leçon reçue. Un ministre qui avoit puissamment contribué à relever deux fois le trône, donna à l'opinion l'impulsion la plus monarchique. Les colléges électoraux furent convoqués avec éclat; et les princes de la famille royale furent nommés pour présider ceux des départemens de la Seine, de la Gironde et du Nord. Arrivé

13 août 1815.

à Lille, Mgr le duc de Berry prononça, à l'ouverture du collége, un discours remarquable par les sentimens et par la manière dont ils sont exprimés :

« Le plus aimé de vos rois, Henri IV, après » de longues guerres intestines, rassembla les » notables de son royaume à Rouen, et leur » demanda des conseils ; ainsi que lui, le roi, » mon auguste seigneur et oncle, d'après la » constitution qu'il a donnée lui-même à son » peuple, s'adresse en ce moment à vous, et » me nomme particulièrement pour être son » organe auprès du département du Nord. » Je ne parlerai point de leur fidélité aux ha- » bitans d'un pays, berceau de la monarchie ; » je ne remercierai point de son dévouement » ce peuple qui rappelle si bien ces Francs » généreux et guerriers, dont il est descendu » le premier ; je me bornerai à vous dire, » Messieurs, que le roi, après vingt-six ans » de troubles et de malheurs, a besoin d'in- » terroger le cœur de ses sujets, dont il juge » d'après le sien. Ne pouvant réunir autour de » lui tous les Français, dont il est, vous le » savez, bien moins encore le monarque que » le père, il vous demande de lui adresser, » non ceux de vous qui l'aiment davantage,

» ce choix seroit impossible, et vous y vole-
» riez tous, mais ceux qui, dignes interprètes
» de votre pensée, porteront au pied de son
» trône cet oubli du passé, cette connoissance
» du présent, ce coup d'œil dans l'avenir, ce
» respect pour la Charte constitutionnelle,
» cet amour pour sa personne sacrée, enfin
» cette abnégation de soi-même qui seule peut
» assurer le bonheur de tous. »

Avant l'ouverture du collége électoral, Mgr le duc de Berry avoit voulu revoir et remercier la ville de Béthune et le sous-préfet, qui l'avoient si fidèlement reçu lors de sa retraite à Gand. Il envoya un présent à son hôte d'Alost, et une somme pour être délivrée aux indigens. Peu de fils de rois, rentrés dans leurs palais, se souviennent d'avoir été supplians, d'avoir *pris dans leurs bras le petit enfant, de s'être jetés à genoux, joignant l'autel domestique.*

Plut. *in Themist.*

CHAPITRE VI.

Mariage du prince.

Enfin, d'heureuses destinées semblèrent s'ouvrir pour Mgr le duc de Berry, par son union avec la princesse Caroline-Ferdinande-Louise, fille aînée du prince royale des Deux-Siciles. Complimenté par la Chambre des Députés, il répondit à l'orateur : « J'aurai, je » l'espère, des enfans qui, comme moi, por- » teront dans leur cœur l'amour des Français. » La France attendoit cette lignée royale : la révolution l'attendoit aussi.

Sur le rapport de M. de Castelbajac, qui fit observer à la Chambre des Députés que le mariage d'un fils de France étoit une fête de famille, la Chambre ajouta 500,000 francs au million demandé par les ministres, pour l'apanage du prince. Mgr le duc de Berry abandonna cette somme pendant cinq ans aux départemens qui avoient le plus souffert pendant la guerre.

Il avoit écrit, le 8 février, à la princesse

Caroline, la lettre qu'on va lire, pour lui demander sa main. Les lettres de M^sr le duc de Berry, que les espérances d'une longue vie promettoient de nous cacher long-temps, nous ont été révélées par sa mort. Ce prince appartient désormais à l'histoire, et l'on aime à chercher dans ses sentimens intimes, de nouveaux, motifs d'admiration et de regrets.

Paris, 8 février 1816.

« Madame ma sœur et cousine,

» Il y avoit bien long-temps que je désirois » obtenir l'aveu du roi votre grand-père et » du prince votre père, pour former une de- » mande à laquelle j'attache le bonheur de » ma vie; mais devant que j'aie obtenu leur » agrément, c'est Votre Altesse Royale que » je viens solliciter de daigner me confier le » bonheur de sa vie, en s'unissant avec moi. » J'ose me flatter que l'âge, l'expérience, et » une longue adversité m'ont assez formé » pour me rendre digne d'être son époux, son » guide et son ami. En quittant des parens si » dignes de son amour elle trouvera ici une » famille qui lui rappellera le temps des pa- » triarches. Que vous dirai-je du roi, de mon

» père, de mon frère, et surtout de cet ange,
» MADAME, duchesse d'Angoulême, que vous
» n'ayez entendu dire, sinon que leurs ver-
» tus, leurs bontés sont fort au-dessus des
» éloges que l'on peut en faire? L'union la
» plus intime règne parmi nous, et n'est ja-
» mais troublée : mes parens désirent tous
» avec impatience que Votre Altesse Royale
» comble mes vœux, et qu'elle consente à
» augmenter le nombre des enfans de notre
» Famille. Veuillez, Madame, vous rendre à
» mes prières, et presser le moment où je
» pourrai mettre à vos pieds l'hommage des
» sentimens respectueux et tendres avec les-
» quels je suis, Madame ma sœur et cousine,
» de Votre Altesse Royale le très-affectionné
» frère et cousin,

» CHARLES-FERDINAND. »

Le jour de la célébration du mariage par procuration, il écrivit encore à la princesse la lettre suivante :

Paris, 25 avril 1816.

« Votre aimable lettre m'a fait un plaisir
» que je ne puis vous exprimer, Madame et

» chère femme, car d'aujourd'hui nous nous
» sommes donné notre foi. De ce jour nous
» sommes unis par les liens sacrés du mariage;
» liens que je chercherai toujours à vous ren-
» dre doux. Vous daignez me remercier de
» vous avoir choisie pour la compagne de ma
» vie; que de remercîmens ne dois-je pas à
» Votre Altesse Royale pour avoir si promp-
» tement accédé aux vœux de vos excellens
» parens? Je sens combien il doit vous en
» coûter de les quitter, de venir presque
» seule dans un pays étranger, mais qui ne le
» sera bientôt plus pour vous, pour vous unir
» à un homme que vous ne connoissez pas.
» J'ai composé votre maison de dames dont
» la vertu et la douceur me sont connues. Le
» roi a approuvé ce choix. Votre dame d'hon-
» neur, Mme la duchesse de Reggio, est déses-
» pérée de ne pouvoir aller au-devant de vous.
» Mme de La Ferronnays, votre dame d'a-
» tours, sœur de Mme la comtesse de Blacas,
» sera la première qui aura le bonheur de
» vous faire sa cour; c'est un modèle de vertu
» et de l'amabilité la plus douce; je vous la
» recommande particulièrement; elle vous
» présentera les dames pour accompagner.
» Le duc de Lévis, votre chevalier d'honneur,

» est un homme aussi distingué par ses qua-
» lités que par ses talens. Le comte de Mes-
» nard, votre premier écuyer, est un loyal
» chevalier, qui n'est rentré en France qu'a-
» vec moi. Enfin j'espère que lorsque vous
» les connoîtrez, vous les trouverez dignes
» de l'honneur qu'ils ont de vous être attachés.

» Avec quelle impatience j'attends la nou-
» velle de votre arrivée en France! Que je
» serai heureux, ma bien chère femme, lors-
» que je pourrai vous appeler de ce doux nom!
» Tout ce que j'entends dire de vos qualités,
» de votre bonté, de votre esprit, de vos grâ-
» ces, me charme et me fait brûler du désir
» de vous voir et de vous embrasser comme
» je vous aime.

» CHARLES-FERDINAND. »

Cette fin de lettre est la formule de presque toutes les fins de lettres de Henri IV, mais avec quelque chose de grave et de chaste qui tient à la sainteté du lien conjugal. Le jour même où Mgr le duc de Berry écrivoit cette lettre, la jeune princesse lui envoyoit celle-ci du pied des autels :

Naples, 24 avril 1816.

« C'est à l'autel que je viens, Monseigneur, » de prendre l'engagement solennel d'être » votre fidèle et tendre épouse. Ce titre si » cher m'impose des devoirs que très-volon- » tiers je commence à remplir dès ce moment, » en venant vous donner l'assurance des sen- » timens que mon cœur vous a déjà voués » pour la vie; elle ne sera remplie et occupée » que de chercher les moyens de vous plaire, » à me concilier votre amitié, mériter votre » confiance. Oui! vous aurez toute la mienne, » toutes mes affections; vous serez mon guide, » mon ami; vous m'apprendrez à plaire à » votre auguste famille; vous adoucirez (je » n'en doute pas) le chagrin si vif que je vais » éprouver de me séparer de la mienne. C'est » sur vous enfin que je me repose entière- » ment du soin de ma conduite pour la diri- » ger vers tout ce qui pourra procurer votre » bonheur. J'en ferai mon étude habituelle; » puissé-je y réussir et vous prouver combien » je mets de prix à être votre compagne! C'est » dans ces sentimens que je suis, pour la vie, » votre affectionnée épouse.

» CAROLINE. »

CHAPITRE VII.

Arrivée de Mme la duchesse de Berry à Marseille.

Un détachement de la garde royale se rendit en Provence. Mme la duchesse de Reggio, Mme de La Ferronnays, Mme de Bouillé, Mme de Gontaut, M. le duc d'Havré, M. le duc de Lévis, M. le comte de Mesnard, attendoient à Marseille l'arrivée de la princesse Caroline. Elle avoit déjà assisté à Naples à des fêtes brillantes, fêtes qui semblent éternellement préparées sur les bords de ce golfe où tout ce qu'on aperçoit, ciel, mer, campagne, palais, ruines, se rattachent à des plaisirs du moment ou à des joies passées. Embarquée sur un vaisseau napolitain, Mme la duchesse de Berry traversa la mer qui avoit vu passer son aïeule, Marguerite de Provence, femme de saint Louis, revenant de la Terre-Sainte où elle avoit partagé les malheurs de son époux et de son roi. Marseille déploya à l'arrivée de la princesse cet enthousiasme qu'elle tient du sang de l'Ionie, de la beauté de son soleil, des

chansons de ses troubadours, et du souvenir du bon roi René. Caroline de Bourbon fut reçue comme Marie de Médicis, au-devant de laquelle Henri IV avoit envoyé le connétable, le chancelier, le duc de Guise, et les princesses douairières de Guise et de Nemours. Mais écoutons les deux époux : ils vont nous raconter leur histoire, et avec quel charme !

CHAPITRE VIII.

Lettres du prince et de la princesse. Mme la duchesse de Berry décrit les fêtes qu'on lui donne à Marseille et à Toulon.

Paris, 10 mai 1816.

« Je profite, Madame, du départ de Mme la » duchesse de Reggio, pour vous dire com- » bien votre seconde lettre m'a touché ; cette » lettre que vous avez écrite en sortant de la » cérémonie par laquelle vous avez confié » votre destinée entre mes mains. Je suis » chargé de votre bonheur, et ce sera la douce » et constante occupation de ma vie. J'ai vu » avec peine le retard de votre départ de » Naples : la quarantaine que vous serez obli- » gée de faire, quoiqu'elle soit abrégée au- » tant que possible, me fait présumer que ce » ne sera que dans les premiers jours du mois » prochain que j'aurai le bonheur de vous » voir. Que je regrette de n'avoir pas pu aller » à Naples moi-même vous chercher ! Mais il » faut nous soumettre aux volontés de nos

» parens, et, premiers sujets, nous devons
» l'exemple de l'obéissance. Toute la France
» vous attend avec la plus vive impatience,
» et moi plus que personne. Je vous recom-
» mande Mme la duchesse de Reggio, qui,
» malgré sa foiblesse, a voulu partir. Elle se
» trouve bien heureuse de pouvoir se rendre
» à son devoir auprès de vous.

» Adieu, Madame; je suis impatient de
» recevoir une lettre de Votre Altesse Royale,
» datée de France. Le vent qui souffle avec
» violence me fait trembler.

» CHARLES-FERDINAND. »

Du lazaret de Marseille, 26 mai 1816.

« Vos aimables lettres, Monseigneur, m'ont
» déjà habituée à votre intérêt. Je dois à
» Votre Altesse Royale de l'informer, avec
» la confiance qu'elle m'inspire, de tout ce
» que je fais ici, et d'abord de ma santé qui
» est très-bonne. Je me lève assez tard, parce
» que j'aime à dormir le matin; ainsi je n'en-
» tends la messe que de neuf à dix heures. Le
» bon duc d'Havré prend la peine de venir
» de bien loin pour y assister, ainsi que le
» préfet, M. de Villeneuve-Bargemont. M. de

» Montgrand, maire, et des députés de la
» Santé, lorsque les affaires publiques le leur
» permettent. Ainsi ils viennent me voir à
» la distance très-*respectueuse* qu'imposent
» les lois de la quarantaine. Puis je me retire
» chez moi jusqu'au dîner, après lequel je pro-
» fite de l'excellente société de Mme de La
» Ferronnays; c'est à son attachement pour
» Monseigneur que je dois sans doute la
» preuve si touchante de son dévouement de
» venir s'enfermer avec moi. J'y suis bien
» sensible comme à la demande qu'en fit aussi
» Mme la duchesse de Reggio. J'ai le plaisir de
» la voir au parloir avec Mesdames de Gon-
» taut, de Bouillé, et MM. de Lévis et de
» Mesnard, et tous ceux que M. le duc d'Ha-
» vré m'a présentés; c'est une occupation de
» l'après-dîner, avant la promenade ou la
» pêche; plaisirs que les intendans de la Santé
» m'ont procurés deux fois. Ils sont bien em-
» pressés d'employer tous les moyens d'adou-
» cir ma retraite. Jeudi passé j'ai fait une jolie
» promenade sur mer dans un très-beau canot
» que M. le commandant de la marine a fait
» venir de Toulon; on a pu entrer dans le
» port; et comme il a paru que les bons ha-
» bitans de Marseille ont été contens que l'on

» ait trouvé ce moyen de me faire voir à eux,
» j'ai demandé de renouveler la promenade
» aujourd'hui si le temps le permet; l'on m'a
» fait entendre aussi plusieurs fois de la mu-
» sique; enfin, Monseigneur, l'on n'omet
» rien de ce qui peut m'être agréable. Je suis
» bien reconnoissante, je vous assure, et vou-
» drois le montrer comme je le sens; mais je
» ne peux vaincre tout d'un coup ma timidité.
» Mon âge et le peu d'occasions que j'ai eues
» de paroître, doivent me faire excuser par
» ceux qui savent ces raisons; les autres ne
» me jugent peut-être pas avec tant d'indul-
» gence. Je n'en serai affligée que par rap-
» port à Votre Altesse Royale à qui je vou-
» drois faire éprouver tous les genres de sa-
» tisfaction. On doit me faire voir Toulon;
» je jouirai d'autant plus de ce plaisir que
» cette course n'est pas un retard, puisqu'elle
» ne fait qu'employer les jours de grâce que
» MM. de la Santé m'ont accordés; c'est un
» arrangement de l'excellent duc d'Havré. Je
» n'écris pas aujourd'hui au roi notre oncle,
» ni à votre père, pour ne les pas fatiguer;
» mais soyez assez bon pour être près d'eux
» l'interprète de mes sentimens de respect et
» d'attachement, ainsi que de ceux d'amitié

» à Mgr le duc et à Mme la duchesse d'Angou-
» lême. Il me tarde bien de faire partie de
» cette famille qui m'est déjà si chère. Vous
» m'apprendrez à lui plaire, Monseigneur ;
» vous me direz bien franchement tout ce que
» je dois faire pour cela, et surtout pour mé-
» riter votre tendresse.

» CAROLINE. »

Paris, 26 mai 1816.

« Je ne puis vous exprimer, Madame, com-
» bien je suis heureux d'apprendre votre ar-
» rivée à Marseille. J'aurois bien voulu abré-
» ger l'ennuyeuse quarantaine de Votre Al-
» tesse Royale, et je crains que vous ne trou-
» viez le temps bien long. Vous avez déjà ga-
» gné les cœurs de ceux qui n'ont fait que
» vous entrevoir. Vous êtes déjà si aimée en
» France, on désire tant vous voir ! Quand
» je sors à présent, l'on ne crie plus : *Vive*
» *le duc de Berry!* mais, ce qui me fait bien
» plus de plaisir : *Vive la duchesse de Berry!*
» *vive la princesse Caroline!*

» Je voudrois, Madame, prévenir tous les
» désirs de Votre Altesse Royale, savoir ce
» qui pourroit lui plaire : vous aurez ici une

» habitation charmante, que toute la famille
» s'occupe à arranger. Vous aimez à monter
» à cheval; je vous cherche des chevaux bien
» sages. Je sais que vous ne craignez rien;
» mais moi j'ai peur pour vous. A propos de
» courage, vous avez été en grand danger sur
» mer, auprès de cette vilaine île d'Elbe,
» d'où sont partis tous nos maux l'année der-
» nière. Cela m'a fait trembler; mais j'ai
» aimé à apprendre que vous n'aviez pas
» éprouvé la moindre frayeur. Le sang de
» Henri IV et de Louis XIV ne s'est pas dé-
» menti.

» Adieu, Madame et bien chère amie, ma
» bonne et aimable femme; en attendant le
» 15 de juin qui est encore si loin, je veux vous
» répéter que je vous aime, et que je ferai
» tout ce qui sera en moi pour vous rendre
» heureuse.

» CHARLES-FERDINAND. »

Marseille, 2 juin 1816.

« Quel plaisir pour moi, Monseigneur, de
» recevoir à cinq jours de date vos lettres très-
» aimables, mais aussi écrites trop rapide-
» ment. Permettez-moi d'en faire un petit

» reproche à Votre Altesse Royale. Vous
» m'excuserez, puisque vous m'assurez que
» vous désirez me donner toutes sortes de
» bonheur, et que vous retardez celui que j'ai
» à vous lire par l'étude qu'il faut que je fasse
» de votre écriture. N'allez pas, d'après cela,
» me juger difficile et grondeuse.

» Je suis arrivée hier soir de Toulon, où
» tous mes instans ont été employés à recevoir des hommages, des fêtes sur terre et
» sur mer. La ville entière étoit parée, décorée d'emblèmes, d'inscriptions allégoriques. Il est impossible de décrire l'enthousiasme de ces bons habitans de la Provence,
» ils me gâtent; ils touchent sensiblement
» mon cœur par les expressions répétées de
» leur amour pour le roi et pour toute sa famille. Ils ont en même temps la délicatesse
» de joindre des acclamations pour mes parens de Naples. Cela n'est-il pas charmant?
» Toutes les autorités sont excellentes, au
» dire général; ce sont bien elles qui soutiennent ce bon esprit. J'ai vu avec plaisir ce
» brave Rousse de Toulon, le seul qui ait fait
» reconnoître Louis XVII, et qui continue
» par un entier et désintéressé dévouement à
» se rendre utile à son pays et à son roi.

» L'on m'a conduite dans les arsenaux. » Celui de terre qui n'existoit pas il y a quatre » mois, est maintenant en état d'armer plus de » trente mille hommes. On le doit à l'activité » infatigable du colonel qui en est chargé, » dont le nom est M. de Laferrière. En tout, » ce petit voyage m'a intéressée. Nulle part, » je crois, on ne peut prendre une idée plus » juste des moyens et de la grandeur de la » France qu'en visitant ce beau port. S'il a » fait cet effet sur moi, qui n'y entends rien, » que doit-il produire sur les personnes qui » ont des connoissances? C'est dans treize » jours, Monseigneur, que je vous verrai, » que je jugerai par moi-même de tout le » bien que j'entends dire de votre cœur, de » votre esprit, et que je vous répéterai que » je suis et serai pour la vie votre fidèle et » affectionnée,

» CAROLINE. »

Paris, 31 mai 1816.

« Le prince de Castelcicala m'a remis hier, » Madame et bien chère amie, des lettres » pour vous de vos chers parens; je ne perds » pas un instant pour vous les envoyer. J'ai

» encore reçu aujourd'hui des nouvelles de
» Marseille, du 23; je sais que vous enchantez
» tout ce qui vous entoure, et tout ce qui peut
» vous apercevoir. Votre promenade en bateau
» a eu un grand succès, et surtout la promesse
» que vous avez faite de la renouveler. Je ne
» vous écrirai pas aujourd'hui une longue
» lettre, en ayant tant à vous envoyer qui
» doivent vous intéresser davantage. Je m'oc-
» cupe de vous chercher des chevaux, et j'es-
» père en trouver qui vous conviennent. Nous
» avons été voir la corbeille que le roi vous
» donne, et j'espère que vous en serez con-
» tente. Il y a surtout une robe de bal que je
» serai charmé de vous voir porter. Mon père
» rassemble votre bibliothèque; mon frère
» et sa femme ornent votre chambre; chacun
» de nous se fait un si doux plaisir de vous
» être agréable! Et qui le désire plus que ce-
» lui qui vous est déjà uni par les liens les
» plus sacrés? Je suis toujours effrayé de mes
» trente-huit ans; je sais qu'à dix-sept, je
» trouvois ceux qui approchoient de la qua-
» rantaine bien vieux. Je ne me flatte pas de
» vous inspirer de l'amour, mais bien ce sen-
» timent si tendre plus fort que l'amitié : cette
» douce confiance qui doit venir de l'amitié

» même. Je vois que je ne finis pas, et vous
» avez toutes vos lettres à lire. Adieu ; encore
» quinze grands jours. Je baise les mains de
» ma femme comme je l'aime.

» CHARLES-FERDINAND. »

Paris, 4 juin 1816.

« J'ai reçu hier, Madame et bien chère
» amie, votre bonne et aimable lettre du 27.
» Tout le monde dit beaucoup de bien de
» vous; mais je juge encore plus de ce que
» vous valez par vos lettres, où je trouve tout
» ce qui est fait pour me charmer. Vous me
» demandez de vous donner des conseils ; je
» vous dirai tout ce que je croirai vous être
» utile. Vous vous plaignez de votre timidité;
» elle sied à votre âge, et vous savez y mêler
» la bonté et la noblesse. Vous êtes entourée
» de l'amour des habitans du Midi, qui sont
» bien bons. Vous êtes un présage de bon-
» heur pour la France, et *la terreur des fac-*
» *tieux* (1).

» CHARLES-FERDINAND. »

(1) Louvel l'a bien prouvé.

CHAPITRE IX.

Suite des lettres. Mme la duchesse de Berry quitte Marseille, et continue à parler de la France à mesure qu'elle s'approche de Fontainebleau.

Montélimart, 5 juin 1816.

« La lettre de Monseigneur, du 13 mai, » m'est parvenue avant qu'il m'ait été pos- » sible de finir ma réponse à celle du 26. Je » vous remercie sensiblement de la seconde » comme de la première. Vous m'avez fait » un vrai plaisir de m'envoyer celles de mes » parens.

» On continue à me faire voir la France » parée. Dans tous les lieux où je passe, les » acclamations sont continuelles, ainsi que » les complimens des autorités. J'y suis bien » sensible; mais je dirai tout bas à Monsei- » gneur, à celui pour qui je n'ai rien de ca- » ché, et pour lui seul, que je sens le poids » de ces honneurs, et n'en serai jamais eni- » vrée. Il me tarde de jouir d'une vie paisible » en famille. Que Votre Altesse Royale re-

» çoive, en attendant, l'assurance de ma
» tendresse : elle durera autant que ma vie.

» CAROLINE. »

Lyon, 9 juin 1816.

« Votre lettre du 4 et du 5 juin, Monsei-
» gneur, m'a été remise le soir de mon arri-
» vée à Lyon ; je ne veux plus vous répéter
» que je vous en remercie : une fois pour
» toutes, comptez sur ma tendre reconnois-
» sance, et soyez sûr que rien n'échappe à
» ma sensibilité : vous l'avez touchée vive-
» ment.

» Vous êtes content de moi, dites-vous,
» Monseigneur ? C'est sans doute pour me
» rassurer ; car je sens qu'il me manque beau-
» coup, mais beaucoup pour être ce que je
» voudrois pour vous plaire, et pour répon-
» dre à l'idée trop flatteuse qu'on vous a don-
» née de Caroline. Croyez à son bon cœur,
» à son désir de répondre à votre confiance,
» en vous accordant la sienne tout entière.
» Voilà tout ce dont je puis vous répondre ;
» vos soins, vos bontés feront le reste.

» Je suis bien sensible à tout ce qu'on fait
» pour embellir mon habitation et parer ma

» personne. Comment témoigner à tous ma
» reconnoissance ? Vous m'aiderez, Monsei-
» gneur ; ce n'est que vis-à-vis de vous que
» j'essaie déjà de n'avoir plus besoin d'inter-
» prète, car je vous dis bien franchement
» que vous êtes cher à votre

» CAROLINE. »

Paris, 9 juin 1816.

« C'est, Madame et chère amie, par un
» des plus dévoués serviteurs de notre mai-
» son que je vous écris, par un homme bien
» heureux de notre union, le bon prince de
» Castelcicala. Je n'ai pas besoin de vous le
» recommander, il me connoît bien, m'ayant
» vu si long-temps en Angleterre. Avec quel
» plaisir je prendrois sa place ! C'est donc
» dans six jours que je vous verrai ! J'ai tou-
» jours peur que vous ne me trouviez pas
» beau, car les peintres de Paris ne sont pas
» comme ceux de Palerme ; ils flattent. Avec
» quel plaisir je presserai votre main ! Pres-
» sez aussi la mienne, si je ne vous déplais
» pas trop. La contrainte où nous serons pen-
» dant deux jours me gênera bien. Ma Caro-
» line, je vais m'occuper de votre bonheur,

» de vos plaisirs. Je sais que vous aimez le
» spectacle, j'ai des loges à tous les théâtres.
» J'ai une jolie campagne dont on vous aura
» parlé, nous y irons bien souvent ensemble.
» Je chasse souvent, vous y viendrez en ca-
» lèche; vous aimez la musique, je l'aime
» aussi beaucoup. Enfin, Madame, je cher-
» cherai à vous rendre heureuse, et j'espère
» y parvenir. Vous avez, si je dois croire
» tout ce qui vous a vue, bonté, douceur, es-
» prit et gaîté : que peut-on de mieux? Ce-
» pendant nous nous trouverons des défauts :
» tendre indulgence sera notre devise.

» CHARLES-FERDINAND. »

Fontainebleau, 12 juin 1816.

« Votre lettre de Lyon, que je reçois de
» la main du roi, me fait un plaisir que je
» ne puis vous exprimer. Je suis charmé que
» vous me grondiez sur mon écriture : vous
» avez bien raison; mais, en vous écrivant,
» mon cœur m'emporte, et vous n'avez pas
» d'idée de l'effort que je suis obligé de faire
» pour être lisible. Encore trois jours! je
» brûle de vous voir. J'éprouve aussi aujour-
» d'hui un grand bonheur; je possède votre

» portrait. Au moins celui-là ne vous défigure
» pas du tout ; et fût-il un peu flatté, l'on
» peut être encore fort agréable sans être
» aussi jolie que ce portrait.

Ce 13.

» Le prince de Castelcicala me remet votre
» lettre de Moulins, qui est plus aimable en-
» core que les autres. Enfin c'est demain que
» je verrai ma femme, celle dont le bonheur
» doit être mon ouvrage. »

Hélas ! le prince a fait le malheur de celle dont il comptoit faire la félicité : mais qui faut-il accuser ? Comme ces deux jeunes époux aimoient la France ! quelle reconnoissance bien sincère (car elle étoit bien cachée dans ces lettres) des hommages qu'on leur rend ! Ces lettres renferment-elles un seul mot que l'âme la plus naïve, la plus noble et la plus tendre pût désavouer ? Qui ne voudroit, en les lisant, avoir pour frère et pour sœur, pour fils et pour fille celui et celle qui les ont écrites ?

M^sr le duc de Berry et Mme la duchesse de Berry offroient un touchant rapport de destinées : sortis de la même race, tous deux

Bourbons, tous deux ayant vu la chute du trône de leur famille, tous deux remontés à leur rang, ils n'avoient guère connu avant leur mariage que l'exil et l'infortune. Battus de la même tempête, ils s'étoient unis pour s'appuyer. Après tant d'années de calamités, ils cherchoient quelques momens de bonheur : leurs lettres prouvent combien il a été cruel de les leur ravir.

CHAPITRE X.

Mme la duchesse de Berry arrive à Fontainebleau. Célébration du mariage à Paris.

La princesse arriva le jour où Mgr le duc de Berry l'attendoit, comme on le voit dans sa dernière lettre. Sa marche à travers la France avoit été une longue fête. Au terme de sa course elle trouva deux tentes dressées dans la forêt de Fontainebleau, à la croix de Saint-Hérem. Elle y fut reçue par le roi, Madame, Monsieur, Mgr le duc d'Angoulême et Mgr le duc de Berry. Tout s'y passa avec les mêmes cérémonies et les mêmes étiquettes qu'au mariage de Louis XV. Dans cette famille de France rien ne change, quand même le royaume est changé : c'est ainsi qu'elle ramène à la longue, par son immobilité, les institutions à un point fixe, et donne au gouvernement une forme impérissable.

Les premières pompes du mariage de Mgr et de Mme la duchesse de Berry furent charmantes

sous les arbres. On diroit que les descendans des rois chevelus ont conservé une prédilection secrète pour les forêts : ils ont aimé à placer leurs palais dans la solitude, à promener les enchantemens de leur cour sous de grands chênes. Que de souvenirs ce Fontainebleau, habité par vingt-neuf rois depuis Robert, n'offroit-il pas à la jeune princesse? Saint Louis, l'auguste chef de sa race, y avoit fait bâtir un hôpital pour les pauvres, *parmi lesquels il cherchoit*, comme il le disoit, *Jésus-Christ*. Aux travaux du saint, d'autres siècles ajoutèrent les ouvrages de Charles-le-Victorieux et de François, le restaurateur des lettres. Henri IV datoit ses lettres de *ses délicieux déserts* de Fontainebleau. Louis XIII les embellît encore. Vint l'infortuné Louis XVI qui jeta des pins sur les rochers, comme un voile de deuil ; et trente ans après on vit un pape prisonnier dans les bosquets où Louis XIV avoit aimé la Vallière. Et toutes ces choses, qui sont de l'histoire pour le monde, ne sont pour cette maison de France que des traditions de famille.

Le mariage fut enfin célébré à Notre-Dame. Chacun, en voyant cette cérémonie, se souvenoit d'une autre pompe ; chacun considé-

roit combien peu de temps il faut pour changer les ris en larmes, pour mettre le maître du monde à la place de l'exilé, et l'exilé sur le trône du maître du monde. Ce qui paroissoit devoir être plus durable que les empires, c'étoit la félicité de M^sr le duc et de Mme la duchesse de Berry. Jamais il n'y eut mariage mieux assorti, mari plus affectueux, femme plus dévouée et plus tendre. La France étant en paix avec l'Europe, M^sr le duc de Berry put jouir enfin d'un repos qu'il avoit bien acheté, et qui, depuis long-temps, étoit l'objet de ses vœux.

CHAPITRE XI.

Vie privée du prince. Anecdotes du cocher, du valet de pied et du piqueur. Pension de M. de Provenchère.

ADORÉ de sa maison, Mgr le duc de Berry y établit un ordre parfait : non cet ordre naturel à la médiocrité de l'esprit, mais celui qui tient à la délicatesse de l'âme, et qui donne l'indépendance. Il vouloit que cet ordre, établi pour lui-même, se retrouvât encore parmi ses domestiques. Quand ils plaçoient une somme à la caisse d'épargne, il doubloit cette somme, afin de les encourager à l'économie, et de les rendre prévoyans pour l'avenir. Excellent maître, sa bonté n'avoit d'autre défaut que d'être impatiente comme son humeur. Il avoit plusieurs fois signifié à un cocher qu'il ne vouloit plus être mené par lui. « Tu » es trop vieux pour travailler, lui disoit-il » brusquement, va-t'en. » Le cocher, non moins déterminé à rester, déclaroit qu'il avoit une nombreuse famille, et qu'il falloit qu'il travaillât. « Et que ne disois-tu cela plus tôt?

» s'écrie le prince : c'est une autre affaire.
» J'augmente de 1200 fr. ta pension de re-
» traite ; mais, bon homme, je t'en prie, re-
» pose-toi. »

Depuis quelque temps le prince entendoit toute sa maison retentir du nom d'un certain *Joseph*, qu'on ne cessoit d'appeler dans les jardins, les cours, les vestibules. Il ordonne qu'on lui amène cet homme qu'il ne connoissoit pas. « Eh bien ! Joseph, lui dit-il,
» c'est donc toi qui mènes ma maison ? Tu me
» parois faire la besogne de tout le monde.
» Es-tu marié, as-tu des enfans ? » Joseph tremblant répond : « Oui, Monseigneur. » Les gages de Joseph furent doublés.

Aubry étoit le premier piqueur du prince, souvent loué, souvent grondé, suivant la fortune de la chasse. Un rendez-vous est donné à Compiègne. Aubry reçoit ordre de s'y trouver à huit heures précises du matin. Le prince arrivé plus tôt, ouvre la chasse à sept heures et demie. Aubry, exact à huit heures, entend la chasse au loin dans la forêt. A midi, M^sr le duc de Berry rentre fatigué, le cerf égaré, les chiens en défaut. Il demande Aubry, avec les marques de la plus vive impatience. On trouve Aubry qui se cachoit : on l'amène tout inter-

dit devant Monseigneur. « Aubry, s'écrie le » prince, quelle est la punition des gens qui » ne sont pas exacts? » Aubry ne peut répondre. « Tu ne le sais pas, dit le prince : hé » bien, moi, je le sais, c'est de payer une » amende, et je la paie. » Il lui remet une somme pour ses enfans.

Il n'oublioit jamais les services qu'on lui avoit rendus. Sa reconnoissance alla chercher jusqu'en Amérique M. de Provenchère, son premier valet de chambre, que l'âge et les infirmités retenoient aux Etats-Unis. Par une rare délicatesse, Mgr le duc de Berry nomma pour son trésorier ce vieux serviteur; et c'étoit à ce titre qu'il recevoit une pension, quoique le prince n'eût jamais ni trésor ni cassette.

CHAPITRE XII.

Suite de la vie privée. Charité du prince.

Les bontés de Mgr le duc de Berry ne se renfermèrent pas dans sa maison. Dans toutes les parties de la France, il découvroit les misérables : son nom, comme celui de la charité même, se trouvoit mêlé à toutes les œuvres de miséricorde. Ce caractère est particulier à nos rois. Il nous reste des ordonnances qui prescrivent, dans les temps les plus désastreux, l'acquittement des aumônes, avant les *assignations*, ou qui commandent de surseoir au paiement de toutes dettes, à l'exception des aumônes, *exceptis eleemosynis*. Chaque soir on remettoit à Mgr le duc de Berry une feuille contenant l'analyse des pétitions qui lui étoient présentées dans le courant du jour ; et, selon les renseignemens obtenus, il faisoit droit à ces petitions.

Ordon. des rois de France, t. II, p. 300-447.

Il prenoit sur ses goûts pour satisfaire sa générosité. C'est ainsi qu'il renonça à l'achat de quelques tableaux qu'on proposoit de lui vendre à Anvers. « J'ai réfléchi à votre pro-

» position, écrivoit-il à M. Despalières, et » j'ajourne l'emplette. Dans un temps où mes » pauvres appellent ma sollicitude, je me » reprocherois d'acheter si cher un plaisir » dont je puis me passer. » Une autre fois il disoit au maire de son arrondissement : « Quand vos pauvres auront besoin de moi, » ne m'épargnez pas. »

Il donnoit à la société de bienfaisance, dont il étoit président, un secours de 500 fr. par mois ; et, dans l'année 1816, il versa à la caisse de cette société la somme de 11,000 fr. comme don extraordinaire. A la mort de Mgr le prince de Condé, il remplaça son général dans la présidence de l'association paternelle des chevaliers de Saint-Louis. C'étoit un droit : on a déjà dit que, par un testament fait en Angleterre, le prince de Condé avoit légué le soin de ses compagnons d'armes à celui qui avoit partagé leurs périls. En apprenant la mort du héros de Berstheim, Mgr le duc de Berry laissa échapper ces paroles, qui disent tout : « Nous avons perdu notre vieux dra- » peau blanc. »

Les charités connues de Mgr le duc de Berry se montoient à plus de 100,000 écus par an ; et beaucoup d'autres étoient cachées. Mme la

duchesse de Berry secondoit merveilleusement le penchant généreux du prince. On a calculé que leurs aumônes réunies, dans l'espace de six ans, se sont élevées à 1,388,851 fr., somme énorme pour un prince dont le revenu étoit au-dessous de celui de plusieurs généraux, banquiers et propriétaires. Il faut ajouter à ce million 388,851 fr., les 500,000 fr. que Mgr le duc de Berry abandonnoit par an aux départemens qui avoient le plus souffert de la guerre; ce qui fait deux millions dans le cours de quatre années : en tout, près de quatre millions d'aumônes.

Tous ces dons étoient accompagnés de soins qui en doubloient le prix. Le prince et la princesse, suivant le précepte de l'Evangile, visitoient les malheureux auxquels ils accordoient des secours. Quelquefois ils se cachoient mutuellement leurs bonnes œuvres. Comme ils sortoient un jour ensemble, une pauvre femme se présente à eux avec ses enfans. La plus jeune des filles de cette femme s'approche naïvement de la princesse. « Je m'en suis » chargée, » dit Mme la duchesse de Berry en » rougissant. — « Bien, répondit le prince, » j'aime à vous voir augmenter notre fa- » mille. »

CHAPITRE XIII.

Suite de la vie privée. Diverses aventures.

L'HUMANITÉ suit la charité, ou plutôt elle en fait partie. Le cheval d'un des dragons de la garde, qui accompagnoient le roi dans une promenade, s'abattit : le dragon eut la jambe cassée, Mgr le duc et Mme la duchesse de Berry le rencontrèrent ; ils descendirent de leur voiture, y firent placer le blessé, ordonnèrent qu'on le conduisît à l'Elysée pour être soigné jusqu'à parfaite guérison, et s'en retournèrent à pied, par un soleil ardent. C'étoit le même prince qui, souvent manquant de tout, n'avoit pas trouvé une main pour le secourir.

MONSIEUR avoit donné à son jeune fils cette chaumière de Bagatelle, qui fit tant parler au commencement de la révolution, et dont le dernier commis de Buonaparte auroit dédaigné les jardins et l'ameublement. Mgr le duc de Berry aimoit cette petite retraite où il nourrissoit les pauvres des environs. Il y al-

loit souvent le matin, dans la belle saison. Un jour, traversant le bois de Boulogne, il rencontre un enfant chargé d'un panier. Le prince arrête son cabriolet. « Petit bonhomme, » où vas-tu ? » dit-il à l'enfant. — « A la » Muette, porter ce panier, » répond celui-ci. — « Il est trop lourd pour toi, ce pa- » nier, dit le prince : donne-le moi, je le re- » mettrai en passant. » Le panier est placé dans le cabriolet, et le prince le dépose fidèlement à son adresse. Il va trouver ensuite le père de l'enfant, et lui dit : « J'ai rencontré » votre petit garçon ; vous lui faites porter » des paniers trop lourds ; vous détruirez sa » santé, et vous l'empêcherez de grandir. » Achetez-lui un âne pour porter son pa- » nier. » Et il lui donne l'argent pour acheter l'âne.

Qu'un grand monarque, qu'un homme célèbre se mêlent inconnus à la foule, on aime à les y chercher ; mais pourtant rien de plus facile que les vertus de position qu'ils déploient dans ces aventures : l'orgueil humain s'arrange de descendre pour remonter. Ce n'est point ce plaisir des contrastes qu'on éprouve en lisant la vie privée de Mgr le duc de Berry. Il n'étoit point roi ; il n'avoit point

encore cet éclat de gloire que la mort lui a donné : accoutumé à l'obscurité, ce n'étoit point une chose nouvelle pour lui de se trouver au milieu des rangs inférieurs de la société. Ce qui fait donc le charme des mots et des actions dont il remplissoit ses journées, c'est la supériorité même de sa nature : on aime et l'on admire l'homme dans le prince, indépendamment de la scène qui le fait connoître.

CHAPITRE XIV.

Suite des aventures.

PAR une matinée du mois de juin, qui sembloit devoir être belle, Mgr le duc de Berry et Mme la duchesse de Berry allèrent se promener à pied sur le boulevard : survient un orage. Un jeune homme passe avec un parapluie ; le prince le prie de le lui prêter pour sa femme. « Volontiers, dit le jeune homme. » Madame me permettra-t-elle de l'accom- » pagner ? » — « Très-certainement, » dit le prince. Et le voilà qui marche auprès de la princesse avec l'étranger. Le chemin étoit long : le jeune homme disoit souvent : « Est-ce » ici ? » — « Encore quelques pas », répondoit le prince. On approche de l'Elysée-Bourbon, la garde reconnoît LL. AA. RR., et prend les armes. Le jeune homme, dans la dernière confusion, balbutie des excuses. Mgr le duc de Berry le rassure, et le remercie.

Dans une autre course avec Mme la duchesse de Berry, il fut obligé de se réfugier dans la

loge d'une portière, qui eut lieu de remercier le Ciel de lui avoir envoyé de pareils hôtes.

Lorsqu'on transporta au Pont-Neuf la statue de Henri IV, un accident arrêta l'appareil dans l'avenue de Marigny. Mgr le duc de Berry, qui se trouvoit sur la terrasse de son jardin, le long de cette avenue, aperçut MONSIEUR et Mgr le duc d'Angoulême, au milieu du peuple, dans leur voiture; il descend tête nue, en habit bleu, et sans Ordres. La foule, qui ne le reconnoissoit pas, ne vouloit pas le laisser passer. Par hasard quelqu'un le nomme. Aussitôt la multitude ouvre ses rangs, et le prince passe en disant : « Je vous demande » pardon, mes amis; c'est mon père et mon » frère qui m'appellent. » Le peuple fut charmé de cette simplicité et de cette confiance. Ce prince étoit au milieu des Français sous la protection publique, comme ces riches moissons qui reposent dans nos champs, sans gardes et sans défenseurs.

Il alloit souvent aux incendies, travailloit, portoit de l'eau, et ne se retiroit que le dernier; il se trouvoit ainsi continuellement mêlé aux aventures populaires. Il revenoit avec un aide-de-camp d'une de ses promenades accoutumées, lorsque, remontant le long du

quai au Charbon, il aperçoit des charbonniers qui retenoient un de leurs camarades. Celui-ci faisoit des efforts pour se débarrasser et se jeter dans la Seine. Le prince approche, entre en conversation, et apprend que le charbonnier qui veut se noyer, est un père de famille livré au désespoir, par la perte d'une somme de 400 fr. Le prince fend la foule, arrive à l'homme, emploie tous les raisonnemens, et obtient de lui, avec beaucoup de peine, qu'il différera l'exécution de son dessein de quelques momens. Le traité conclu, Monseigneur confie le charbonnier à la garde de ses camarades ; l'aide-de-camp court au palais, et apporte les 400 fr. Les charbonniers apprirent alors que l'inconnu avec lequel ils avoient causé si familièrement, étoit le neveu du roi. Ces braves gens, qui ne pouvoient rien pour leur bienfaiteur pendant sa vie, ont fait éclater leur reconnoissance à sa mort : ils ont accompagné à sa dernière demeure le prince dont ils n'ont pu sauver les jours, comme il avoit sauvé ceux de leur infortuné camarade.

Les artistes avoient leur bonne part des visites de Mgr le duc de Berry. Il tomboit tout à coup dans l'atelier de nos grands pein-

tres ; comme François Ier chez Léonard de Vinci ; il y passoit des heures entières à les voir travailler, mêlant à sa vive admiration d'utiles et savantes critiques. Si aucune remarque fine n'échappoit à la délicatesse de son goût, aucun sentiment élevé n'étoit étranger à la noblesse de son cœur. Il apprit que les restes du château de Bayard étoient à vendre ; il désira les acquérir, mais sous la condition que le contrat ne seroit pas fait en son nom. Après la chute et le rétablissement de la monarchie, un fils de France traitant pour acheter en secret les débris du manoir du plus parfait des chevaliers, est une chose qui peint à la fois et le prince et le siècle. Il y a des temps où il n'est permis ni d'honorer des ruines, ni d'être sans reproche.

Les personnes les moins bienveillantes pour le prince étoient désarmées aussitôt qu'elles l'avoient vu : il ne sortoit pas d'un musée, d'un atelier, d'une manufacture sans y laisser un ami. Ses moyens de succès étoient tirés de sa propre nature. Apercevoit-il un enfant, il couroit à lui, le prenoit dans ses bras ; le caressoit, l'embrassoit : voilà le père et la mère séduits. Lui présentoit-on un objet d'art, il l'examinoit curieusement : voilà le savant

ou l'artiste charmé. Enfin, il suivoit envers tout le monde, par bonhomie, le conseil de Nestor, qui recommande d'appeler chaque soldat par son nom, afin de lui prouver qu'on le connoît, et qu'on estime sa race. Il y a des gens qui s'attendrissent encore aujourd'hui lorsqu'ils racontent que Mgr le duc de Berry leur avoit demandé des nouvelles de leur santé en les appelant par leurs noms. « Comment, » disent-ils, voulez-vous qu'on résiste à » cela? » Pourquoi ces choses étoient-elles admirables dans Mgr le duc de Berry? Parce que la simplicité est le génie dans une âme supérieure : dans une âme commune, la simplicité est le train de nature : c'est tout juste la médiocrité.

CHAPITRE XV.

Suite du précédent.

Gracieux, délicat, élégant, ingénieux dans ses souvenirs avec les personnes d'un rang plus élevé, Mgr le duc de Berry trouvoit toujours quelque chose d'heureux à leur dire. Il écrivoit à M. le marquis de Gontaut : « En confiant à la vicomtesse de Gontaut le » soin de ce que j'aurai de plus cher au monde, » j'ai cru lui donner une marque de mon es- » time particulière ; et j'ai saisi avec empres- » sement cette occasion de montrer à tout ce » qui porte le nom de Biron, combien je » compte sur un zèle et un dévouement aux- » quels nous sommes accoutumés depuis des » siècles. »

Le général Levavasseur venoit de perdre son fils ; Monseigneur lui écrit aussitôt : « J'apprends avec beaucoup de peine, mon » cher Levavasseur, la perte cruelle que vous » venez de faire : elle est du nombre de ces » événemens pour lesquels on ne peut offrir

» de consolation. Si l'assurance du très-vé-
» ritable intérêt que je prends à votre mal-
» heur en adoucissoit l'amertume, vous pou-
» vez y compter positivement. Votre pauvre
» fils annonçoit des dispositions qui auroient
» fait votre bonheur. Il vous en reste un ;
» toutes vos affections vont se concentrer sur
» lui : il faut espérer qu'il s'en rendra digne,
» et vous dédommagera, autant qu'il sera en
» lui, du chagrin que vous éprouvez en ce
» moment. Je regrette que ce soit un si triste
» événement qui me donne l'occasion, mon
» cher Levavasseur, de vous renouveler l'as-
» surance de mon attachement et de ma par-
» faite estime. »

Quatre mois après, Monseigneur donne un bal ; il pense au général Levavasseur, et recommande de *ne pas lui envoyer d'invitation*. Quelle mémoire ! et comme ce prince eût aimé un fils ! Le jour même de sa mort, Mgr le duc de Berry ne fut occupé que des moyens d'arranger les affaires d'un homme qu'il aimoit, et qu'il avoit attaché à son service.

Cette vie simple n'étoit point perdue pour le trône. On s'apercevoit d'un progrès sensible dans la raison du prince, d'un adoucissement graduel dans son caractère. Ses idées

se fixoient ; à l'écart des hommes, il les voyoit mieux. La première partie de ses jours s'étoit passée tout en expériences, la seconde tout en réflexions : il recueilloit pour son règne le fruit de ses malheurs et le résultat de ses jugemens.

CHAPITRE XVI.

Mme la duchesse de Berry perd ses deux premiers enfans. Fatalité des nombres.

Cependant la fatale destinée qui poursuivoit le prince, reparoissoit de temps en temps comme pour conserver ses droits et empêcher la prescription. Mme la duchesse de Berry accoucha le 13 juillet 1817 d'une fille qui ne vécut point. La princesse se plaignoit d'avoir donné le jour à une fille. « Ne vous désolez » point, lui dit Monseigneur : si c'étoit un » garçon, les méchans diroient qu'il n'est pas » à nous, tandis que personne ne nous dis- » putera cette chère petite fille. »

Le 13 septembre 1818, la princesse accoucha de nouveau d'un garçon qui mourut au bout de deux heures. Mgr le duc de Berry, frappé, le 13 février 1820, du coup mortel, remarqua le retour de cette date ; il n'auroit pas souffert que l'on comptât pour un jour fatal le 13 avril 1814, jour qui le rendit à la France.

Lorsqu'Henri IV fut assassiné, on fit aussi des calculs sur le nombre 14. On remarqua qu'Henri étoit né 14 siècles, 14 décades et 14 ans après la nativité de Notre-Seigneur; qu'il vit le jour un 14 décembre, et qu'il mourut un 14 mai; qu'il y avoit 14 lettres dans son nom; qu'il avoit vécu quatre fois 14 ans, quatre fois 14 jours et 14 semaines; qu'il avoit été roi, tant de France que de Navarre, 14 tréetérides; qu'il avoit été blessé par Jean Châtel, 14 jours après le 14 décembre, en l'année 1594, entre lequel temps et celui de sa mort, il n'y a que 14 ans, 14 mois et 14 fois cinq jours; qu'il avoit gagné la bataille d'Ivry le 14 mars; que le dauphin étoit né 14 jours après le 14 septembre; qu'il avoit été baptisé le 14 août; que le roi avoit été tué le 14 mai, 14 siècles 14 olympiades après l'Incarnation; que l'assassinat eut lieu deux fois 14 heures après que la reine étoit entrée en pompe dans l'église de Saint-Denis, pour y être couronnée; que Ravaillac avoit été exécuté 14 jours après la mort du roi, en l'année 1610, laquelle se divise justement par 14; car 115 fois 14 font 1610.

Journ. de l'Etoile.

Mgr le duc de Berry, dernier prince des Bourbons, dans la ligne directe, fut tué d'un

coup de couteau comme le premier roi Bourbon. Il expira le 14 février 1820, comme son aïeul le 14 mai 1610. Le premier Condé avoit été assassiné d'un coup de pistolet : le dernier Condé a été fusillé. Presque tous les ducs de Berry (y compris Louis XVI qui porta ce nom) ont eu une fin malheureuse. L'histoire, dans tous les siècles, a fait de pareils rapprochemens qui ne prouvent rien, sinon la ressemblance des adversités parmi les hommes.

CHAPITRE XVII.

Pressentimens de Mgr le duc de Berry comparés à ceux de Henri IV.

Mme de Sévigné appelle le rossignol *le héraut du printemps* : la jeune princesse, fille de notre aimable prince, étoit venue nous annoncer le retour des beaux jours de la monarchie, et nous prédire un frère et un roi. La naissance de MADEMOISELLE avoit redoublé la tendresse de Mgr le duc de Berry pour sa femme ; il chérissoit dans cette princesse la mère des monarques futurs qui devoient assurer le repos de l'Etat : l'amour de la patrie augmentoit en lui l'amour paternel. Toutefois des pensées tristes l'assiégeoient.

Il existe en France une certaine classe d'hommes ou d'avortons révolutionnaires qu'on ne sauroit définir ; c'est, si l'on veut, la bassesse vivante et personnifiée ayant pour âme le crime. Ces hommes, ensevelis dans le mépris sous un gouvernement régulier, étouffent ; et, pour donner passage à la voix de leur

conscience, ils ont recours aux lettres anonymes : ces lettres ne sont pour ainsi dire que la copie des pages de ce livre éternel où les forfaits de la pensée sont écrits. De pareilles lettres avoient souvent été adressées à Mgr le duc de Berry ; dans les derniers temps, elles s'étoient multipliées, et leur style devenoit de plus en plus atroce. Le prince en étoit assez frappé, soit qu'il eût des pressentimens secrets, soit qu'il ne pût s'empêcher de reconnoître les symptômes d'une décomposition sociale.

Henri IV avoit de même pressenti sa fin. « Pardieu, je mourrai dans cette ville, répétoit-il à Sully ; je n'en sortirai jamais : ils » me tueront. Je vois bien qu'ils mettent toute » leur dernière ressource dans ma mort. » Une autre fois, il dit à Marie de Médicis : « Ma mie, si ce sacre ne se fait jeudi, je vous » assure que vendredi passé vous ne me verrez » plus. » Il lui dit encore dans une autre occasion : « Passez, passez, madame la régente ! » Un jour il répondit à M. de Guise qui s'entretenoit avec lui : « Vous ne me connoissez pas maintenant, vous autres, mais » je mourrai un de ces jours, et quand vous » m'aurez perdu vous connoîtrez lors ce que

Mémoires de Sully, Bassomp., *Journ. de l'Et.*, etc.

» je valois. » Bassompierre, qui étoit présent, voulut le ramener à des idées moins tristes, en lui faisant l'énumération de ses félicités. Henri se prit à soupirer, et lui repartit : « Mon » ami, il faudra quitter tout cela. » — « Il falloit » bien, dit Péréfixe, qu'il y eût plusieurs » conspirations sur la vie de ce bon roi, puis- » que de vingt endroits on lui en donnoit avis, » puisqu'on fit courir le bruit de sa mort en » Espagne et à Milan, puisqu'il passa un » courrier par la ville de Liége, huit jours » avant qu'il fût assassiné, qui dit qu'il portoit » nouvelle au prince d'Allemagne qu'il avoit » été tué. » Quelle singulière ressemblance ! La mort de Mgr le duc de Berry a été aussi annoncée d'avance par des voyageurs, des lettres, des courriers. Le bruit en étoit public à Londres huit jours avant l'événement. Enfin, Mgr le duc de Berry devoit périr, comme Henri IV, dans une fête.

LIVRE II.

Mort et funérailles du prince.

CHAPITRE PREMIER.

Mgr le duc de Berry est blessé à l'Opéra.

Ce n'est pas la première fois que le sang chrétien a coulé dans ces spectacles que l'Eglise appelle le petit Paganisme, *dans ces jours gras consacrés au vieillard portant la faux.* C'est pour les fidèles une tradition des jeux de l'amphithéâtre, un héritage du martyre.

Unctis falciferi Senis Diebus. Martial, Epig.

Le dimanche 13 février, Mgr le duc et Mme la duchesse de Berry allèrent à l'Opéra, où les danses et les jeux étoient appropriés aux folies de ce temps de l'année. Ils profitèrent d'un entr'acte pour visiter, dans leur loge, Mgr le duc et Mme la duchesse d'Orléans. Mgr le duc de Berry caressa les enfans, et

joua avec le petit duc de Chartres. Témoin de cette union des princes, le public applaudit à diverses reprises.

Mme la duchesse de Berry, en retournant à sa loge, fut heurtée par la porte d'une autre loge qui vint à s'ouvrir. Bientôt elle se trouva fatiguée, et voulut se retirer : il étoit onze heures moins quelques minutes. Mgr le duc de Berry la reconduisit à sa voiture, comptant rentrer ensuite au spectacle.

Le carrosse de Mme la duchesse de Berry s'étoit approché de la porte. Les hommes de garde étoient restés dans l'intérieur; depuis long temps le prince ne souffroit pas qu'ils sortissent : un seul, en faction, présentoit les armes et tournoit le dos à la rue de Richelieu. M. le comte de Choiseul, aide-de-camp de Monseigneur, étoit à la droite du factionnaire, au coin de la porte d'entrée, tournant également le dos à la rue de Richelieu.

M. le comte de Mesnard, premier écuyer de Mme la duchesse de Berry, lui donna la main gauche pour monter dans son carrosse, ainsi qu'à Mme la comtesse de Béthizy : Mgr le duc de Berry leur donnoit la main droite. M. le comte de Clermont-Lodève, gentilhomme d'honneur du prince, étoit derrière le

prince, attendant que Son Altesse Royale rentrât, pour le suivre ou le précéder.

Alors un homme, venant du côté de la rue de Richelieu, passe rapidement entre le factionnaire et un valet de pied qui relevoit le marche-pied du carrosse. Il heurte ce dernier, se jette sur le prince, au moment où celui-ci se retournant pour rentrer à l'Opéra, disoit à Mme la duchesse de Berry : « Adieu, » nous nous reverrons bientôt. » L'assassin appuyant la main gauche sur l'épaule gauche du prince, le frappe de la main droite, au côté droit, un peu au-dessous du sein. M. le comte de Choiseul, prenant ce misérable pour un homme qui en rencontre un autre en courant, le repousse en lui disant : « Prenez donc » garde à ce que vous faites. » Ce qu'il avoit fait étoit fait !

Poussé par l'assassin sur M. le comte de Mesnard, le prince porta la main sur le côté où il n'avoit cru recevoir qu'une contusion ; et tout à coup il dit : « Je suis assassiné ! cet » homme m'a tué ! » — « Seriez-vous blessé ? » Monseigneur ? » s'écrie le comte de Mesnard. — Et le prince réplique d'une voix forte : « Je suis mort, je suis mort, je tiens le poi- » gnard ! »

Au premier cri du prince, MM. de Clermont et de Choiseul, le factionnaire nommé Desbiez, un des valets de pied, plusieurs autres personnes avoient couru après l'assassin qui s'étoit enfui par la rue de Richelieu. Mme la duchesse de Berry, dont le carrosse n'étoit pas encore parti, entend la voix de son mari, et veut se précipiter par la portière qu'on entr'ouvre. Mme la comtesse de Béthizy la retient par sa robe; un des valets de pied l'arrête pour l'aider à descendre; mais elle s'écriant : « Laissez-moi, je vous ordonne de me lais- » ser, » s'élance, au péril de sa vie, par-dessus le marche-pied de la voiture. Le prince s'efforçoit de lui dire de loin : « Ne descendez » pas! » Suivie de Mme la comtesse de Béthizy, elle court à Monseigneur que soutenoient M. le comte de Mesnard, M. le comte de Clermont et plusieurs valets de pied. Le prince avoit retiré le couteau de son sein, et l'avoit donné à M. de Mesnard, l'ami de son exil.

Dans le passage où se tenoit la garde, il y avoit un banc; on assit Mgr le duc de Berry sur ce banc, la tête appuyée contre le mur, et l'on ouvrit ses habits pour découvrir la blessure. Elle rendoit beaucoup de sang. Alors le prince dit de nouveau : « Je suis mort! un

» prêtre ! venez, ma femme, que je meure » dans vos bras. » Une défaillance survint. La jeune princesse se précipita sur son mari, et dans un instant ses habits de fête furent couverts de sang.

L'assassin déjà arrêté par un garçon de café, nommé Paulmier, par le factionnaire Desbiez, chasseur au 4e régiment de la garde royale, et ensuite par les sieurs David, Lavigne et Boland, gendarmes, avoit été amené à la porte où il avoit commis son crime. Les soldats l'entouroient ; il étoit à craindre qu'ils ne le massacrassent. M. le comte de Mesnard leur cria de ne pas le toucher. M. le comte de Clermont donna l'ordre de le conduire au corps-de-garde, et l'y suivit. On le fouilla : on trouva sur lui un autre poignard avec sa gaîne et la gaîne du poignard laissé dans la blessure. Ces objets furent donnés à M. le comte de Clermont qui les remit à M. le comte de Mesnard.

CHAPITRE II.

Premier pansement du prince.

Tandis que Mgr le duc de Berry étoit assis sur le banc dans le passage, M. le comte de Choiseul, un valet de pied, un ouvreur de loges, avoient couru pour chercher un médecin. On leur avoit indiqué le docteur Blancheton : il demeuroit dans le voisinage, et vint à l'instant même. M. Drogard, médecin, l'avoit précédé. Ces deux hommes de l'art trouvèrent Mgr le duc de Berry dans le petit salon de sa loge où il avoit été porté. En entrant dans ce salon, le prince qui avoit repris sa connoissance, demanda si le coupable étoit un étranger. On lui répondit que non. « Il est cruel, » dit le fils de France, de mourir de la main » d'un Français ! »

Mme la duchesse de Berry s'adressa au docteur Blancheton pour connoître la vérité, promettant de la supporter avec courage : il répondit que le prince n'ayant pas rendu le sang par la bouche, c'étoit un favorable au-

gure. M. Blancheton crut d'abord que la plaie étoit au bas-ventre où il trouva une grande quantité de sang épanché; mais il reconnut bientôt qu'elle étoit au-dessous du sein droit. Il la dégagea du sang caillé : le prince fut saigné au bras droit par M. Drogard. Monseigneur recouvra alors assez de force pour dire aux deux médecins : « Je suis bien sensible à » vos soins; mais ils sont inutiles; je suis » perdu. » M. Blancheton essaya de lui persuader que la blessure n'étoit pas profonde. « Je ne me fais pas illusion, repartit le prince; » le poignard est entré jusqu'à la garde, je » puis vous l'assurer. » Mme la duchesse de Berry arracha sa ceinture pour servir de bandage et d'appareil. Elle seule avoit conservé sa présence d'esprit dans ce moment affreux, et déployoit un caractère au-dessus des âmes communes. Le prince, dont la vue s'obscurcissoit, disoit de temps en temps : « Ma » femme, êtes-vous là?» — « Oui, répondoit » la princesse en essuyant ses pleurs; oui, je » suis là; je ne vous quitterai jamais. »

M. Bougon, premier chirurgien ordinaire de MONSIEUR, instruit du malheur par M. Esquirolle, médecin de la Salpêtrière, se rendit en hâte auprès de Mgr le duc de Berry : le

docteur de Lacroix venoit d'arriver de son côté. Le prince reconnut M. Bougon qui l'avoit suivi à Gand, et qui avoit espéré lui donner ses soins sur un autre champ de bataille. « Mon » cher Bougon, lui dit-il, je suis frappé à » mort. » En attendant l'application des ventouses, le dévoué serviteur d'un si bon maître suça la blessure à diverses reprises. « Que » faites-vous, mon ami? dit le royal patient; » la plaie est peut-être empoisonnée! »

CHAPITRE III.

Arrivée de Mgr l'évêque de Chartres, de Mgr le duc d'Angoulême, de MADAME et de MONSIEUR. Second pansement de la blessure.

Mgr le duc de Berry n'avoit cessé de demander un prêtre. M. le comte de Clermont étoit parti pour les Tuileries, d'où il ramena Mgr l'évêque de Chartres, confident d'une conscience qui n'a rien à cacher à la terre. Le prélat, accoutumé à admirer le père, venoit s'instruire auprès du fils. Il trouva le prince dans le cabinet de sa loge, assis dans un fauteuil, soutenu par ses gens, et entouré de chirurgiens; il avoit toute sa connoissance. Le blessé tendit la main au respectable évêque, demanda les secours de la religion, en exprimant les plus vifs sentimens de foi, de repentir et de résignation. Mgr l'évêque de Chartres exhorta Mgr le duc de Berry à la confiance en Dieu : il lui demanda un acte général de contrition, afin de pouvoir l'absoudre, calmer ses inquié-

tudes, et attendre le moment où il seroit possible à S. A. R. de faire une confession plus détaillée.

M. le comte de Mesnard, se flattant encore que la blessure n'étoit pas mortelle, étoit allé chercher Mgr le duc d'Angoulême. Ce prince, qui venoit de se coucher, s'habilla à la hâte, et se rendit au lieu de douleur. L'entrevue des deux frères ne peut s'exprimer. Mgr le duc d'Angoulême se jeta sur la plaie de Mgr le duc de Berry, en la baisant et en l'inondant de ses larmes; ses sanglots l'étouffoient: son malheureux frère étoit également incapable de parler.

Tout ceci se passoit dans le petit salon de la loge. On résolut alors de porter le prince dans une pièce voisine, où l'on établit une espèce de lit sur quatre chaises, que l'on remplaça par un lit de sangle.

Mgr le duc d'Angoulême, craignant quelque nouveau danger, n'avoit pas permis à MADAME de l'accompagner lorsqu'il s'étoit rendu à l'Opéra; mais MADAME n'avoit pas tardé à le suivre. Que lui importent les périls? Est-il une douleur qui puisse se passer d'elle, une adversité qui l'ait jamais fait reculer? MADAME est accoutumée à regarder la révolution en face: ce n'étoit pas la première fois que la fille de

Louis XVI et de Marie-Antoinette prenoit soin d'un frère mourant.

Bientôt MONSIEUR arrive. Il faut connoître la bonté, la tendresse, le cœur paternel de ce prince pour savoir ce qu'il eut à souffrir. MONSIEUR s'étoit obstiné à venir seul; mais il ne savoit pas qu'un de ses meilleurs serviteurs, M. le duc de Maillé, avoit trouvé moyen de l'accompagner, et de faire la place de l'honneur de la place la moins honorée. Mgr le duc de Berry témoigna le désir de donner sa bénédiction à MADEMOISELLE; elle lui fut apportée par Mme la vicomtesse de Gontaut. Alors le prince levant une main défaillante sur sa fille : « Pauvre enfant, lui dit-il, je souhaite que tu » sois moins malheureuse que ceux de ma fa- » mille. » Mgr le duc d'Orléans, Mme la duchesse d'Orléans, Mlle d'Orléans, qui s'étoient rencontrés au spectacle, n'avoient pas quitté le prince : le père du duc d'Enghien arriva à son tour.

On tenta les saignées de pieds presque sans succès; mais plusieurs applications successives des ventouses apportèrent quelque soulagement au prince. Le pouls se ranima, le visage se colora, le sang coula par les veines ouvertes : l'on se réjouit de voir couler ce sang!

M. le duc de Maillé et M. le comte d'Andenarde étoient allés chercher M. Dupuytren. Ce célèbre chirurgien arriva à une heure : quand il entra, il trouva le prince couché sur le côté droit; sa pâleur, ses traits altérés, sa respiration courte, le gémissement qui s'échappoit de sa poitrine, la sueur froide qui couvroit son front, le désordre de ses mouvemens, le bouleversement de son lit, le sang qui inondoit ce lit, et plus que tout cela, l'horrible blessure qui se présentoit à découvert, frappèrent de consternation un homme pourtant accoutumé aux spectacles des douleurs humaines. Le prince ne connoissoit point M. Dupuytren : il lui tendit affectueusement la main, en lui disant qu'il souffroit cruellement. M. Dupuytren examina la blessure, puis se retira à l'écart pour consulter avec les hommes de l'art, MM. Blancheton, Drogard, Bougon, Lacroix, Thercin, Caseneuve, Dubois, Baron, Roux, et Fournier, jeune chirurgien, qui se fit distinguer par son zèle. On fut d'avis d'élargir la plaie comme le seul moyen qui restât d'ouvrir une issue au sang épanché dans la poitrine.

M. Dupuytren se rapprocha du prince, et l'interrogea sur son état; il ne put en obtenir

de réponse. Il pria Mme la duchesse de Berry de lui adresser quelques questions. La princesse se penchant sur le lit, dit à son mari : « Je vous en prie, mon ami, indiquez-moi » l'endroit où vous souffrez. » Le prince se ranima à cette voix si chère, prit la main de sa femme, et la posa sur sa poitrine. Mme la duchesse de Berry reprit : « C'est là que vous » souffrez ! » — « Oui, répondit-il avec » peine, j'étouffe. »

Monsieur voulut éloigner sa fille pendant l'opération. « Mon père, dit-elle, ne me for- » cez pas à vous désobéir ; » et se tournant vers les gens de l'art : « Messieurs, faites votre » devoir. » Pendant l'opération elle étoit à genoux au bord du lit, tenant le prince par la main gauche. Lorsqu'on porta le fer dans la plaie, Mgr le duc de Berry s'écria : « Laissez- » moi, puisque je dois mourir. » — « Mon » ami, dit sa femme en pleurs, souffrez pour » l'amour de moi ! » Un mot de cette jeune et admirable princesse apaisoit les douleurs de son mari ; et quand Mgr l'évêque de Chartres parloit de religion, tout se changeoit dans le malheureux prince en acte de résignation à la volonté de Dieu.

L'opération faite, Mgr le duc de Berry passa

la main sur les cheveux de la princesse, et lui dit : « Ma pauvre femme, que vous êtes mal-
» heureuse ! » On reconnut dans l'opération toute la profondeur de la plaie. Le couteau dont le prince avoit été frappé avoit six à sept pouces de longueur ; la lame en étoit plate, étroite, à deux tranchans, comme celle du couteau de Ravaillac, et extrêmement aiguë.

CHAPITRE IV.

Diverses paroles du prince. Il annonce la grossesse de Mme la duchesse de Berry. Le prince avoue une faute.

Un moment de calme suivit l'élargissement de la plaie : les mourans près d'expirer éprouvent presque toujours un soulagement qui leur laisse le temps de jeter un dernier regard sur la vie ; c'est le voyageur qui s'assied un instant pour contempler le pays qu'il a parcouru, avant de descendre le revers de la montagne. Le prince tenoit la main de M. Dupuytren, et le prioit de l'avertir lorsqu'il sentiroit le pouls remonter ou s'affaisser : vigilant capitaine, il posoit une sentinelle expérimentée pour n'être pas surpris par la mort, et pour s'avancer courageusement au-devant de ce grand ennemi : *Mors, ubi est victoria tua ?*

Dans cet intervalle de repos il adressa ces paroles à Mme la duchesse de Berry : « Mon » amie, ne vous laissez pas accabler par la » douleur ; ménagez-vous pour l'enfant que » vous portez dans votre sein. » Ce peu de

mots fit un effet surprenant sur l'assemblée : en présence de la douleur on sent naître malgré soi un mouvement de joie; l'attendrissement redouble en même temps pour le prince qui laisse à la patrie pour dernier bienfait cette dernière espérance. Il s'en va ce prince; il semble emporter avec lui toute une monarchie, et à l'instant même il en annonce une autre. O Dieu! feriez-vous sortir notre salut de notre perte même? La mort cruelle d'un fils de France a-t-elle été résolue dans votre colère ou dans votre miséricorde? est-elle une dernière restauration du trône légitime, ou la chute de l'empire de Clovis? Le prince a-t-il fui l'avenir, ou est-il allé en solliciter un plus favorable pour nous auprès de celui qui laisse quelquefois désarmer sa colère?

Partout où Mgr le duc de Berry tournoit ses yeux à demi éteints, c'étoit pour donner une marque de bonté ou de reconnoissance : tandis que M. Blancheton lui pressoit la tête, pour comprimer l'horrible douleur qu'il y éprouvoit, il aperçut à quelque distance au pied de son lit des domestiques fondant en larmes : « Mon père, dit-il à MONSIEUR, je » vous recommande ces braves gens et toute » ma maison. »

Des vomissemens survinrent. Le prince répéta plusieurs fois que le poignard étoit empoisonné. Quelque temps auparavant il avoit demandé à voir son assassin : « Qu'ai-je fait à » cet homme ? répétoit-il ; c'est peut-être un » homme que j'ai offensé sans le vouloir. » — « Non, mon fils, lui répondit MONSIEUR : » vous n'avez jamais vu, vous n'avez jamais » offensé cet homme ; il n'avoit contre vous » aucune haine personnelle. » — « C'est donc » un insensé ? » repartit le prince. O digne enfant de l'Evangile, vous mettiez en pratique le dernier conseil du saint roi de France à son fils : « Si Dieu t'envoie l'adversité, » reçois-la bénignement ! » *Joinville.*

Il s'informoit souvent de l'arrivée du roi. « Je n'aurai pas le temps, disoit-il, de de- » mander grâce pour la vie de l'homme. » Il ajoutoit après en s'adressant tour à tour à son père et à son frère : « Promettez-moi, » mon père ; promettez-moi, mon frère, de » demander au roi la grâce de la vie de » l'homme. »

On a déjà raconté que Mgr le duc de Berry, libre en Angleterre, avoit eu une de ces liaisons que la religion réprouve, et que la fragilité humaine excuse. On peut dire de lui ce

qu'un historien a dit d'Henri IV : « *Il étoit* » *souvent foible, mais toujours fidèle, et l'on* » *ne s'aperçut jamais que ses passions eus-* » *sent affoibli sa religion.* » Mgr le duc de Berry, cherchant en vain, dans sa conscience, quelque chose de bien coupable, et n'y trouvant que quelques foiblesses, vouloit pour ainsi dire, les rassembler autour de son lit de mort pour justifier au monde la grandeur de son repentir, et la rudesse de sa pénitence. Il jugea assez bien de la vertu de sa femme pour lui avouer ses torts, et pour lui témoigner le désir d'embrasser les deux innocentes créatures, filles de son long exil. « Qu'on les » fasse venir, s'écria la jeune princesse, ce » sont aussi mes enfans. » Les deux petites étrangères arrivèrent au bout de trois quarts d'heure ; elles se mirent à genoux en sanglotant au bord du lit de leur seigneur, les joues baignées de larmes et les mains jointes. Le prince leur adressa quelques mots tendres en anglais pour leur annoncer sa fin prochaine, leur ordonner d'aimer Dieu, d'être bonnes, et de se souvenir de leur malheureux père. Il les bénit, les fit se relever, les embrassa ; et, adressant la parole à Mme la duchesse de Berry : » Serez-vous assez bonne, lui dit-il, pour

Vie du P. Cotton, Par le P. d'Orléans.

» prendre soin de ces orphelines? » La princesse ouvrit ses bras où les petites filles se réfugièrent; elle les pressa contre son sein, et leur faisant présenter MADEMOISELLE, elle leur dit : « Embrassez votre sœur. » — « Pauvre Louise, s'écria alors Mgr le duc de » Berry, en s'adressant à la plus jeune, vous » ne verrez plus votre père! » On étoit partagé entre l'attendrissement pour le prince, et l'admiration pour la princesse. Mme la vicomtesse de Gontaut, qui n'étoit pas prévenue, paroissoit étonnée. MADAME s'en aperçut, et lui dit : « Elle sait tout; elle a été » sublime. »

CHAPITRE V.

Le prince fait une confession publique, et reçoit l'extrême-onction. Diverses paroles du prince.

CEPENDANT on étendit le prince sur un matelas à terre, tandis qu'on remuoit sa couche. Ce fut là qu'il se confessa d'abord en particulier à Mgr l'évêque de Chartres, et qu'il fit ensuite à haute voix un aveu public de ses fautes : on auroit cru voir saint Louis expirant sur son lit de cendre. Il demanda pardon à Dieu de ses offenses et des scandales qu'il avoit pu donner. « Mon Dieu, ajouta-t-il, pardonnez-moi, » pardonnez à celui qui m'a ôté la vie !

Il demanda ensuite à son père sa bénédiction. « *Lors le doux père remit et pardonna* » *au fils les défauts et courroux, et avec mer-* » *veilleuse ferveur de foi lui donna sa béné-* » *diction, et entre ses saints baisers le salua* » *et à Dieu le recommanda.* » Ces princes trouvoient tous les exemples dans leur famille.

Renaud, dans la *Vie de Philippe-le-Bel.*

Le mourant étant remis sur son lit, Mgr le duc d'Angoulême se replaça à genoux à ses cô-

» tés. Ah! mon frère, dit le Machabée chré-
» tien, vous qui êtes un ange sur terre, croyez-
» vous que Dieu me pardonne? » — « Vous
» pardonner! répondit Mgr le duc d'Angou-
» lême, il fait de vous un martyr! » Un rayon de joie parut sur le front du prince mourant; il ne douta point qu'un frère si pieux ne connût les desseins de la Providence; et il se reposa de son bonheur sur la foi du juste.

Alors le curé de Saint-Roch, que M. le comte de Clermont avoit été chercher, arriva avec les saintes huiles : partout où l'on trouve une douleur, on rencontre un prêtre chrétien. Mgr le duc de Berry demanda le Viatique : l'évêque de Chartres lui dit avec un vif regret que les vomissemens s'y opposoient. Le prince se résigna, fit un signe de croix, et attendit l'extrême-onction. Il commença son *confiteor*, et frappa comme un coupable d'une main pénitente ce sein que le poignard sembloit n'avoir ouvert que pour en faire sortir les innocens secrets, et d'où il ne s'écouloit que des vertus avec le sang de saint Louis.

Le prince voyoit s'approcher sa dernière heure; il ressentoit des douleurs cruelles, et tomboit à tout moment en défaillance. On l'entendoit répéter à voix basse : « Que je

» souffre! que cette nuit est longue! le roi » vient-il? » Il appeloit souvent son père ; et son père étouffant ses sanglots, lui disoit : « Je suis là, mon ami. » On lui apprit que les maréchaux étoient arrivés. « J'espérois, répondit-» il, verser mon sang au milieu d'eux pour la » France. » Dévoré d'une soif ardente, il ne buvoit qu'à regret, et seulement pour se soutenir jusqu'à l'arrivée du roi. On lui annonça M. de Nantouillet. « Viens, mon bon Nan-» touillet, mon vieil ami, s'écria-t-il en fai-» sant un effort, que je t'embrasse encore » une fois! » Le *vieil ami* se précipita sur la main du prince, et sentit amèrement l'impuissance de l'homme à racheter de ses jours les jours qu'il voudroit sauver.

Les compagnons de M. de Nantouillet, M. le comte de Chabot, M. le marquis de Coigny, M. le comte de Brissac, M. le vicomte de Montélégier, M. le prince de Beaufremont, M. le comte Eugène d'Astorg, étoient accourus : ils se pressoient autour de leur prince expirant, comme ils l'auroient environné au champ d'honneur. Leur douleur étoit partagée par les autres loyaux serviteurs attachés au reste de la famille royale. M. le marquis de Latour-Maubourg se tint cons-

tamment debout au pied du lit de Mgr le duc de Berry : ce guerrier qui avoit laissé une partie de son corps sur les champs de bataille, étoit là comme un noble témoin envoyé par l'armée, pour assister au dernier combat d'un héros.

Nuit d'épouvante et de plaisir! nuit de vertus et de crimes! Lorsque le fils de France blessé avoit été porté dans le cabinet de sa loge, le spectacle duroit encore. D'un côté on entendoit les sons de la musique, de l'autre les soupirs du prince expirant; un rideau séparoit les folies du monde de la destruction d'un empire. Le prêtre qui apporta les saintes huiles traversa une troupe de masques. Soldat du Christ, armé pour ainsi dire de Dieu, il emporta d'assaut l'asile dont l'Eglise lui interdisoit l'entrée, et vint, le crucifix à la main, délivrer un captif dans la prison de l'ennemi.

Une autre scène se passoit près de là : on interrogeoit l'assassin. Il déclaroit son nom, s'applaudissoit de son crime; il déclaroit qu'il avoit frappé Mgr le duc de Berry pour tuer en lui toute sa race; que si lui, meurtrier, s'étoit échappé, il seroit allé *se coucher*, et que le lendemain il eût renouvelé son attentat sur la personne de Mgr le duc d'Angoulême. *Se*

coucher! Pour dormir! Malheureux! votre bienveillante victime avoit-elle jamais troublé votre sommeil? Dans la suite de son interrogatoire, cette brute féroce, sans attachement même sur la terre, a déclaré que Dieu n'étoit qu'un mot, qu'elle n'avoit d'autre regret que de n'avoir pas sacrifié toute la Famille royale. Et le prince expirant, plein de tendresse et d'amour, n'a d'autre regret que de ne pouvoir sauver la vie de son meurtrier, et il n'accuse personne, et sa rigueur ne tombe que sur lui-même. Ce prince qui sait que Dieu n'est pas un mot, tremble de comparoître au tribunal suprême; le martyre lui ouvre les portes du Ciel, et il ne se croit pas assez pur pour aller rejoindre le saint roi et le roi martyr : il ne peut trouver dans son innocence l'assurance que l'assassin trouve dans son crime. Voilà les hommes tels que la révolution les a faits, et tels que la religion les faisoit autrefois.

CHAPITRE VI.

Arrivée du roi. Le prince demande la grâce de son assassin.

La foule s'étoit écoulée du spectacle : le plaisir avoit cédé la place à la douleur. Les rues devenoient désertes : le silence croissoit ; on n'entendoit plus que le bruit des gardes et celui de l'arrivée des personnes de la cour : les unes, surprises au milieu des plaisirs, accouroient en habit de fête ; les autres réveillées au milieu de la nuit, se présentoient dans le plus grand désordre. Çà et là se glissoient quelques obcurs amis des Bourbons qu'on ne voit point dans les temps de la prospérité, et qui se retrouvent, on ne sait comment, au jour du malheur. Les passages conduisant à l'appartement du prince, étoient remplis : on se pressoit à ces mêmes portes où l'on s'étouffe pour rire ou pour pleurer aux fictions de la scène. On cherchoit à découvrir quelque chose lorsque les portes venoient à s'ouvrir ; on interrogeoit ses voisins, et, par des nouvelles

subitement affirmées, subitement démenties, on passoit de la crainte à l'espérance, de l'espérance au désespoir.

Trois bulletins avoient été portés aux Tuileries. A cinq heures le roi arriva; on l'avoit toujours rassuré sur la position du prince. Le mourant qui avoit entendu le bruit des chevaux dans la rue, parut revivre. Le roi entra. « Mon oncle, dit aussitôt Mgr le duc de Berry, » donnez-moi votre main, que je la baise pour » la dernière fois. » Le roi s'avança; son visage exprimoit cette majestueuse douleur que ressentit Louis XIV lorsqu'il vit l'espoir de la monarchie reposer sur la tête d'un enfant. Il donna sa main à baiser à son neveu, et baisa lui-même celle du prince infortuné. Alors Mgr le duc de Berry dit au roi : « Mon oncle, » je vous demande la grâce de la vie de » l'homme. » Le roi, profondément ému, répondit : « Mon neveu, vous n'êtes pas aussi » mal que vous le pensez, nous en reparle- » rons. » — « Le roi ne dit pas *oui*, reprit le » prince en insistant. Grâce au moins pour la » vie de l'homme, afin que je meure tran- » quille! »

Revenant encore sur le même sujet, il disoit : « La grâce de la vie de cet homme eût

» pourtant adouci mes derniers momens. » Enfin, lorsqu'il ne pouvoit déjà parler que d'une voix entrecoupée, et en mettant un long intervalle entre chaque mot, on l'entendoit dire : « Du moins si j'emportois l'idée..... que » le sang d'un homme.... ne coulera pas pour » moi après ma mort !.... »

Le roi demanda en latin à M. Dupuytren ce qu'il pensoit de l'état du prince. M. Dupuytren fit un signe qui ne laissa au monarque aucune espérance.

Mgr le duc de Berry avoit pourtant rassemblé le reste de ses forces sous les yeux du chef de son auguste maison. Le pouls s'étoit ranimé, la parole étoit plus libre, l'étouffement moins violent. Le prince s'inquiéta du mal qu'il avoit pu faire au roi en troublant son sommeil. Il le supplia de s'aller coucher. « Mon enfant, répondit le roi, j'aifa it ma » nuit ; il est cinq heures. Je ne quitterai » plus. » Le jour en effet étoit venu pour éclairer un si beau trépas : le prince alloit se réveiller parmi les anges, au moment où, parmi les hommes, il avoit accoutumé de sortir du sommeil.

CHAPITRE VII.

Désespoir de Mme la duchesse de Berry. Mort du prince.

MONSEIGNEUR ne s'étoit point abusé sur le soulagement apporté à son état par la vertu de cette présence du roi, qui ranime toujours un cœur français. Il sentit approcher une défaillance, et dit : « C'est ma fin. »

Madame la duchesse de Berry, qui depuis si long-temps faisoit violence à sa douleur, la laissa enfin éclater. « Ses sanglots me tuent, » s'écria le prince ; emmenez-la, mon père! » On entraîna la princesse dans le cabinet voisin. Toutes les dames attachées à sa maison, Mme la duchesse de Reggio, Mme la comtesse de Béthizy, Mme la comtesse d'Hautefort, Mme la comtesse de Noailles, Mme la comtesse de Bouillé, Mme la vicomtesse de Gontaut l'environnèrent (1). La princesse fut un peu sou-

(1) Mme la marquise de Gourgues, absente pour cause de maladie, ne s'est pas consolée de n'avoir pu se trouver à cette scène de désolation. Une petite-fille de M. de Malesherbes étoit

lagée par ses larmes : elle promit de ne plus pleurer, et rentra dans l'appartement du prince.

Si, dans quelque partie de l'Europe civilisée, on eût demandé à un homme un peu accoutumé aux choses de la vie, ce que faisoit à cette heure la famille royale de France, il eût répondu sans doute qu'elle étoit plongée dans le sommeil au fond de ses palais, ou que surprise par une révolution, elle étoit entraînée au milieu d'un peuple ému. Non : tout ce peuple dormoit sous la garde de son roi, et le roi veilloit seul avec sa famille! Après tant de scènes produites par la révolution, nul n'auroit imaginé d'aller chercher tous les Bourbons réunis, au lever de l'aube, dans une salle de spectacle déserte, autour du lit de leur dernier fils assassiné. Heureux l'homme ignoré du monde, qui se réveille dans une chaumière, au milieu de ses enfans que ne poursuit point la haine, et dont aucun ne manque aux embrassemens paternels! A quel prix faut-il mainte-

---

appelée, comme de plein droit, au nouveau deuil de la famille royale.

Nous ne devons pas oublier de nommer Mme de Waltaire, qui, avec les autres femmes de Mme la duchesse de Berry, étoit accourue auprès de la princesse.

nant acheter les couronnes, et qu'est-ce aujourd'hui qu'un empire?

Tout espoir s'évanouissoit; les symptômes les plus alarmans étoient revenus. Le découragement des médecins étoit visible: la mort arrivoit. Le prince demanda à être changé de côté : les médecins s'y opposèrent; le prince insista. On l'entendit prononcer à voix basse ces derniers mots : « Vierge sainte! faites-moi miséricorde. » Il ajouta quelques autres paroles qui se sont perdues dans la tombe. Alors on le tourna sur le côté gauche, selon son désir : dans un instant les facultés intellectuelles s'évanouirent. MONSIEUR parvint à arracher une seconde fois sa fille à l'horreur de ce dernier moment.

Hors de la présence de son mari, elle se livra au plus effrayant désespoir. S'adressant à Mme la vicomtesse de Gontaut, elle s'écrioit : « Madame, je vous recommande ma fille; » puisque mon mari est mort, je veux mou- » rir. » Tout à coup échappant aux bras qui la retiennent, elle rentre dans la chambre de deuil, renverse tout sur son passage, arrive au bord de la couche, pousse un cri, et se jette échevelée sur le corps de son mari : Mgr le duc de Berry venoit d'expirer! On présente en

vain à la bouche du prince le verre qui couvroit la tabatière du roi, la vapeur de la vie ne parut point sur le verre ; le souffle que l'on cherchoit étoit retourné à Dieu. Tout tombe à genoux ; des sanglots et des prières s'élèvent vers le Ciel. Le bruit des larmes se communique au dehors, et un murmure de douleur s'étend de proche en proche dans la foule qui environnoit l'appartement du prince.

A cette clameur succède un morne effroi. Le silence de la mort semble un moment se communiquer à ceux qui environnoient le lit funèbre : Mme la duchesse de Berry le rompt la première. Elle se lève, se tourne vers le roi, et lui dit : « Sire, j'ai une grâce à requérir » de Votre Majesté ; elle ne me la refusera » pas. » Le roi écoute. Dans l'égarement de sa douleur elle ajoute : « Je vous demande la » permission de retourner en Sicile ; je ne puis » plus vivre ici après la mort de mon mari. » Le roi cherche à la calmer : on la porte dans son carrosse, à moitié évanouie, et on la dépose dans son palais solitaire.

Les princes prièrent alors le roi de s'éloigner. « Je ne crains pas le spectacle de la » mort, reprit le monarque ; j'ai un dernier » devoir à rendre à mon fils. » Appuyé sur le

bras de M. Dupuytren, il s'approche du lit, ferme les yeux et la bouche du prince, lui baise la main, et se retire sans proférer une parole. Chacun s'éloigne en silence, comme s'il eût craint de réveiller le fils de France endormi. M. Bougon demeura à la garde du corps.

Note manuscrite. « J'allai trouver à l'Hôtel-Dieu, dit M. Du-
» puytren, d'autres afflictions et d'autres souf-
» frances; mais du moins celles-là étoient
» dans l'ordre de la nature. »

Lorsque l'on fit l'ouverture du corps, on reconnut que le cœur même avoit été blessé. Le prince auroit dû mourir sous le coup; de sorte qu'on peut dire que Dieu le fit vivre pendant quelques heures par un miracle, afin de nous le faire connoître, et de donner au monde une des plus belles leçons qu'il ait jamais reçues.

Un fils de saint Louis, dernier rejeton de la branche aînée de sa famille, échappe aux traverses d'un long exil, et revient dans sa patrie. Il commence à goûter le bonheur; il se flatte de se voir renaître, de voir renaître en même temps la monarchie, dans les enfans que le Ciel lui promet. Tout à coup il est frappé au milieu de ses espérances, presque dans les bras de sa femme. Il va mourir, et il

n'est pas plein de jours ! Ne pourroit-il accuser le Ciel, lui demander pourquoi il le traite avec tant de rigueur ! Ah ! qu'il lui eût été pardonnable de se plaindre de sa destinée ! Car enfin quel mal nous faisoit-il ? Il vivoit familièrement au milieu de nous dans une simplicité parfaite ; il se mêloit à nos plaisirs, et soulageoit nos douleurs ; il ne nous prioit, pour récompense de ses bienfaits, que de le laisser vivre obscur, en attendant qu'il devînt notre grand roi et notre bon maître. Déjà six de ses parens avoient péri ; pourquoi l'égorger encore, le rechercher, lui innocent, lui si loin du trône, vingt-sept ans après la mort de Louis XVI ? Connoissons mieux le cœur d'un Bourbon ! Ce cœur, tout percé du poignard qu'il étoit, n'a pu trouver contre nous un seul murmure. Pas un regret de la vie, pas une parole amère ne sont échappés à l'admirable prince. Epoux, fils, père et frère, en proie à toutes les angoisses de l'âme, à toutes les souffrances du corps, il ne cesse de demander la grâce de *l'homme* qu'il n'appelle pas même son assassin ! Le caractère le plus impétueux devient tout à coup le caractère le plus doux. C'est un homme plein de passions, attaché à l'existence par tous les liens du cœur ;

c'est un prince dans la fleur de l'âge; c'est l'héritier du plus beau royaume de la terre qui expire, et vous diriez que c'est un infortuné qui ne perd rien ici-bas. Le prodige est partout : l'âme est pour ainsi dire transformée; et le corps, par la force de l'âme, semble vivre contre les lois de la nature. Depuis trente ans, les Français se font moissonner sur les champs de bataille. La Providence vouloit opposer à ces sacrifices de l'honneur, l'héroïsme d'un trépas chrétien : elle vouloit nous montrer, dans l'antique famille de nos rois, ce que c'étoit que ces anciennes morts des chevaliers dont nous avions perdu la tradition.

CHAPITRE VIII.

Consternation de la France et de l'Europe. Chapelles ardentes au Louvre et à Saint-Denis.

FATIGUÉ de danses et de joie, Paris étoit plongé dans le sommeil. A mesure que ses habitans se réveillent, ils apprennent la nouvelle fatale. Le peuple fut instruit d'abord : sorti de sa demeure au lever du jour pour recommencer le cercle de ses misères, le premier malheur qu'il rencontra fut la mort d'un prince, père des pauvres, soutien des infortunés. On ne peut comparer la consternation qui se répandit dans Paris, et de là dans toute la France, qu'à celle que l'on remarqua le jour de l'assassinat du duc d'Enghien ; avec cette différence qu'à la première époque la douleur publique étoit comprimée. Le corps de Mgr le duc de Berry, porté chez M. le marquis d'Autichamp, gouverneur du Louvre, fut ensuite transféré dans une chapelle ardente sous les voûtes de la même salle où le corps de Henri IV avoit jadis été déposé. C'étoit

aussi dans cette salle que l'industrie française, offroit naguère à l'admiration publique ses chefs-d'œuvre, et c'est là que la révolution venoit, à son tour, étaler un de ses plus brillans ouvrages.

Plusieurs personnes moururent subitement, en apprenant l'assassinat de Mgr le duc de Berry : des prêtres tombèrent à l'autel; et, jusque dans les pays étrangers, ces morts surnaturelles se renouvelèrent aux services funèbres du prince. Les rois pleurèrent sur leurs trônes, et se crurent eux-mêmes frappés. De grandes princesses, connues par leur bienfaisance inépuisable, exprimèrent des regrets que l'histoire doit consacrer :

17 mars 1820.

« Vous me dites avoir pensé à moi dès les » premiers momens du douloureux saisissement que vous a causé la mort de Mgr le duc » de Berry. Je vous assure qu'à peine cette » horrible nouvelle étoit venue me bouleverser, que ma pensée vous cherchoit. On » éprouve dans ce moment-là le besoin de » s'adresser à tous ceux dont les sentimens » et les opinions sont conformes aux nôtres.

» Cet horrible attentat, accompagné de toutes
» les circonstances qui le rendent si déchi-
» rant, auroit ému toute âme sensible de la
» plus vive douleur, quand même il auroit
» été commis sur un homme obscur et in-
» différent ; mais ici tout se réunit pour
» rendre ce malheur personnel à ceux qui
» aiment et désirent l'ordre et le bien. Il
» paroît du moins que, pour le moment, les
» suites n'en sont pas aussi funestes qu'il y
» avoit lieu de le craindre. Il paroît que la
» masse de la nation a senti comme elle le
» devoit. Si ce moment pouvoit ouvrir les
» yeux, ébranler assez les cœurs pour inspi-
» rer l'horreur de ces *opinions* qui ont porté
» le monstre à commettre son crime, ce se-
» roit un bien dans le mal. Espérons en Dieu,
» qui fait quelquefois naître le bien de ce qui
» nous paroît être sans espoir. Qu'il protège
» cette intéressante duchesse de Berry, et la
» fasse heureusement accoucher d'un fils. Il y
» a plus de quinze jours que nous avons reçu
» cette nouvelle : mon imagination est à peine
» calmée sur l'horreur qu'elle m'a inspirée ;
» mais mon intérêt pour la famille royale
» n'est pas refroidi. Je voudrois en avoir des
» nouvelles tous les jours ; je recueille avec

» avidité tout ce que je puis en apprendre ; et
» les détails, quoique naturellement un peu
» confus, que vous me donnez dans votre
» lettre, n'en ont pas été moins précieux pour
» moi. Profitez de toutes les occasions pour
» m'écrire, et donnez-moi tous les détails
» que vous pourrez rassembler sur cette fa-
» mille si malheureuse et si intéressante. »

Noble et généreuse sollicitude ! Par une circonstance touchante, celui qui s'est trouvé chargé d'annoncer le malheur de la famille royale sur ces bords lointains, étoit l'ami, le compagnon de Mgr le duc de Berry : il n'aura eu besoin que de laisser éclater sa propre douleur pour exprimer celle de la France.

Dans Paris, les regrets du peuple ne se calmoient pas : il racontoit mille traits de la bonté du prince ; il adressoit au Ciel des vœux pour lui : une pauvre femme mit en gage sa robe, afin de faire dire une messe pour le repos de l'âme du fils des rois. La foule ne cessoit d'assiéger le Louvre, de prier, de jeter de l'eau bénite sur le cercueil, de se plaindre qu'on eût si tôt recouvert le visage du prince : elle auroit surtout voulu voir la blessure. L'assas-

sin seul la regarda sans émotion : lorsqu'on le confronta aux restes sanglans de sa victime, il ne fit aucune réponse, ni par les yeux, ni par la bouche, au cadavre qui l'interrogeoit. L'athée, sachant qu'il alloit mourir, espéroit dormir en paix avec son crime : le néant est quelque chose à celui pour qui Dieu n'est rien.

La dépouille mortelle de l'héritier de nos monarques étant portée à Saint-Denis, les classes du peuple les plus pauvres, des hommes et des femmes, dans les lambeaux de la misère, se mêlèrent au cortége. La confrérie des charbonniers marchoit au milieu des officiers et des soldats, ce qui mérita à ces représentans de la douleur populaire l'honneur d'une place marquée aux funérailles. Dans les villages où passa le convoi, les chemins avoient été balayés; les murs des chaumières tapissés de ce que les habitans possédoient de plus précieux. Tout le temps que dura la chapelle ardente à Saint-Denis, on vit accourir des députés des villes et des hameaux voisins, pour rendre hommage au fils de France décédé. L'église étoit incessamment remplie de paysans et de gens du peuple; des enfans y vinrent avec leurs maîtres; on y vit même de grands criminels : autour de ce cercueil, l'in-

nocence pleuroit comme le repentir. Toutes les provinces du royaume exprimèrent leurs regrets dans des adresses. Il n'y avoit rien de prévu, rien de préparé, rien de concerté dans ce deuil général : c'étoit la France entière qui gémissoit.

CHAPITRE IX.

Douleur de la famille royale et de Mme la duchesse de Berry.

Si la consternation étoit grande au dehors, elle étoit encore plus grande dans le palais. En perdant Mgr le duc de Berry, la famille royale perdoit toute sa joie : il animoit ses parens par sa vivacité, ses mots heureux, son goût pour le plaisir. Le Louvre paroissoit désert depuis que le prince avoit disparu : ces grands foyers paternels redemandoient en vain le dernier-né de leurs enfans, et pleuroient la solitude de leur avenir. Mgr le duc d'Angoulême regrettoit amèrement un frère, le compagnon de son enfance et de ses malheurs, l'ami des bons et des mauvais jours de sa vie. Madame, dominant toutes les douleurs, soutenoit à la fois son mari et son père. On ne pouvoit regarder Monsieur, le meilleur des hommes, le plus affectueux des princes, sans avoir l'âme déchirée : ses yeux rouloient de grosses larmes, qu'il vouloit en vain retenir ;

le poids du chagrin paternel, ajouté à tant d'autres chagrins, courboit sa tête, et cette dernière adversité achevoit de blanchir ses cheveux. Quant au roi, perdant l'appui de son trône, il avoit vu se dessécher le rameau qui, après *les murmures des Tribus*, promettoit de refleurir devant l'arche sainte.

Num. Cap. XVII.

Et dans la maison de Mgr le duc de Berry, quel deuil parmi les anciens amis du prince, ses aides-de-camp, ses serviteurs!

L'illustre veuve du nouveau Germanicus étoit inconsolable : elle commença par couper ses cheveux, « Ses cheveux, disoit-elle, que » son mari aimoit. » Elle les remit à Mme de Gontaut, en lui disant : « Prenez-les. Un » jour, vous les donnerez à ma fille; elle ap- » prendra que sa mère coupa ces cheveux le » jour où son père fut assassiné. » Nourrie sous le soleil de la grande Grèce, parmi les filles de Sicile, notre jeune princesse avoit rapporté de ces climats les antiques usages de la douleur, qui ne furent point inconnus à sa race. Un des plus grands princes de la maison de Bourbon, Louis III, duc de Bourbon, arrière-fils de Robert, fils de saint Louis, prêt à mourir, coupa ses cheveux. « Alors, » dit son vieil historien, requist le duc que

» ses cheveux fussent ôtés. Quand il les tint,
» il parla en cette manière : Dieu Jésus-
» Christ, mon père créateur, ès délices de
» cette vie mortelle, je me suis plus ébattu en
» mes cheveux : je ne veux mie qu'ils me
» suivent. »

La demeure où Mme la duchesse de Berry avoit été si heureuse avec son mari, lui devint insupportable. On conduisit la princesse à cette maison royale trop fameuse par cette nuit funeste où un cri de mort retentit *comme un coup de tonnerre ;* maison qui, depuis Mme *Henriette*, n'avoit pas vu si subite et si grande adversité. Tout Paris s'empressa d'aller porter à Mme la duchesse de Berry d'inutiles hommages. Peu de jours après, elle s'établit aux Tuileries, sous la protection de la douleur paternelle.

Si cette princesse a éprouvé une de ces adversités qui tombent sur les têtes élevées, son malheur est aussi de ceux qui se font sentir à l'humanité entière : toutes les mères, toutes les épouses ont été frappées du coup qui l'a frappée. Lorsque Mme la duchesse de Berry ou MADEMOISELLE doivent sortir, le peuple se rassemble devant les passages des Tuileries : il y vient plusieurs heures d'avance; il

oublie la triste nécessité où il est de gagner son pain quotidien. Aussitôt qu'il aperçoit ou la mère ou la fille, il se prend à pousser des cris de joie, et à pleurer. Les femmes, tenant leurs enfans dans leurs bras, leur montrent, comme une sœur, la petite orpheline toute vêtue de blanc dans une grande voiture de deuil. Quand Mme la duchesse de Berry se promène sur la terrasse des Tuileries, sa robe de veuve produit le même effet que sa robe sanglante dans la nuit fatale. Mais chaque jour la foule remarque que ces voiles funèbres cachent moins les espérances de la patrie, et elle s'en retourne consolée. Ceux qui ont vu Buonaparte dans toute sa puissance, sortir de son palais après les plus grandes victoires, sans qu'il s'élevât une seule voix sur son passage, ceux-là reconnoissent qu'il y a quelque chose de plus fort que l'usurpation et la fortune : c'est la légitimité et le malheur.

CHAPITRE X.

Funérailles de Mgr le duc de Berry. Les entrailles du prince sont portées à Lille; son cœur sera déposé à Rosny.

Les obsèques du prince eurent lieu à Saint-Denis. Il n'y avoit pas encore deux mois que l'on avoit vu ce prince, plein de vie, assis, le 21 janvier, en face du catafalque de Louis XVI: on le cherchoit en vain sur le banc auprès de Mgr le duc d'Angoulême, son frère, et on ne le trouvoit que sous ce même catafalque, devant lequel ce frère pleuroit. Les yeux se portoient avec attendrissement sur la famille royale, déjà si peu nombreuse, et encore diminuée; sur le roi, qui sembloit méditer au milieu des ruines de la monarchie; sur Madame, enveloppée dans un long crêpe, comme dans sa parure accoutumée; sur Mgr le duc d'Angoulême, chargé de mener le deuil, et qui, saluant tour à tour et l'autel et le cercueil, sembloit demander au premier la force de regarder le second. On eût dit que ces paroles de l'Evangile du jour avoient été parti-

culièrement choisies pour lui : *Domine, si fuisses hîc, frater meus non fuisset mortuus.* M^sr le duc d'Orléans et M^sr le duc de Bourbon menoient aussi le deuil, avec M^sr le duc d'Angoulême.

M^sr le coadjuteur de Paris prononça une oraison funèbre remarquable dans ce vieux sanctuaire de nos chartes et de notre religion, qui entendit déjà tant d'oraisons funèbres : la première de toutes fut celle de Duguesclin, faite en 1493, par l'évêque d'Auxerre. Un poëte gothique nous a transmis l'histoire de cette cérémonie : ce qu'il dit si naïvement du bon connétable et du discours du prélat, s'applique de la manière la plus touchante à M^sr le duc de Berry.

Tous les princes fondoient en larmes
Aux mots que l'évêque montroit,
Car il disoit : « Pleurez, gendarmes,
» Bertrand qui très tant vous aimoit.
» On doit regretter les faits d'armes
» Qu'il fit au temps que il vivoit.
» Dieu ait pitié, sur toutes âmes,
» De la sienne, car bonne étoit. »

Les honneurs qui avoient fui M^sr le duc de Berry pendant sa vie, l'accablèrent après sa mort. La basilique de Saint-Denis, tendue de

noir dans la longueur de la voûte, ressembloit à un vaste tombeau. Des cordons de lumières se dessinoient sur les draperies funèbres : des lampadaires, des candélabres d'argent, des colonnes qui *sembloient porter jusqu'au ciel*, comme dit Bossuet, *le magnifique témoignage de notre néant*, une large croix de feu dans le sanctuaire, tout enfin surpassoit l'idée qu'on avoit pu se faire de cette pompe. Un clergé nombreux, la Cour, l'armée, les ambassadeurs étrangers, les deux Chambres, les tribunaux de justice remplissoient le chœur, la nef, les chapelles et les galeries. On chantoit : on agitoit les cloches ; on tiroit le canon autour d'un cercueil muet : il y avoit tant de grandeur dans cette pompe, qu'on auroit cru assister aux funérailles de la monarchie.

Et que de sentimens divers dans cette foule ! La révolution avoit convoqué et rassemblé en présence de son dernier crime, comme pour la juger, les générations que trente années avoient produites : tout ce qui avoit triomphé ou souffert se rencontroit en ce moment à Saint-Denis. Et cette église de l'apôtre de la France, que ne disoit-elle pas elle-même ! Elle étaloit extérieurement les richesses de

la mort, mais on avoit arraché de ses entrailles ses trésors funèbres.

La messe ouïe, on ôta le cercueil du catafalque pour le descendre dans le caveau. Alors l'héroïne du Temple fut vaincue pour la première fois : à la vue du cercueil, elle se sentit prête à défaillir, et fut obligée de se retirer de la tribune où elle étoit placée à la droite du roi. Le roi lui-même, à genoux, laissa tomber sa tête vénérable sur ses deux mains jointes : la France entière sembla courber sa tête avec lui. Il paroissoit rouler dans son esprit les pensées qui se présentèrent à son aïeul Henri IV, lorsque celui-ci assistoit dans la même église de Saint-Denis, au couronnement de la reine. « Savez-vous, dit le vainqueur d'Ivry à son confesseur, ce que je » pensois tout à l'heure en voyant cette grande » assemblée? Je pensois au jugement dernier, » et au compte que nous y devons rendre à » Dieu. »

Vie du P. Cotton, Par le P. d'Orléans.

Les gardes de MONSIEUR portoient le corps de son fils ; leurs casques rapprochés formoient une espèce de voûte mouvante au-dessus du cercueil. Mgr le duc d'Angoulême descendit le premier dans le souterrain où il alloit laisser son frère. Ensuite, selon l'anti-

que usage, les hérauts d'armes appelèrent les serviteurs du prince. « Celui qui est dedans » la fosse, appelle l'un après l'autre lesdits » écuyers qui apportent les éperons, gante- » lets, escus, cotte d'armes. Lors ledit hé- » rault estant dans ladite voûte, crie par trois » fois : le prince est mort, et que l'on prie » Dieu pour son âme. »

Du Tillet, *Recueil des rois de France.*

Les entrailles du prince ont été portées à Lille, comme pour accomplir les paroles de Henri IV, rappelées aux Lillois par Mgr le duc de Berry lui-même : *Désormais*, avoit dit le Béarnais aux habitans de Lille, *entre nous, c'est à la vie, à la mort.*

Le cœur de S. A. R. fut d'abord déposé à Saint-Denis par M. de Bombelles, évêque d'Amiens, premier aumônier de Mme la duchesse de Berry. Ce prélat, avant de recevoir les ordres sacrés, combattit auprès du prince; depuis long-temps il connoissoit le trésor qu'il étoit chargé de présenter aux gardiens de la sépulture royale, et il avoit plus de droit qu'un autre de leur dire : « Le cœur que vous » avez devant les yeux fut le plus noble et le » plus généreux qui existât jamais. »

Mme la duchesse de Berry a depuis réclamé ce cœur comme son bien. Une lettre de M. le

duc de Lévis nous fait connoître les dispositions de la princesse. « La douleur de Mme la » duchesse de Berry est profonde, mais » calme; sa résignation, soutenue par la » piété et la force de son caractère, n'est plus » troublée par ce qui lui rappelle de cruels » souvenirs. J'ai eu dernièrement la bien » triste commission de lui demander où elle » vouloit que fût déposé le cœur du prince. » Voici sa réponse : *Mes intentions sont ar-* » *rêtées. Je vais faire construire à Rosny un* » *bâtiment composé d'un pavillon et de deux* » *ailes; dans l'une on soignera des malades,* » *dans l'autre on élevera de pauvres enfans;* » *le milieu sera une chapelle où l'on priera* » *pour mon mari.* »

Ce que le prince chérissoit davantage, c'étoient en effet les enfans et les pauvres : on ne pouvoit mieux placer son cœur qu'entre deux monumens consacrés à ce qu'il aimoit. C'est encore une heureuse circonstance qui fait d'un château de Sully le sanctuaire où reposera le cœur du petit-fils de Henri IV.

CHAPITRE XI.

Portrait du prince. Conclusion.

Ici finit l'histoire de la vie et de la mort de Charles-Ferdinand d'Artois, fils de France, duc de Berry : il ne nous reste plus rien à dire de ce prince, si ce n'est quelque chose de sa personne. Il avoit la tête grosse, comme le chef des Capets, la chevelure mêlée, le front ouvert, le visage coloré, les yeux bleus et à fleur de tête, les lèvres épaisses et vermeilles. Son cou étoit court, ses épaules un peu élevées, ainsi que dans toutes les grandes races militaires. Sa poitrine où son cœur battoit sans défiance et sans peur, offroit une large place au poignard. Mgr le duc de Berry étoit de taille moyenne, de même que Louis XIV, car c'est une erreur de croire que Louis XIV étoit d'une haute stature : une cuirasse qui nous reste de lui, et les exhumations de Saint-Denis, n'ont laissé sur ce point aucun doute. Le prince dont nous venons d'écrire la vie,

avoit la mine brave, l'air de visage franc et spirituel : sa démarche étoit vive, son geste prompt, son regard assuré ; intelligent et bon, son sourire charmant. Il s'exprimoit avec élégance dans le commun discours, avec clarté dans les affaires, avec éloquence dans les passions. On retrouvoit dans Mgr le duc de Berry le prince, le soldat, l'homme qui avoit souffert, et l'on se sentoit entraîné vers lui par une certaine bonne grâce mêlée de brusquerie, attachée à toute sa personne. Quant à son caractère, il se trouve peint par ses actions à chaque page de cet écrit. Mgr le duc de Berry avoit passé une vie noble, mais oubliée ; il ne lui a fallu que quelques heures à la fin de sa dernière journée, pour acquérir une gloire que cent triomphes ne lui auroient pas obtenue : récompensé à la fois sur la terre et dans le ciel de ses vertus humaines et de ses vertus chrétiennes, le même moment lui a donné l'immortalité et l'éternité.

Tirons au moins de notre malheur une leçon utile, et qu'elle soit comme la morale de cet écrit.

Il s'élève derrière nous une génération impatiente de tous les jougs, ennemie de tous les rois ; elle rêve la république, et est in-

capable, par ses mœurs, des vertus républicaines. Elle s'avance ; elle nous presse ; elle nous pousse : bientôt elle va prendre notre place. Buonaparte l'auroit pu dompter en l'écrasant, en l'envoyant mourir sur les champs de bataille, en présentant à son ardeur le fantôme de la gloire, afin de l'empêcher de poursuivre celui de la liberté ; mais nous, nous n'avons que deux choses à opposer aux folies de cette jeunesse : la légitimité escortée de tous ses souvenirs, environnée de la majesté des siècles ; la monarchie représentative assise sur les bases de la grande propriété, défendue par une vigoureuse aristocratie, fortifiée de toutes les puissances morales et religieuses. Quiconque ne voit pas cette vérité, ne voit rien, et court à l'abîme : hors de cette vérité, tout est théorie, chimère, illusion.

Ceux donc qui ne se sentiroient pas attachés à la famille royale par tous les sentimens de respect, d'admiration et d'amour, y doivent au moins tenir par leur intérêt personnel. Verser le sang d'un Bourbon, c'est ouvrir les veines de la patrie : dans l'état actuel des choses, la légitimité est la vie même de la France. Imaginez, calculez, combinez toutes les sortes de gouvernemens illégitimes, en

dernier résultat vous ne trouverez rien de possible, rien qui vous présente une apparence de durée, une existence tolérable de quelques années, ou même de quelques mois. Les Bourbons retirés, le *droit* disparoît; alors s'ouvre l'immense carrière des *faits* qui tous ont un égal *droit* à vous opprimer. La légitimité est en Europe le sanctuaire où repose la souveraineté par qui seule les gouvernemens subsistent. Violez ce sanctuaire, et la souveraineté n'est plus qu'une divinité sans asile, exposée au milieu des ruines, aux outrages de toutes les ambitions.

Aucune usurpation ne se pourroit accomplir sans faire naître en France la guerre civile, sans fournir un prétexte aux entreprises européennes, sans exposer notre pays aux ravages et aux contentions de la politique étrangère. La nation prétendroit-elle se gouverner elle-même? Elle l'a déjà essayé : une nouvelle démocratie amèneroit un nouveau bouleversement de propriétés, la destruction de tous les intérêts nouveaux, puisque les anciens sont anéantis. Ah! que ceux qui se sont laissés entraîner à des exagérations populaires, se repentiroient alors! Triomphans le premier jour, le second ils seroient conduits

à l'échafaud, la tête encore ornée des couronnes de leur victoire.

Seroit-ce une élection militaire que l'on prétendroit mettre à la place de l'hérédité légitime? Elle eut aussi lieu à Rome cette élection : l'armée nommant son maître, et ne le recevant plus des lois, méprisa bientôt son ouvrage. Les barbares, introduits peu à peu dans les légions, s'accoutumèrent eux-mêmes à faire des empereurs, et quand ils furent las de donner le monde, ils le gardèrent.

Si tous les hommes de probité et de talens se veulent enfin réunir dans un système monarchique, non seulement ils épargneront à la France de nouveaux malheurs, mais ils sauveront l'Europe que menace une grande révolution. En examinant le fond des principes, on s'aperçoit que ce qui nous divise réellement est peu de chose. On cherche moins pour se combattre à agir sur la raison que sur les passions. Tantôt c'est la féodalité, détruite depuis deux siècles, dont on veut faire peur aux peuples ; tantôt ce sont les missionnaires qui vont établir la guerre en prêchant la paix. Aujourd'hui c'est une puissance occulte qui combat la puissance visible : triste invention, en vertu de laquelle on se croiroit autorisé à

traiter la légitimité de la douleur comme on a traité la légitimité politique ! Mais non : il existe réellement une puissance *occulte* qui répare les erreurs de l'incapacité, comme elle déjoue les complots du crime. Depuis trente ans, ce gouvernement *secret* a marché auprès de tous les gouvernemens *publics* qui se sont succédé dans notre malheureuse patrie. Placé au-dessus de nous dans des régions inaccessibles, nos passions peuvent s'en plaindre, mais elles ne le peuvent renverser. Cette puissance occulte, c'est l'éternelle raison des choses ; c'est cette justice du Ciel qui rentre dans les affaires humaines à mesure qu'on s'efforce de l'en bannir ; c'est, en un mot, la Providence qui n'auroit besoin que de se retirer un moment pour détruire l'ordre de l'univers, et replonger le monde dans le chaos.

Si la mort de Mgr le duc de Berry devoit nous laisser tels que nous sommes ; si elle ne nous enseignoit rien sur l'excellence du sang de nos rois, sur le danger des doctrines qui ont produit le crime de Louvel, alors que l'on confie à notre piété les cendres de notre illustre prince. Nous irons déposer sur quelques rives lointaines ce germe de la légitimité : la vertu attachée à ces cendres formera

bientôt une société des Français qui les auront suivies, et ils échapperont à l'arrêt que le Ciel prononce enfin contre les peuples sans jugement, et rebelles à l'expérience.

FIN DES MÉMOIRES SUR LE DUC DE BERRY.

Digitized by Google

DISCOURS

SUR

LA GUERRE D'ESPAGNE,

PRONONCÉ A LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS,

LE 25 FÉVRIER 1823.

MESSIEURS,

J'écarterai d'abord les objections personnelles; les intérêts de mon amour-propre ne doivent trouver aucune place ici. Je n'ai rien à répondre à des pièces mutilées, imprimées, par je ne sais quel moyen, dans des gazettes étrangères. J'ai commencé ma carrière ministérielle avec l'honorable préopinant

pendant les cent-jours. Nous avions tous les deux un portefeuille par interim, moi à Gand, lui à Paris. Je faisois alors un *roman;* lui s'occupoit de l'histoire : je m'en tiens encore au roman.

Je vais parcourir la série des objections présentées à cette tribune. Ces objections sont nombreuses et diverses : pour ne pas m'égarer dans un aussi vaste sujet, je les rangerai sous différens titres.

Les orateurs qui ont obtenu la parole lors du vote de l'adresse, ont fait imprimer leurs discours. Hier, en séance publique, quelques uns des honorables députés ont référé leurs opinions à ces discours mêmes : aujourd'hui on a rappelé une partie des argumens produits dans le comité secret. J'essaierai donc de répondre à ce qui a été dit, imprimé et redit, afin d'embrasser l'ensemble du sujet.

Suivant dans leurs objections les orateurs qui siégent sur les bancs de l'opposition, j'examinerai, 1° le droit d'intervention, puisque c'est là la base de tous les raisonnemens ; 2° le droit de parler des institutions qui peuvent être utiles à l'Espagne ; 3° le droit des alliances et les transactions de Vérone ; et enfin quelques autres objections.

Examinons donc d'abord la question de l'intervention.

Un gouvernement a-t-il le droit d'intervenir dans les affaires intérieures d'un autre gouvernement ?

Cette grande question du droit des gens a été résolue en sens opposés.

Ceux qui l'ont rattachée au droit naturel, tels que Bacon, Puffendorf, Grotius et tous les anciens, ont pensé qu'il est permis de prendre les armes au nom de la société humaine, contre un peuple qui viole les principes sur lesquels repose l'ordre général ; de même que dans un Etat particulier, on punit les perturbateurs du repos public.

Ceux qui voient la question dans le droit civil, soutiennent au contraire qu'un gouvernement n'a pas le droit d'intervenir dans les affaires d'un autre gouvernement.

Ainsi les premiers placent le droit d'intervention dans les devoirs, et les derniers dans les intérêts.

J'adopte, Messieurs, le principe émané du droit civil ; je me range au parti des politiques modernes, et je dis comme eux : Nul gouvernement n'a le droit d'intervenir dans les affaires intérieures d'un autre gouvernement.

En effet, si ce principe n'étoit pas admis, et surtout par les peuples qui jouissent d'une constitution libre, aucune nation ne seroit en sûreté chez elle. Il suffiroit de la corruption d'un ministre ou de l'ambition d'un roi pour attaquer tout Etat qui chercheroit à améliorer son sort. Aux divers cas de guerre déjà trop multipliés, vous ajouteriez un principe perpétuel d'hostilités; principe dont chaque homme en pouvoir seroit juge, puisqu'on auroit toujours le droit de dire à ses voisins : Vos institutions me déplaisent, changez-les, ou je vous déclare la guerre.

J'espère que mes honorables adversaires conviendront que je m'explique avec franchise.

Mais si je me présente à cette tribune pour soutenir la justice de notre intervention dans les affaires d'Espagne, comment vais-je me soustraire au principe que j'ai moi-même si nettement énoncé? Vous allez le voir, Messieurs.

Lorsque les politiques modernes eurent repoussé le droit d'intervention, en sortant du droit naturel pour se placer dans le droit civil, ils se trouvèrent très-embarrassés. Des cas survinrent où il étoit impossible de s'abstenir de l'intervention sans mettre l'Etat en danger.

Au commencement de la révolution, on avoit dit : « Périssent les colonies plutôt qu'un principe ; » et les colonies périrent. Falloit-il dire aussi : Périsse l'ordre social plutôt qu'un principe ? Pour ne pas se briser contre la règle même qu'on avoit établie, on eut recours à une exception au moyen de laquelle on rentroit dans le droit naturel, et l'on dit : Nul gouvernement n'a le droit d'intervenir dans les affaires intérieures d'une nation, excepté dans le cas où la sûreté immédiate et les intérêts essentiels de ce gouvernement sont compromis. Je citerai bientôt l'autorité dont j'emprunte les paroles.

L'exception, Messieurs, ne me paroît pas plus contestable que la règle : nul Etat ne peut laisser périr ses intérêts essentiels sous peine de périr lui-même comme Etat. Arrivé à ce point de la question, tout change de face. Nous sommes transportés sur un autre terrain ; je ne suis plus tenu à combattre victorieusement la règle, mais à prouver que le cas d'exception est arrivé pour la France.

Avant de déduire les motifs qui justifient notre intervention dans les affaires d'Espagne, je dois d'abord, Messieurs, m'appuyer sur l'autorité des exemples.

J'aurai souvent l'occasion dans la suite de mon discours de parler de l'Angleterre, puisque mes honorables adversaires nous l'opposent à tout moment, et dans leurs discours improvisés, et dans leurs discours écrits, et dans leurs discours imprimés. C'est la Grande-Bretagne qui, seule à Vérone, a défendu les principes; c'est elle qui s'élève seule aujourd'hui contre le droit d'intervention; c'est elle qui est prête à prendre les armes pour la cause d'un peuple libre; c'est elle qui réprouve une guerre impie, attentatoire au droit des gens, une guerre qu'une petite faction bigote et servile veut entreprendre, pour revenir ensuite brûler la Charte française, après avoir déchiré la constitution espagnole. N'est-ce pas cela, Messieurs? Nous reviendrons sur tous ces points : parlons d'abord de l'intervention.

Je crains que mes honorables adversaires aient mal choisi leur autorité. L'Angleterre, disent-ils, nous donne un grand exemple en protégeant l'indépendance des nations.

Que l'Angleterre, en sûreté au milieu des flots, et défendue par de vieilles institutions; que l'Angleterre, qui n'a subi ni les désastres de deux invasions, ni les bouleversemens d'une révolution de trente années, pense n'avoir

rien à craindre de l'Espagne, et ne veuille pas intervenir dans ses affaires, rien sans doute n'est plus naturel; mais s'ensuit-il que la France jouisse de la même sûreté et soit dans la même position? Lorsque, dans d'autres circonstances, les intérêts essentiels de la Grande-Bretagne ont été compromis, n'est-ce pas elle qui a pour son salut, et très-justement sans doute, dérogé au principe que l'on invoque en son nom aujourd'hui?

L'Angleterre, en entrant en guerre contre la France, donna, au mois de novembre 1793, la fameuse déclaration de White-Hall. Permettez-moi, Messieurs, de vous en lire un passage. La déclaration commence par rappeler les malheurs de la révolution, puis elle ajoute :

« Cet état de choses ne peut subsister en » France sans impliquer dans un danger com- » mun toutes les puissances qui l'avoisinent, » sans leur donner le droit, sans leur imposer » le devoir d'arrêter les progrès d'un mal qui » n'existe que par la violation successive de » toutes les lois et de toutes les propriétés, » et par la subversion des principes fonda- » mentaux qui réunissent les hommes par les » liens de la vie sociale. S. M. ne veut certai-

» nement pas contester à la France le droit
» de réformer ses lois : elle n'auroit jamais
» désiré d'influer par la force extérieure sur
» les modes du gouvernement d'un Etat in-
» dépendant. Elle ne le désire actuellement
» qu'autant que cet objet est devenu essentiel
» au repos et à la sûreté des autres puissances.
» Dans ces circonstances, elle demande à la
» France, et elle lui demande à juste titre, de
» faire cesser enfin un système anarchique
» qui n'a de force que pour le mal; incapable
» de remplir envers les Français le premier
» devoir des gouvernemens, de réprimer les
» troubles, de punir les crimes qui se multi-
» plient journellement dans l'intérieur du
» pays; mais disposant arbitrairement de
» leurs propriétés et de leur sang pour trou-
» bler le repos des autres nations et pour faire
» de toute l'Europe le théâtre des mêmes cri-
» mes et des mêmes malheurs. Elle lui de-
» mande d'établir un gouvernement légitime
» et stable, fondé sur les principes reconnus
» de justice universelle, et propre à entrete-
» nir avec les autres nations les relations usi-
» tées d'union et de paix. . . . . .
» . . . . . .
» . . . . . Le roi leur promet d'avance de sa

» part suspension d'hostilités, amitié, et (au-
» tant que les événemens le permettront, dont
» la volonté humaine ne peut disposer) sûreté
» et protection à tous ceux qui, en se décla-
» rant pour un gouvernement monarchique,
» se soustrairont au despotisme d'une anar-
» chie sanglante, de cette anarchie qui a
» rompu tous les liens les plus sacrés de la
» société, brisé tous les rapports de la vie ci-
» vile, violé tous les droits, confondu tous
» les devoirs, se servant du nom de la liberté
» pour exercer la tyrannie la plus cruelle,
» pour anéantir toutes les propriétés, pour
» s'emparer de toutes les fortunes, fondant
» son pouvoir sur le consentement prétendu
» du peuple, et mettant elle-même à feu et à
» sang des provinces entières pour avoir ré-
» clamé leurs lois, leur religion et leur sou-
» verain légitime. »

Eh bien! Messieurs, que pensez-vous de cette déclaration? N'avez-vous pas cru entendre le discours même prononcé par le roi à l'ouverture de la présente session; mais ce discours développé, interprété, commenté avec autant de force que d'éloquence? L'Angleterre dit qu'elle agit de concert avec ses alliés; et on nous feroit un crime d'avoir des

alliés. L'Angleterre promet secours aux royalistes français ; et on trouveroit mauvais que nous protégeassions les royalistes espagnols. L'Angleterre soutient qu'elle a le droit d'intervenir pour se sauver elle et l'Europe des maux qui désolent la France ; et nous, il nous seroit interdit de nous défendre contre la contagion espagnole. L'Angleterre repousse le prétendu consentement du peuple français, elle impose à la France, pour obtenir la paix, la *condition d'établir un gouvernement fondé sur les principes de la justice, et propre à entretenir avec les autres Etats les relations naturelles ;* et nous, nous serions obligés de reconnoître la prétendue souveraineté du peuple, la légalité d'une constitution établie par une révolte militaire ; et nous n'aurions pas le droit de demander à l'Espagne, pour notre sûreté, des institutions légitimées par la liberté de Ferdinand.

Il faut être juste pourtant : quand l'Angleterre publia cette fameuse déclaration, Marie-Antoinette et Louis XVI n'étoient plus. Je conviens que Marie-Joséphine n'est encore que captive, et que l'on n'a encore fait couler que ses larmes ; Ferdinand n'est encore que prisonnier dans son palais, comme Louis XVI

l'étoit dans le sien avant d'aller au Temple et de là à l'échafaud. Je ne veux point calomnier les Espagnols, mais je ne veux point les estimer plus que mes compatriotes. La France révolutionnaire enfanta une Convention, pourquoi l'Espagne révolutionnaire ne produiroit-elle pas la sienne ? Ce juge qui a condamné don Carlos aux galères seroit un digne membre de ce tribunal. La révolution espagnole n'a-t-elle pas pris la nôtre pour modèle? ne la copie-t-elle pas servilement? ne proclame-t-elle pas les mêmes principes? n'a-t-elle pas déjà dépouillé les autels, assassiné les prêtres dans les prisons, élevé des instrumens de supplice, prononcé des confiscations et des exils? Nous qui avons eu cette terrible maladie, pouvons-nous en méconnoître les symptômes et n'avoir pas quelques alarmes pour les jours de Ferdinand? Direz-vous qu'en avançant le moment de l'intervention on rend la position de ce monarque plus périlleuse? Mais l'Angleterre sauva-t-elle Louis XVI en différant de se déclarer? L'intervention qui prévient le mal n'est-elle pas plus utile que celle qui le venge? L'Espagne avoit un agent diplomatique à Paris, lors de la sanglante catastrophe, et ses prières ne

purent rien obtenir. Que faisoit là ce témoin de famille? Certes, il n'étoit pas nécessaire pour constater une mort connue de la Terre et du Ciel. Messieurs, c'est déjà trop dans le monde que le procès de Charles Ier et celui de Louis XVI. Encore un assassinat juridique, et on établira, par l'autorité des *précédens*, une espèce de droit de crimes, et un corps de jurisprudence à l'usage des peuples contre les rois.

Mais peut-être que l'Angleterre, qui avoit admis le cas d'exception dans sa propre cause, ne l'admet pas pour la cause d'autrui? Non, Messieurs, l'Angleterre n'a point une politique si étroite et si personnelle; elle reconnoît aux autres les droits qu'elle réclame pour elle-même. Ses intérêts essentiels n'étoient pas compromis dans la révolution de Naples, et elle n'a pas cru devoir intervenir; mais elle a jugé qu'il pouvoit en être autrement pour l'Autriche, et c'est à propos de cette transaction que lord Castelreagh s'explique nettement dans sa circulaire du 19 janvier 1821. Il combat d'abord le principe d'intervention qu'il trouve trop généralement posé par la Russie, l'Autriche et la Prusse dans la circulaire de Laybach; puis il ajoute : *Il doit être*

clairement entendu qu'aucun gouvernement ne peut être plus disposé que le gouvernement britannique à maintenir le droit de tout Etat ou Etats, à intervenir lorsque sa sûreté immédiate ou ses intérêts essentiels sont sérieusement compromis par les transactions domestiques d'un autre Etat. Rien de plus formel que cette déclaration, et le ministre de l'intérieur de la Grande-Bretagne, l'honorable M. Peel, n'a pas craint de dire, dans une des dernières séances de la Chambre des Communes, que l'Autriche avoit eu le droit d'intervenir dans les affaires de Naples. Certes, si l'Autriche a eu le droit d'aller à Naples renverser la constitution espagnole, on ne nous contestera peut-être pas le droit de combattre cette constitution, dans son propre pays, lorsqu'elle met la France en péril.

J'espère, Messieurs, qu'on ne nous opposera plus l'exemple et l'opinion de l'Angleterre au sujet de l'intervention, puisque j'ai détruit ces objections par l'exemple et l'opinion même de l'Angleterre. Il faut prouver maintenant que nous sommes dans le cas légal d'exception, et que nos intérêts essentiels sont blessés.

D'abord, nos intérêts essentiels sont blessés

par l'état de souffrance où la révolution d'Espagne tient une partie de notre commerce. Nous sommes obligés d'entretenir des bâtimens de guerre dans les mers de l'Amérique, qu'infestent des pirates nés de l'anarchie de l'Espagne. Plusieurs de nos vaisseaux marchands ont été pillés, et nous n'avons pas, comme l'Angleterre, les moyens de force maritime pour obliger les Cortès à nous indemniser de nos pertes.

D'une autre part, nos provinces limitrophes de l'Espagne ont le besoin le plus pressant de voir se rétablir l'ordre au-delà des Pyrénées. Dès le mois de juin 1820 (et alors il n'étoit pas question de guerre), un honorable député a dit à cette tribune que la révolution espagnole, en interrompant les communications avec la France, diminuoit de moitié la valeur des terres du département des Landes. Le commerce seul des mules et des mulets étoit d'une valeur considérable. Le paysan du Rouergue, de la Haute-Auvergne, du Haut-Limousin, du Poitou, payoit souvent sa contribution foncière avec le prix de la vente des mulets, et il n'y avoit pas jusqu'au Dauphiné qui ne participât à cet avantageux trafic. Nos grains du Midi s'écouloient aussi

en Espagne, qui les payoit en piastres, sur la négociation desquelles s'établissoit un nouveau gain. Nos toiles trouvoient un vaste marché dans les ports de la péninsule espagnole; les troubles survenus à la suite de l'insurrection militaire dans l'île de Léon ont considérablement amoindri ces échanges, et un gouvernement seroit coupable, qui laisseroit ruiner, sans la protéger, une population entière. Espère-t-on que les guerres civiles cesseront, et laisseront le champ libre à notre commerce? N'y comptez pas : rien ne finit de soi-même en Espagne, ni les passions, ni les vertus.

Nos consuls menacés dans leurs personnes, nos vaisseaux repoussés des ports de l'Espagne, notre territoire violé trois fois, sont-ce là des intérêts essentiels compromis? Un honorable député a cru qu'il ne s'agissoit que de la petite vallée d'Andore, reconnue pays neutre par les traités. Cette vallée, en effet, a aussi été parcourue par les soldats de Mina, mais le sol français n'a pas plus été respecté. Notre territoire violé! Et comment, et pourquoi? Pour aller égorger quelques malheureux blessés de l'armée royaliste qui croyoient pouvoir mourir en paix dans le voisinage et comme à l'ombre de notre généreuse patrie.

Leurs cris ont été entendus de nos paysans, qui ont béni dans leurs chaumières le roi auquel ils doivent le bonheur d'être délivrés des révolutions.

Nos intérêts essentiels sont encore compromis par cela seul que nous sommes obligés d'avoir une armée d'observation sur les frontières de l'Espagne. Combien de jours, de mois, d'années, faudra-t-il entretenir cette armée ? Cet état de demi-hostilité a tous les inconvéniens de la guerre sans en avoir les avantages : il pèse sur nos finances, il inquiète l'esprit public, il expose les soldats trop longtemps oisifs à toutes les corruptions des agens de discorde. Les partisans de la paix à tout prix, veulent-ils pour l'obtenir que nous obéissions à la déclaration de M. de San-Miguel, que nous retirions l'armée d'observation ? Eh bien ! fuyons devant la compagnie du marteau et les bandes landaburiennes, et que le souvenir de notre foiblesse au premier acte militaire de la restauration, s'allie pour jamais au souvenir du retour de la légitimité.

Mais pourquoi a-t-on établi une armée d'observation ? Que ne laissoit-on l'Espagne se consumer d'elle-même ? Quelle neutralité ! Quoi, si nous étions certains d'être à l'abri

des maux qui désolent nos voisins, nous les verrions de sang froid s'égorger les uns les autres sans essayer d'étendre entre eux une main généreuse. Et si nous n'étions pas sûrs d'être respectés, falloit-il par notre imprévoyance laisser les Espagnols vider leur querelle au milieu de nous, brûler nos villages, piller nos paysans? La violation de notre territoire ne suffiroit-elle pas pour justifier l'établissement d'un cordon de sûreté. L'Angleterre elle-même a approuvé la sagesse de cette mesure. Dans une note officielle de S. G. le duc de Wellington, présentée au congrès de Vérone, se trouve ce passage :

« En considérant qu'une guerre civile est » allumée sur toute l'étendue des frontières » qui séparent les deux royaumes, que des » armées actives opèrent sur tous les points » de cette frontière du côté de la France, et » qu'il n'y a pas une ville ou un village placé » sur cette frontière du côté de la France qui » ne risque d'être insulté ou inquiété, per- » sonne ne sauroit désapprouver la précau- » tion prise par S. M. T. C. de former un » corps d'observation pour la protection de » ses frontières et la tranquillité de ses » peuples. »

Une note, adressée le 11 janvier dernier au chargé d'affaires de S. M. T. C. à Londres par le principal secrétaire d'Etat de S. M. B., contient ces paroles : « Le duc de Wellington n'a point établi d'objection au nom du » roi son maître, contre les mesures de pré- » caution prises par la France sur ses propres » frontières, parce que ces mesures étoient » évidemment autorisées par le droit de sa » propre défense, non seulement contre les » dangers sanitaires qui furent l'origine de » ces mesures, et le motif exclusivement allé- » gué jusqu'au mois de septembre pour les » maintenir, mais encore contre les incon- » véniens que pouvoient avoir pour la France » des troubles civils dans un pays séparé d'elle » uniquement par une délimitation de con- » vention, contre la contagion morale des » intrigues politiques ; enfin contre la viola- » tion du territoire français par des excursions » militaires fortuites. »

La contagion morale. Messieurs, ce n'est pas moi qui l'ai dit. Je prends acte de cet aveu : je conviens que cette *contagion morale* est la plus terrible de toutes, que c'est elle surtout qui compromet nos intérêts essentiels. Qui ignore que les révolutionnaires d'Espagne

sont en correspondance avec les nôtres? N'a-t-on pas par des provocations publiques cherché à porter nos soldats à la révolte? Ne nous a-t-on pas menacés de faire descendre le drapeau tricolore du haut des Pyrénées, pour ramener le fils de Buonaparte? Ne connoissons-nous pas les desseins, les complots et les noms des coupables échappés à la justice qui prétendent venir à nous sous cet uniforme des braves qui doit mal convenir à des traîtres? Une révolution qui soulève parmi nous tant de passions et de souvenirs ne compromettroit pas nos intérêts essentiels? Cette révolution, dit-on, est isolée, renfermée dans la Péninsule d'où elle ne peut sortir; comme si, dans l'état de civilisation où le monde est arrivé, il y avoit en Europe des Etats étrangers les uns aux autres? Ce qui est arrivé naguère à Naples et à Turin n'est-il pas une preuve suffisante que la contagion morale peut franchir les Pyrénées? N'est-ce pas pour la constitution des cortès que l'on a voulu renverser le gouvernement de ces pays? Et qu'on ne vienne pas même nous dire que les peuples vouloient cette constitution à cause de son excellence: on la connoissoit si peu à Naples, qu'en l'adoptant on nommoit une commission pour la tra-

duire. Aussi passa-t-elle comme tout ce qui n'est pas national, comme tout ce qui est étranger aux mœurs d'un peuple. Née ridicule, elle mourut méprisable entre un carbonaro et un caporal autrichien.

Sous les rapports de la politique extérieure, nos intérêts essentiels ne sont pas moins compromis. M. le président du conseil l'a déjà dit à la Chambre des Pairs. Nous ne prétendons en Espagne ni à des avantages particuliers, ni au rétablissement des traités que le temps a détruits, mais nous devons désirer une égalité qui ne nous laisse rien à craindre : si la constitution de Cadix restoit telle qu'elle est, elle mèneroit infailliblement l'Espagne à la république. Alors nous pourrions voir se former des alliances, se créer des relations qui, dans les guerres futures, affoibliroient considérablement nos forces. Avant la révolution la France n'avoit qu'une seule frontière à défendre. Elle étoit gardée au midi par la Méditerranée, à l'occident par l'Espagne, au nord par l'Océan, à l'orient par la Suisse; il ne restoit entre le nord et l'orient qu'une ligne assez courte, hérissée de places fortes, et sur laquelle nous pouvions porter tous nos soldats. Changez cet état de choses; soyez for-

cés de surveiller vos frontières occidentales et orientales, et à l'instant vos armées partagées vous obligent, pour faire face au nord, à ces efforts qui épuisent les Etats. De cette position pourroient résulter les plus grands malheurs; oui, Messieurs, les plus grands malheurs, et je suis fondé à le dire. Que l'expérience nous instruise : par où sont passées les armées qui ont envahi notre territoire? Par la Suisse et par l'Espagne; par la Suisse et par l'Espagne, que l'ambition insensée et la fausse politique d'un homme avoient détachées de notre alliance. Politiques à vue bornée, n'allons pas croire que ce n'est rien pour nous que les innovations de l'Espagne, et exposer, par le contre-coup de nos fautes, l'indépendance de notre postérité.

J'arrive, Messieurs, à la grande question de l'alliance et des congrès. L'alliance a été imaginée pour la servitude du monde; les tyrans se sont réunis pour conspirer contre les peuples; à Vérone, la France a mendié les secours de l'Europe pour détruire la liberté; à Vérone, nos plénipotentiaires ont compromis l'honneur et vendu l'indépendance de leur patrie; à Vérone, on a résolu l'occupation militaire de l'Espagne et de la France. Les

Cosaques accourent du fond de leurs repaires pour exécuter les hautes œuvres des rois, et ceux-ci forcent la France à entrer dans une guerre odieuse, comme les anciens faisoient quelquefois marcher leurs esclaves au combat.

C'est ici, Messieurs, que je suis obligé de faire un effort sur moi-même pour mettre dans ma réponse le sang froid et la mesure qui conservent la dignité du caractère. Il est difficile, j'en conviens, d'entendre sans émotion porter de si étranges accusations contre un ancien ministre qui commande le respect à tout ce qui l'approche. Je n'ai qu'un regret, et il est sincère, c'est que vous n'entendiez pas de la bouche même de mon prédécesseur des explications auxquelles ses vertus ajouteroient un poids que je ne me flatte pas de leur donner.

On l'a appelé à cette tribune le *duc de Vérone* : si c'est à cause de l'estime qu'il a inspirée à tous les souverains de l'Europe, il mérite d'être ainsi nommé : c'est un nouveau titre de noblesse ajouté à tous ceux que possèdent déjà les Montmorency.

Quant à mes nobles collègues, au congrès de Vérone, ce seroit les insulter que de les défendre : un compagnon de l'exil du roi, un ami de M. le duc de Berry, sont au-dessus du

soupçon d'avoir trahi les intérêts de leur patrie.

Il ne reste donc que moi : la Chambre n'a pas besoin de mes apologies ; mais j'oserai lui dire que parmi tant d'honorables députés, il n'y en a pas un que je reconnoisse pour meilleur Français que moi.

Je ne veux point récriminer ; cependant je demande la permission d'appuyer un moment sur une remarque.

En lisant les journaux de l'opinion opposée à la mienne, j'y vois sans cesse l'éloge, très-mérité d'ailleurs, du gouvernement anglais. De bons Français laissent entrevoir qu'il n'y auroit pas grand mal que l'Angleterre rompît la neutralité, et prît les armes contre leur patrie dans la cause de la liberté. Ils oublient les injures qu'ils prodiguoient à cette même Angleterre ; il n'y a pas encore un an, les caricatures dont ils couvroient les boulevards, les brochures dont ils inondoient Paris, et le patriotisme qu'ils croyoient faire éclater en insultant de la manière la plus grossière de pauvres artistes de Londres. Dans leur amour des révolutions, ils semblent avoir oublié toute leur haine pour les soldats qui furent heureux à Waterloo : peu leur importe à présent ce

qu'ils ont fait, pourvu qu'ils servent à soutenir contre un Bourbon les révolutionnaires de l'Espagne.

D'une autre part, ces alliés du continent dont ils recherchoient les suffrages, sont devenus l'objet de leur animadversion. Pourquoi ne se plaignoit-on pas de la perte de notre indépendance, lorsque les étrangers exerçoient une si grande influence sur notre sort, lorsque l'on consultoit les ambassadeurs sur les lois même que l'on portoit aux deux Chambres? « L'Europe, nous disoit-on alors, applaudit à l'ordonnance du 5 septembre; l'Europe approuve le traitement que l'on fait subir aux royalistes; l'Europe, dans des actes publics, vient de déclarer qu'elle est satisfaite du système que l'on suit; et par considération pour ce système, elle retire ses soldats; elle fait remise des subventions. » Qui à cette époque, Messieurs, a protesté contre cet abandon de la dignité de la France? Seroit-ce par hasard ceux-là même qui auroient été abaisser cette dignité à Vérone? Dans ce cas, il seroit juste de les entendre avant de les condamner, et de ne pas conclure trop précipitamment qu'ils ont changé d'intérêts et de principes, parce que d'autres en ont changé.

Messieurs, je dois vous faire un aveu. Je suis arrivé au congrès avec des prejugés qui lui étoient peu favorables; je me souvenois encore des méprises de l'Europe : sincère ami des libertés publiques et de l'indépendance des nations, j'avois été un peu ébranlé par ces calomnies qu'on répète encore tous les jours; qu'ai-je été forcé de voir à Vérone? des princes pleins de modération et de justice, des rois honnêtes hommes que leurs sujets voudroient avoir pour amis, s'ils ne les avoient pour maîtres. J'ai mis par écrit, Messieurs, les paroles que j'ai entendues sortir de la bouche d'un prince dont mes honorables adversaires ont loué eux-mêmes la magnanimité, et recherché la faveur à une autre époque.

« Je suis bien aise, me dit un jour l'empe-
» reur Alexandre, que vous soyez venu à Vé-
» rone afin de rendre témoignage à la vérité.
» Auriez-vous cru, comme le disent nos en-
» nemis, que l'alliance est un mot qui ne sert
» qu'à couvrir des ambitions? Cela peut-être
» eût été vrai dans l'ancien état de choses;
» mais il s'agit bien aujourd'hui de quelques
» intérêts particuliers, quand le monde civi-
» lisé est en péril : il ne peut plus y avoir de
» politique anglaise, française, russe, prus-

» sienne, autrichienne ; il n'y a plus qu'une
» politique générale qui doit, pour le salut de
» tous, être admise en commun par les peuples
» et par les rois. C'est à moi à me montrer
» le premier convaincu des principes sur les-
» quels j'ai fondé l'alliance. Une occasion
» s'est présentée, le soulèvement de la Grèce.
» Rien sans doute ne paroissoit être plus dans
» mes intérêts, dans ceux de mes peuples,
» dans l'opinion de mon pays, qu'une guerre
» religieuse contre la Turquie; mais j'ai cru
» remarquer dans les troubles du Péloponèse
» le signe révolutionnaire. Dès lors je me suis
» abstenu. Que n'a-t-on point fait pour rom-
» pre l'alliance! On a cherché tour à tour à
» me donner des préventions ou à blesser
» mon amour-propre ; on m'a outragé ouver-
» tement : on me connoissoit bien mal : si
» on a cru que mes principes ne tenoient qu'à
» des vanités ou pouvoient céder à des res-
» sentimens. Non, je ne me séparerai jamais
» des monarques auxquels je suis uni : il doit
» être permis aux rois d'avoir des alliances
» publiques, pour se défendre contre les So-
» ciétés secrètes. Qu'est-ce qui pourroit me
» tenter? Qu'ai-je besoin d'accroître mon
» empire? La Providence n'a pas mis à mes

» ordres 800,000 soldats pour satisfaire mon
» ambition, mais pour protéger la religion,
» la morale et la justice, et pour faire régner
» ces principes d'ordre sur lesquels repose la
» société humaine. »

De telles paroles, Messieurs, dans la bouche d'un tel souverain, méritoient bien d'être recueillies, et je me plais à vous les transmettre, sûr qu'elles feront naître en vous des sentimens d'admiration pareils aux miens. Un prince qui peut tenir un semblable langage pouvoit-il se démentir à l'instant même et proposer à la France rien qui compromît son indépendance et son honneur! La modération est le trait dominant du caractère d'Alexandre: croyez-vous donc qu'il ait voulu la guerre à tout prix en vertu de je ne sais quel droit divin, et en haine des libertés des peuples? C'est, Messieurs, une complète erreur. A Vérone on est toujours parti du principe de la paix; à Vérone les puissances alliées n'ont jamais parlé de la guerre qu'elles pourroient faire à l'Espagne; mais elles ont cru que la France, dans une position différente de la leur, pourroit être forcée à cette guerre: le résultat de cette conviction a-t-il fait naître des traités onéreux ou déshonorans pour la

France? Non. S'est-il même agi de donner passage à des troupes étrangères sur le territoire de la France? Jamais. Qu'est-il donc arrivé? Il est arrivé que la France est une des cinq grandes puissances qui composent l'alliance; qu'elle y restera invariablement attachée, et qu'en conséquence de cette alliance, qui date déjà de huit années, elle trouvera, dans des cas prévus et déterminés, un appui qui, loin d'affecter sa dignité, prouveroit le haut rang qu'elle occupe en Europe.

L'erreur de mes honorables adversaires est de confondre l'indépendance avec l'isolement; une nation cesse-t-elle d'être libre, parce qu'elle a des traités? Est-elle contrainte dans sa marche, subit-elle un joug honteux, parce qu'elle a des rapports avec des puissances égales en force à la sienne, et soumises aux conditions d'une parfaite réciprocité? Quelle nation fut jamais sans alliance au milieu des autres nations? en existe-t-il un seul exemple dans l'histoire? Voudroit-on faire des Français une espèce de peuple juif, séparé du genre humain? A quel reproche bien autrement fondé seroit exposé le gouvernement, s'il n'avoit rien prévu, rien combiné, et si, dans le cas d'une guerre possible, il eût ignoré jus-

qu'au parti que prendroient d'autres puissances?

Lorsque nous n'avions point d'armée, lorsque nous ne comptions pour rien parmi les Etats du continent; lorsque des petits princes de l'Allemagne envahissoient impunément nos villages, et que nous n'osions nous en plaindre, personne ne disoit que nous étions esclaves; aujourd'hui que notre résurrection militaire étonne l'Europe, aujourd'hui que nous élevons dans le conseil des rois une voix écoutée; aujourd'hui que de nouvelles conventions effacent le souvenir des traités par lesquels on nous avoit fait expier nos victoires, aujourd'hui on s'écrie que nous subissons un joug humiliant! Jetez les yeux sur l'Italie, et voyez un autre effet du congrès de Vérone: le Piémont, dont l'évacuation sera complète au mois d'octobre; le royaume de Naples, dont on retire 17,000 hommes, dont on diminue la contribution militaire, et qui seroit totalemet évacué, s'il avoit recréé son armée: cependant l'Autriche n'aspiroit-elle pas à la domination entière de l'Italie? Le congrès de Laybach ne lui avoit-il pas livré ce beau pays? Et en général tous ces congrès ne sont-ils pas inventés pour étendre l'oppression,

pour étouffer les libertés des peuples sous de longues occupations militaires? Toutefois un an s'est à peine écoulé, et voilà l'ambitieuse Autriche qui commence à rendre à leurs souverains légitimes les Etats qu'elle a sauvés des révolutions. Je suis tranquille aujourd'hui sur le sort de ma patrie : ce n'est pas au moment où la France a retrouvé les armées qui ont si glorieusement défendu son indépendance, que je tremble pour sa liberté.

Je passe à présent, Messieurs, à quelques objections de détail.

On blâme cette phrase du discours de la couronne : *Que Ferdinand soit libre de donner à son peuple des institutions qu'il ne peut tenir que de lui.*

C'est la même objection que l'on a élevée contre le mot *octroyé* placé dans la Charte, et elle part du même principe. On ne veut pas que la source de la souveraineté découle du souverain. Il nous étoit libre de parler ou de ne pas parler d'institutions à donner à l'Espagne : si nous n'en avions rien dit, à l'instant on se fût écrié que nous voulions faire la guerre pour rétablir le roi absolu et l'inquisition; mais parce qu'il étoit juste, généreux et politique de parler d'institutions, falloit-il recon-

noître la souveraineté du peuple proclamée dans la constitution espagnole; falloit-il se soumettre à deux principes qui bouleverseroient tout l'ordre social : cette souveraineté du peuple et l'insurrection militaire? L'amas informe de la constitution des Cortès vaut-il seulement la peine d'être examiné! La France a donc pu souhaiter à l'Espagne en 1823, comme l'Angleterre à la France en 1793, des institutions plus propres à la rendre heureuse et florissante. Mais la France, s'écrie-t-on, a pendant cinq années, reconnu cette constitution des Cortès, et pourquoi ne veut-elle plus la reconnoître aujourd'hui? De grandes puissances de l'Europe eurent aussi des ambassadeurs à Paris depuis 1789 jusqu'en 1793. Elles voyoient avec inquiétude commencer notre révolution; mais elles espéroient que les hommes raisonnables seroient écoutés tôt ou tard; quand leur espérance fut déçue, quand leurs intérêts essentiels se trouvèrent compromis par la révolution croissante, il leur fallut bien se retirer et chercher dans les chances de la guerre une sûreté qu'elles ne trouvoient plus dans la paix.

La France ne prétend point, Messieurs, imposer des institutions à l'Espagne. Assez de

libertés nationales reposent dans les lois des anciennes cortès d'Aragon et de Castille, pour que les Espagnols y trouvent à la fois un remède contre l'anarchie et le despotisme. Il faudroit cependant être d'accord avec soi-même, et ne pas nous reprocher d'une part d'avoir l'intention de soutenir l'arbitraire en Espagne, de l'autre d'avoir le projet d'y naturaliser la Charte. Nous ne pouvons vouloir à la fois l'esclavage et la liberté. Messieurs, je le dirai franchement, la France ne doit point se mêler des établissemens politiques de l'Espagne : c'est aux Espagnols à savoir ce qui convient à l'état de leur civilisation ; mais je souhaite de toute mon âme à ce grand peuple des libertés dans la mesure de ses mœurs, des institutions qui puissent mettre ses vertus à l'abri des inconstances de la fortune et du caprice des hommes. Espagnols, ce n'est point votre ennemi qui parle, c'est celui qui a annoncé le retour de vos nobles destinées quand on vous croyoit descendus pour jamais de la scène du monde. Vous avez surpassé mes prédictions ; vous avez arraché l'Europe au joug que les empires les plus puissans n'avoient pu briser ; vous devez à la France vos malheurs et votre gloire ; elle vous a envoyé ses deux

fléaux, Buonaparte et la révolution; délivrez-vous du second comme vous avez repoussé le premier.

Qu'il me soit permis, Messieurs, de redresser la comparaison que l'on prétendroit faire entre l'invasion de Buonaparte et celle à laquelle on contraint la France aujourd'hui; entre un Bourbon qui marche à la délivrance d'un Bourbon, et l'usurpateur qui venoit saisir la couronne d'un Bourbon, après s'être emparé de sa personne par une trahison sans exemple; entre un conquérant qui marchoit brisant les autels, tuant les religieux, déportant les prêtres, renversant les institutions du pays, et un petit-fils de saint Louis qui arrive pour protéger ce qu'il y a de sacré parmi les hommes, et qui jadis proscrit lui-même, vient faire cesser les proscriptions. Buonaparte pouvoit ne pas rencontrer d'amis parmi les sujets d'un Bourbon et chez les descendans du héros de la Castille; mais nous n'avons ni assassiné le dernier des Condé, ni exhumé le Cid, et les bras armés contre Buonaparte, combattront pour nous.

J'aurois désiré que l'on eût parlé avec moins d'amertume de ces royalistes espagnols qui soutiennent aujourd'hui la cause de Ferdi-

nand : je me souviens d'avoir été banni comme eux, malheureux comme eux, calomnié comme eux. Il m'est difficile de préférer au noble baron d'Eroles, estimé même de ses ennemis, des soldats qui ont appuyé leurs baïonnettes sur le cœur de leur roi pour lui prouver leur dévouement et leur fidélité.

Et pourquoi avoir été rappeler ce message au sénat touchant l'occupation de l'Espagne par Buonaparte ! Ce monument de dérision et de servitude nous accuse-t-il? Je le connoissois; je n'avois pas voulu m'en servir dans la crainte de blesser ceux qui s'élèvent aujourd'hui contre la guerre; on la faisoit en silence, quand le sénat eut déclaré que l'invasion de Buonaparte étoit juste et politique.

La France n'abandonne point un système pacifique par choix, mais par nécessité. Si elle est forcée de recourir aux armes, c'est pour sa propre sûreté et non, quoi qu'on en dise, pour rétablir l'inquisition et le despotisme. Elle ne prétend ni imposer des théories, ni combattre d'autres théories à coups de canon. Elle ne déclare point la guerre à des institutions : ce sont ces institutions qui lui font la guerre ; c'est sa vieille ennemie sous le manteau espagnol qui la provoque ; c'est

la révolution qui, s'attachant aux pas des Bourbons, cherche une seconde victime.

Ne nous laissons pas étonner par des déclamations ou des menaces. S'il n'y avoit à s'élever contre la guerre que des hommes dont les opinions sont honorables, on pourroit peut-être hésiter; mais quand tous les révolutionnaires de l'Europe vocifèrent la paix d'un commun accord, ils sentent apparemment qu'ils sont compromis en Espagne; ils craignent d'être chassés de leur dernier asile. Tel qui s'apitoie sur les maux où va nous précipiter la guerre, craint plus nos succès que nos revers.

Quant aux ministres, Messieurs, le discours de la couronne leur a tracé la ligne de leurs devoirs. Ils ne cesseront de désirer la paix, de l'invoquer de tous leurs vœux, d'écouter toute proposition compatible avec la sûreté et l'honneur de la France; mais il faut que Ferdinand soit libre; il faut que la France sorte à tout prix d'une position dans laquelle elle périroit bien plus sûrement que par la guerre.

N'oublions jamais que si la guerre avec l'Espagne a, comme toute guerre, ses inconvéniens et ses périls, elle aura eu pour nous cependant un immense avantage. Elle nous

aura créé une armée, elle nous aura fait remonter à notre rang militaire parmi les nations ; elle aura décidé notre émancipation et rétabli notre indépendance. Il manquoit peut-être encore quelque chose à la réconciliation complète des Français ; elle s'achèvera sous la tente ; les compagnons d'armes sont bientôt amis, et tous les souvenirs se perdent dans la pensée d'une commune gloire. Le roi, ce roi si sage, si paternel, si pacifique a parlé ; il a jugé que la sûreté de la France et la dignité de la couronne lui faisoient un devoir de recourir aux armes après avoir épuisé les conseils ; le roi a voulu que cent mille soldats s'assemblassent sous les ordres d'un prince qui, au passage de la Drôme, s'est montré vaillant comme Henri IV ; le roi, avec une généreuse confiance, a remis la garde du drapeau blanc à des capitaines qui ont fait triompher d'autres couleurs, ils lui rapprendront le chemin de la victoire : il n'a jamais oublié celui de l'honneur.

DISCOURS

SUR

LA GUERRE D'ESPAGNE,

PRONONCÉ A LA CHAMBRE DES PAIRS

LE 18 MARS 1823.

MESSIEURS,

Vous n'attendez pas de moi que je remonte aux principes, et que je traite de nouveau, dans toute son étendue, une question désormais épuisée. Je vais seulement essayer de répondre à quelques unes des objections produites à cette tribune par les adversaires du projet de loi soumis à votre examen.

Je commence par un noble maréchal (1). Ce n'est pas moi qui lui contesterai le droit d'examiner la question de la paix et de la guerre, moi qui ai soutenu et qui soutiens encore les principes que j'ai posés de la sorte : « La doctrine sur la prérogative royale est : » que rien ne procède directement du roi » dans les actes du gouvernement, que tout » est l'œuvre du ministère. »

J'ai du moins cet avantage comme ministre : on ne peut pas me reprocher d'être inconstitutionnel.

Le noble maréchal prétend que nos intérêts essentiels ne sont pas blessés. Qui jugera la question ? Le grand danger de la France réside dans la contagion morale de la révolution espagnole : or, il est évident que c'est un fait qui, tenant aux convictions diverses des esprits, ne peut être affirmé que par des preuves dont chaque opposant peut toujours contester l'évidence : toutes les vérités de l'ordre moral sont dans ce cas.

Si je vous disois que la révolution espagnole, placée sur la frontière de France, réveille parmi nous des intérêts et des souve-

(1) M. le maréchal Jourdan.

nirs funestes ; si je vous disois que la France, à peine guérie d'une révolution de trente années, est plus exposée qu'un autre Etat à reprendre le mal qui l'a travaillée si longtemps ; si je vous disois que les calamités qui ont pesé sur nous, nous obligent à faire tous nos efforts pour en prévenir le retour ; si je vous disois qu'au nom de la révolution espagnole, on essaie dans toutes les gazettes révolutionnaires de l'Europe d'exciter nos soldats à la révolte ; qu'à Madrid même, sous les yeux du gouvernement, on imprime en français d'affreux journaux dont je n'oserois vous lire des fragmens à cette tribune, vous me nieriez le pouvoir de ces influences et les inductions que j'en veux tirer. Je répondrois par une assertion ; et nous resterions là jusqu'au jour où la révolution viendroit nous prouver qu'elle se rit de nos vaines contentions, et qu'on ne l'arrête pas par des discours.

Et à propos de cette contagion morale, on a soutenu qu'aucun nom espagnol ne s'étoit trouvé mêlé dans les causes portées devant nos tribunaux ; mais il me semble, Messieurs, que dans le sein même de cette Chambre, on nous a dit que Nantil, aujourd'hui en Espa-

gne, s'étoit vanté de vouloir faire un coup à la *Quiroga*. Il est vrai que le général Quiroga lui-même ne paroissoit pas comme prévenu au procès : mais niera-t-on la contagion de sa révolte ?

Le noble maréchal a parlé de l'origine de la constitution des Cortès, qu'il regarde comme l'ouvrage de la nation espagnole. Pour le détromper à cet égard, il me permettra de lui citer un passage d'une brochure politique qui fait dans ce moment même une grande sensation à Londres :

« Quoique les membres des Cortès de Cadix » ne fussent pas du tout élus par les villes et » les provinces, qu'ils étoient censés représenter, personne n'auroit été tenté de leur » reprocher leur illégalité, s'ils s'étoient contentés d'administrer provisoirement les affaires du royaume, et d'y faire des réformes » modérées. Mais aussitôt qu'ils s'occupèrent » de faire une constitution qui paroissoit devoir avoir une tendance démocratique, il » se manifesta par toute l'Espagne du mécontentement et de l'opposition. Les personnes même qui avoient contribué le plus » à exciter et soutenir le peuple dans leur » opposition aux Français, abandonnèrent la

» cause aussitôt qu'ils découvrirent que le
» gouvernement agissoit en sens contraire au
» but populaire de la guerre. Les chaires pu-
» bliques et les journaux dans plusieurs par-
» ties du royaume, qui avoient excité le
» peuple à la guerre, condamnèrent les actes
» du gouvernement, et déclarèrent nette-
» ment qu'il étoit inutile de continuer des
» efforts dont la réussite même ne produiroit
» pas le résultat qu'on s'étoit proposé; car un
» gouvernement qui s'étoit constitué lui-même
» et qu'on ne pouvoit regarder au plus que
» comme habile pour administrer provisoire-
» ment les affaires du royaume pendant la
» captivité du roi, avoit fait une constitution
» qui changeoit l'objet de la guerre, en éta-
» blissant une démocratie et détruisant le
» pouvoir royal.

» Nous nous souvenons tous de l'apathie du
» peuple espagnol vers la fin de la guerre.
» Nous ne pouvions pas comprendre pour-
» quoi l'enthousiasme qu'il avoit montré dans
» les commencemens s'étoit sitôt évaporé.
» Voilà la solution de l'énigme, c'est la haine
» pour la constitution des Cortès, qui pro-
» duisit cette apathie générale. »

Voilà, Messieurs, ce que raconte un An-

glais, témoin oculaire des faits. Et si vous lisiez la brochure de M. San-Miguel lui-même sur les premiers mouvemens insurrectionnels dans l'île de Léon, vous verriez que la révolte militaire fut également repoussée dans son origine. Le ministre se plaint de ses mauvais succès, et ne trouve partout, selon lui, que lâcheté et trahison. Si la constitution des Cortès n'est pas agréable aux peuples de l'Espagne, elle ne l'est pas davantage au roi, à qui elle a été imposée. A qui donc plaît-elle? A ceux qui en profitent pour perdre leur patrie, et troubler le monde.

Le noble maréchal a fini par une protestation digne de lui : un champ de bataille est une tribune où il plaidera toujours avec honneur la cause de sa patrie.

Je passe au discours d'un noble baron (1).

Il a parlé, comme presque tous les orateurs, du droit d'intervention. Il a trouvé une grande différenee entre notre position en 1823 à l'égard de l'Espagne, et la position de l'Angleterre en 1793 vis-à-vis de la France.

Un noble duc, mon ami (2), vous a déjà

(1) M. le baron de Barante.
(2) M. le duc de Fitz-James.

prouvé, Messieurs, le peu de force du raisonnement, mais je vais le considérer sous un autre point de vue.

Que l'Angleterre ait déclaré ou reçu la guerre en 1793, qu'est-ce que cela fait aux vérités que j'avois voulu établir? Qu'elle ait donné son manifeste six mois ou six ans après le commencement des hostilités, peu importe à la conséquence que je voulois tirer de ce manifeste. Est-ce une date que j'ai cherchée dans la déclaration? Est-ce le fait de la guerre en lui-même? Pas du tout; j'y ai cherché le principe du droit d'intervention clairement posé, clairement exprimé, et je l'y ai trouvé à chaque ligne; non seulement je l'y ai trouvé, mais je l'y ai trouvé avec toutes ses conséquences, comme l'imposition d'un changement de constitution, la protection promise à une portion des habitans du pays où l'on porte la guerre, et d'autres faits que j'ai cités, qu'il est inutile de rappeler.

Je dirai plus, le cas même de la guerre défensive, loin d'affoiblir mon raisonnement, le fortifie. En effet, on peut supposer qu'une nation qui a l'intention de commencer les hostilités, pose un principe pour se créer un droit. Mais quand on reçoit la guerre, est-il

nécessaire de s'appuyer d'un principe? Quand on se défend, faut-il établir des théories pour prouver qu'on doit se défendre? Si dans ce cas on fait pourtant des déclarations politiques, si l'on proclame, par exemple, dans un manifeste, le droit même d'intervention, n'est-il pas alors de la dernière évidence que ce droit proclamé, et non nécessaire au soutien de la guerre défensive, n'est point un prétexte imaginé pour justifier l'attaque, mais la conviction même, le sentiment intime du gouvernement qui fait valoir ce droit, sans en avoir aucun besoin?

Le noble baron a terminé son discours en traçant, avec l'imagination la plus vive, l'effrayant tableau de l'avenir: la France envahie, toutes nos libertés détruites. Je pourrois lui répondre ce qu'on nous reproche à nous-même, de prévoir des maux qui n'arriveront jamais. Quant à l'invasion de la France et à la perte des libertés publiques, une chose servira du moins à me consoler: c'est qu'elles n'auront jamais lieu, tandis que moi et mes collègues seront ministres. Le noble baron qui professe avec talent des sentimens généreux, me pardonnera cette assertion: elle sort de la conscience d'un Français.

J'ai peu de chose à répliquer à un noble marquis (1) qui siége dans cette partie de la Chambre, il nous a parlé de réquisitions : je crois qu'il a été mal informé. Des paysans ont-ils vendu leurs bœufs ? Cela peut être ; mais une vente volontaire et lucrative ne constitue pas une réquisition (2).

Je passe à l'examen de l'opinion d'un noble duc (3).

Notre armée va entrer en Espagne, a-t-il dit, pour livrer pieds et poings liés à leur maître des sujets révoltés.

Je n'accuse pas la bonne foi du noble duc : il aura seulement oublié que j'ai dit tout le contraire ; que j'ai souhaité aux Espagnols une liberté dans la mesure de leurs mœurs, et qui les mette également à l'abri de l'anarchie et du despotisme.

Où le noble duc a-t-il vu qu'on propose à la France de faire une guerre de doctrines ? Les ministres du roi n'ont cessé de répéter que si nous étions obligés de recourir aux

(1) M. le marquis de Catelan.

(2) Le noble marquis s'est expliqué : il a assuré qu'il s'agissoit de charrettes commandées par les maires pour transporter les troupes.

(3) M. le duc de Broglie.

armes, ce n'est que parce que nos intérêts essentiels sont compromis; que nous ne faisons point la guerre à des institutions, mais que nous prétendons nous défendre contre des institutions qui nous font la guerre.

Le noble duc s'élève contre ce principe : qu'aux rois seuls appartient le droit de donner des institutions aux peuples; d'où il conclut que les rois peuvent changer ce qu'ils avoient donné, ou ne rien donner du tout, selon leur volonté et leur bon plaisir.

Mais il ne voit pas qu'on peut rétorquer l'argument, et que si le peuple est souverain, il peut à son tour changer le lendemain ce qu'il a fait la veille, et même livrer sa liberté et sa souveraineté à un roi, comme cela est arrivé. Si le noble pair eût été moins préoccupé, il auroit vu que deux principes régissent tout l'ordre social : la souveraineté des rois pour les monarchies; la souveraineté des nations pour les républiques. Dites dans une monarchie que le peuple est souverain, et tout est détruit; dites dans une république que la souveraineté réside dans la royauté, et tout est perdu. On étoit donc obligé, sous peine d'être absurde, d'affirmer qu'en Espagne les institutions devoient venir de Ferdinand, puisqu'il

s'agissoit d'une monarchie. Quant à la manière dont il peut donner ces institutions, ou seul, ou d'accord avec des corps politiques reconnus par lui dans sa pleine liberté, c'est ce qu'on n'a jamais prétendu prescrire. On n'a fait qu'exprimer le principe vital de la monarchie, et exposer une vérité de théorie.

Le noble duc nous a dit qu'il n'admettoit point la solidarité dans les dynasties. Il ne voit pas pourquoi Louis XVIII, petit-fils de Louis XIV, secourroit Ferdinand VII, également descendant du grand roi. Le noble duc confond ici le roi et la royauté ; il prend les hommes pour les choses, l'intérêt privé pour l'intérêt public, la famille pour la monarchie ; tous les rois sont solidaires, et même jusqu'à l'échafaud.

Le noble duc ne veut pas que nous allions prévoir des crimes dans l'avenir ; il ne veut pas que nous raisonnions par analogie. Ainsi, que des soldats révoltés aient forcé un monarque prisonnier d'accepter une constitution démocratique ; que des massacres aient été commis dans les prisons de Madrid et de Grenade ; que des exils, des confiscations aient été prononcés ; que des assassinats juridiques aient eu lieu ; qu'une guerre civile soit allumée jus-

qu'aux portes de Madrid, par suite des nouvelles institutions, nous ne devons rien en conclure. Ferdinand n'a point encore été jugé : on ne l'a encore menacé que de déchéance ; il est si libre qu'il voyage peut-être à présent avec ses geôliers, au milieu des soldats législateurs qui vont l'enfermer dans une forteresse. Il n'y a rien à craindre : attendons l'événement.

Il résulteroit de la doctrine de mon adversaire que l'on peut punir le crime, mais qu'on ne doit jamais le prévenir. Selon moi, la justice est un de ces principes éternels qui ont précédé le mal dans le monde : selon le noble duc, c'est le mal au contraire qui a donné naissance à la justice. Il pose ainsi au fond de la société une cause permanente de subversion ; car on n'auroit jamais le droit de venir au secours de la société que lorsqu'elle seroit détruite.

Enfin le noble duc est arrivé au fameux principe caché, pour ainsi dire, au fond de son discours. Il a lui-même senti le danger de la doctrine qu'il alloit émettre ; car il s'est enveloppé dans des précautions oratoires, de manière que s'il n'avoit pas eu la bonté de m'expliquer sa pensée, je l'aurois à peine

comprise. Il nous a dit qu'en parlant du droit de résistance, il marchoit sur des charbons ardens : il s'est trompé d'expression, il a voulu dire sur des ruines.

Il y a, Messieurs, des mystères en politique comme en religion : prétendez-vous les expliquer, vous tombez dans des abîmes. Je crois être aussi indépendant d'esprit et de caractère que le noble duc ; je crois aimer autant que lui les libertés publiques : je hais les tyrans, je déteste l'oppression; mais je soutiens que, discuter la doctrine de la résistance, c'est s'exposer à bouleverser le monde ; je soutiens qu'aucune société, même une société démocratique, ne peut exister avec ce principe. Qui fixera le point où la résistance doit commencer ? Si vous m'établissez juge de ce terrible droit, mes passions, mes préjugés, les bornes même de mon entendement, me feront voir partout la tyrannie. Les lois me sembleront oppressives, quand elles arrêteront mes penchans, et je leur résisterai. L'ordre de mes supérieurs me paroîtra arbitraire, et je ne l'exécuterai pas. Si je résiste, on me résistera : car le droit est égal pour tous. Tous les désordres, tous les malheurs, tous les crimes découleront de ce droit de révolte, et

l'on arrivera à l'anarchie, qui n'est qu'une grande résistance à tous les pouvoirs.

Le noble duc est jeune encore ; il ne connoît nos malheurs que par tradition. Je ne veux point lui faire le tableau de ce qui nous en a coûté pour avoir proclamé que l'insurrection est le plus saint des devoirs, il m'accuseroit de faire des *phrases sonores*, et d'employer des *argumens de rhéteur* (1). Mais s'il est attaché autant que moi à la monarchie constitutionnelle, je le supplie de ne plus donner des armes à nos ennemis. Si l'on voit reparoître à la tribune ces doctrines qui, pendant trente ans, nous ont précipités sous tous les jougs, et fait passer par tous les malheurs, la puissance des souvenirs agira sur les âmes foibles, et l'on en viendra à regretter ces temps où la gloire avoit condamné la liberté au silence.

Vous me dispenserez, Messieurs, de répondre au dernier orateur qui descend de cette tribune, parce qu'il n'a fait que répéter ce qu'on avoit dit avant lui. Ce sont toujours les mêmes objections : guerre injuste; guerre

(1) Le noble duc a déclaré que cette phrase de son discours ne s'appliquoit pas au ministre.

impolitique faite dans l'intérêt du pouvoir absolu; nous n'avons pas le droit d'intervenir: nous consoliderons ce que nous prétendons renverser; enfin c'est la majesté de la république qui auroit pu exister, sans doute, en place et lieu de la majesté légitime. Vous savez, Messieurs, à quoi vous en tenir, et je craindrois, en prolongeant ce discours, d'abuser de votre indulgence.

Digitized by Google

DISCOURS

SUR

LA GUERRE D'ESPAGNE,

PRONONCÉ A LA CHAMBRE DES PAIRS

LE 30 AVRIL 1823.

On m'a sommé, Messieurs, de répondre à des questions qu'on a bien voulu m'adresser. On a accusé mon silence; je vais vous en exposer les raisons, et peut-être vous paroîtront-elles avoir quelque valeur.

Un noble comte auroit voulu, Messieurs, qu'à l'exemple de l'Angleterre, nous eussions déposé sur le bureau les pièces officielles relatives aux affaires d'Espagne. On n'avoit pas besoin d'en appeler à cet exemple. La publicité est de la nature même du gouvernement

Digitized by Google

constitutionnel ; mais on doit garder une juste mesure, et surtout il ne faut jamais confondre les temps, les lieux et les nations.

Si le gouvernement britannique n'est pas sous quelque rapport aussi circonspect que le nôtre doit l'être, il est évident que cela tient à la différence des positions politiques.

En Angleterre, la prérogative royale ne craint point de faire les concessions les plus larges, parce qu'elle est défendue par des institutions que le temps a consacrées. Avez-vous un clergé riche et propriétaire? Avez-vous une Chambre des Pairs qui possède la majeure partie des terres du royaume, et dont la Chambre élective n'est qu'une sorte de branche ou d'écoulement? Le droit de primogéniture, les substitutions, les lois féodales normandes, perpétuent-elles dans vos familles des fortunes, pour ainsi dire immortelles? En Angleterre, l'esprit aristocratique a tout pénétré, tout est priviléges, associations, corporations. Les anciens usages, comme les antiques lois et les vieux monumens, sont conservés avec une espèce de culte. Le principe démocratique n'est rien : quelques assemblées tumultueuses qui se réunissent de temps en temps, en vertu de

certains droits de comtés, voilà tout ce qui est accordé à la démocratie. Le peuple, comme dans l'ancienne Rome, client de la haute aristocratie, est le soutien et non le rival de la noblesse.

On conçoit, Messieurs, que dans un pareil état de choses la couronne en Angleterre n'a rien à craindre du principe démocratique; on conçoit aussi comment des pairs des trois royaumes, comment des hommes qui auroient tout à perdre à une révolution, professent publiquement des doctrines qui sembleroient devoir détruire leur existence sociale : c'est qu'au fond ils ne courent aucun danger. Les membres de l'opposition anglaise prêchent en sûreté la démocratie dans l'aristocratie; rien n'est si agréable que de se donner les honneurs populaires, en conservant des titres, des priviléges et quelques millions de revenu.

En sommes-nous là, Messieurs, et présentons-nous à la couronne de pareilles garanties? Où est l'aristocratie dans un pays où vous ne trouvez pas douze mille propriétaires qui paient mille francs d'imposition? Où est l'aristocratie dans un Etat où le partage égal anéantit la grande propriété, où l'esprit d'égalité n'avoit laissé subsister aucune

distinction sociale, et souffre à peine aujourd'hui les supériorités naturelles?

Ne nous y trompons pas : il n'y a en France de monarchie que dans la couronne ; c'est elle qui, par son antiquité et la force de ses mœurs, nous sert de barrière contre les flots de la démocratie. Quelle différence de position! En France, c'est la couronne qui met à l'abri de l'aristocratie ; en Angleterre, c'est l'aristocratie qui sert de rempart à la couronne. Ce seul fait interdit toute comparaison entre les deux pays.

Si donc nous ne défendons pas la prérogative royale ; si nous laissons les chambres empiéter sur cette prérogative ; si le gouvernement croit devoir céder à toutes les interpellations qui lui sont faites, apporter tous les documens que l'opposition croira pouvoir lui lui demander, vos institutions naissantes seront promptement renversées, et la révolution rentrera dans ses ruines.

J'ai peur, Messieurs, d'avoir fatigué votre patience par ces développemens un peu longs. Il m'étoit nécessaire d'établir solidement que ce n'est ni par ignorance de la constitution, ni par abus de pouvoir, que le gouvernement n'a pas imité l'Angleterre, mais pour conser-

ver à la prérogative royale cette force qui supplée à celle qui manque encore à nos institutions. Cette vérité une fois posée, je ne fais aucune difficulté d'examiner les autres objections.

Un noble comte a cru devoir reproduire tout ce qu'on a dit contre le congrès de Vérone. Un noble duc que vous venez d'entendre est entré dans cette question avec la candeur, la noblesse, la sincérité qui le caractérisent. Je pourrois donc me dispenser de répondre; mais je demanderai la permission de joindre quelques réflexions à celles du noble duc.

La préocupation de nos adversaires les a fait tomber dans une singulière erreur; ils partent toujours du dernier congrès comme du commencement de tout en politique; mais, Messieurs, les transactions de Vérone ne sont point le principe et la cause de l'alliance, elles en sont la conséquence et l'effet : l'alliance prend sa source plus haut. On peut dire qu'elle remonte jusqu'au congrès de Vienne; et lorsque M. le prince de Talleyrand a donné, au nom du roi, son assentiment à l'union des grandes puissances contre l'invasion de Buonaparte, il a réellement posé les premiers

fondemens de l'alliance. Régularisée au congrès d'Aix-la-Chapelle, cette alliance, toute défensive contre les révolutions, a pris ses développemens naturels dans les congrès qui se sont succédé. Les puissances y ont examiné ce qu'elles avoient à espérer ou à craindre des événemens; cette politique en commun, a l'avantage de ne plus permettre à des cabinets de poursuivre des intérêts particuliers, et de cacher des vues ambitieuses dans le secret de la diplomatie.

Ainsi tombe, Messieurs, par cette simple explication, tout l'échafaudage qu'on a prétendu élever autour du congrès de Vérone. On voit encore par là que la France n'a point amené à Vérone la question de l'Espagne comme une chose à laquelle personne ne pensoit. L'établissement de notre armée d'observation nous obligeoit d'en exposer les motifs à nos alliés, et la révolution d'Espagne n'étoit pas une chose assez inconnue, assez insignifiante pour qu'elle ne se présentât pas dans la série des affaires de l'Europe; il y avoit déjà long-temps qu'elle avoit fixé l'attention des cabinets; on en avoit parlé à Troppau et à Laybach, et avant d'être examinée à Vérone elle avoit occupé les conférences de Vienne.

Que la France, plus particulièrement menacée et craignant d'être obligée tôt ou tard de recourir aux armes, ait voulu connoître le parti que prendroient les alliés, le cas d'une guerre advenant, elle a agi selon les règles de la plus simple prudence.

Remarquez bien, Messieurs (et ceci répond péremptoirement à un noble baron), que les questions posées à Vérone par un noble duc sont éventuelles, hypothétiques; elles laissent aux cours à qui elles sont faites le libre exercice de leur volonté; elles ne demandent rien, ne sollicitent rien dans le sens positif. Chaque cour pouvoit répondre ce qu'elle vouloit, et tel a été le cas; l'une pouvoit dire : « J'agi-» rai comme la France »; l'autre : « Je res-» terai neutre »; une troisième auroit pu même se déclarer ennemie. Il est impossible de ne pas reconnoître dans cette conduite une politique franche qui va droit au but, et cherche seulement à connoître sa position extérieure, pour proportionner ses moyens aux événemens.

Enfin, Messieurs, et je l'ai déjà remarqué, voudroit-on que la France fût séparée de tous les autres peuples; qu'elle fût abandonnée au milieu de l'Europe? Si elle étoit attaquée ne

devroit-elle avoir aucun allié? Une nation civilisée a-t-elle jamais existé dans un tel état d'isolement? L'Angleterre elle-même ne se réunit-elle pas dans plusieurs points à l'alliance, et n'a-t-elle pas aussi ses traités particuliers? Par exemple, ne doit-elle pas défendre le Portugal, si le Portugal étoit exposé à une agression? Vous voyez, Messieurs, comment les objections s'évanouissent quand on les examine de près.

D'ailleurs, qu'est-ce que les papiers publiés en Angleterre vous ont appris? Rien de nouveau, rien que je n'eusse déjà dit et expliqué à la tribune; mais du moins ils font voir une chose, c'est que les doctrines secrètes du gouvernement ont été parfaitement d'accord avec ses doctrines publiques; qu'il n'est pas échappé à un ministre, ni dans ses dépêches, ni dans ses conversations confidentielles, un seul mot qui ne montrât le plus sincère désir de maintenir la paix, qui ne fît voir la plus réelle sollicitude pour les libertés et le bonheur de l'Espagne. Y avez-vous remarqué les principes du pouvoir absolu, de l'intolérance religieuse, les vues de l'ambition et de l'intérêt? Ces deux mots : *paix* et *honneur*, se retrouvent partout, et si la faction qui domine

l'Espagne ne nous a pas permis de les concilier, ce n'est pas la faute de la France.

Un noble pair veut savoir s'il a été conclu des traités en vertu desquels les étrangers doivent entrer en France. Je lui répondrai ce que j'ai déjà répondu à la Chambre des Députés : « Jamais. »

On nous a fait un crime de toute chose. Une junte fait une proclamation : quoique cette proclamation ait été imprimée de diverses manières ; quoique nous ayons cent fois déclaré que nous ne nous mêlerions en rien de la politique intérieure de l'Espagne ; quoique la proclamation de Mgr le duc d'Angoulême soit le seul document que nous puissions reconnoître, n'importe, nous répondons de tout ce qui se fera, de tout ce qui se dira en Espagne.

Il faut que nous touchions encore les questions les plus délicates en politique ; il faut que nous disions ce que nous pensons sur les colonies espagnoles ; que nous prononcions sans façon et sur-le-champ sur l'avenir de l'Amérique, afin que l'on voie si dans nos réponses nous ne heurtons pas quelques uns de ces intérêts si divers et si compliqués.

Autre grief : Si nous voulions sincèrement

la paix, que n'avons-nous accepté la médiation de l'Angleterre?

Nous n'avons jamais refusé ses bons offices pour un accord amical. Quant à la médiation, nous n'avions de jugement à subir de personne. L'Angleterre n'auroit pas pu peser nos torts, puisque nous n'en avions point envers l'Espagne, et que nous ne pouvions pas consentir à établir d'arbitrage entre la révolution et la légitimité. La France est reconnoissante de la bienveillance qu'on lui témoigne; mais elle prendra toujours soin de prononcer elle-même sur tout ce qui concerne sa dignité et son honneur.

Après tout, Messieurs, le moment approche où les événemens vont décider la question; mais il est déjà clair que si (comme on l'a prétendu) la guerre d'Espagne étoit d'abord impopulaire, elle se popularise tous les jours depuis que les hostilités sont commencées, et surtout depuis que l'on a prodigué à la France des outrages qui ont retenti dans tous les cœurs des Français.

N'imitons point, Messieurs, ces exemples; les gouvernemens représentatifs deviendroient impossibles si les tribunes se répondoient: les récriminations imprudentes auroient bientôt

changé l'Europe en un champ de bataille. C'est à nous à donner l'exemple de la modération parlementaire; on a fait des vœux contre nous : souhaitons la prospérité à toute puissance avec laquelle nous conservons des relations amicales. On a osé élever la voix contre le plus sage des rois et contre son auguste famille? Qu'avons-nous à dire du roi d'Angleterre? Rien, sinon qu'il n'y a point de prince dont la politique soit plus droite et le caractère plus généreux; point de prince qui, par ses sentimens, ses manières et son langage, donne une plus juste idée du monarque et du gentilhomme. On a traité avec rigueur les ministres français? Je connois les ministres qui gouvernent aujourd'hui l'Angleterre : ces personnages éminens sont dignes de l'estime et de la considération dont ils jouissent. J'ai été l'objet particulier des insultes : qu'importe, si vous trouvez, Messieurs, que je ne les ai méritées que pour avoir bien servi mon pays? Ne craignez pas que ma vanité blessée puisse me faire oublier ce que je dois à ma patrie; et, quand il s'agira de maintenir la bonne harmonie entre deux nations puissantes, je ne me souviendrai jamais d'avoir été offensé.

Au surplus, on a posé un principe que je

ne puis adopter dans toute sa rigueur et sans restriction; car il établiroit la société sur le droit physique ou le droit de la force, et non sur le droit moral: je crois que les décisions de la justice doivent passer avant les décrets d'une majorité qui peut quelquefois être injuste. Mais j'adopte, dans le cas particulier où nous sommes, ce droit de la majorité. Les hommes respectables qui blâment l'intervention armée de la France disent donc que cette intervention sera justifiée si la majorité de la nation espagnole se prononce en notre faveur. Alors, Messieurs, notre cause est gagnée, même aux yeux de nos adversaires.

L'erreur qui fait le fond de tous les raisonnemens contre la guerre d'Espagne vient d'avoir éternellement comparé l'invasion de Buonaparte à la guerre que nous avons été obligés d'entreprendre contre la faction militaire de l'île de Léon. Buonaparte fit la guerre la plus injuste, la plus violente au roi et à la nation espagnole; nous, nous prenons les armes pour ce même roi et pour cette même nation. On nous a prédit tous les malheurs qui suivirent l'invasion de l'usurpateur, comme si la position étoit la même pour l'intervention tout amicale d'un roi légitime.

Sans doute si nous prétendions agir comme Buonaparte, quatre cent mille hommes et quatre cents millions ne suffiroient pas; mais voulons-nous suivre son exemple? Remarquez, Messieurs, dès nos premiers pas en Espagne, une différence de fait qui détruit toutes les comparaisons de nos adversaires.

Dans la guerre de Buonaparte, presque toutes les villes fortifiées qu'il avoit d'abord occupées comme allié, étoient pour lui, parce qu'il y avoit mis garnison; mais toutes les populations des campagnes étoient contre lui. Aujourd'hui, c'est précisément le contraire: les villes où les Cortès ont jeté quelques soldats nous ferment leurs portes, mais le peuple entier des campagnes et des villes ouvertes est pour nous. Non seulement le peuple et les paysans sont pour nous, mais ils nous regardent comme leurs libérateurs; ils embrassent notre cause, ou plutôt la leur, avec une ardeur qui ne laisse aucun doute sur les sentimens de l'immense majorité espagnole. Les paysans servent eux-mêmes de guides à nos soldats. Dans ce même pays où nos officiers ne pouvoient voyager sans escorte, sans courir risque de la vie, ces mêmes officiers voyagent seuls comme en pleine paix, trouvent

partout assistance, et sont salués sur la route par les cris de *vive le roi!* Les particuliers et les fonctionnaires publics s'empressent d'indiquer aux commandans français les lieux où les troupes des Cortès, en se dispersant, ont caché leur argent, leurs munitions et leurs armes. Il ne se formera point, ou il ne se formera que peu de guérillas; car c'étoient les paysans qui formoient ces guérillas, et ces paysans sont pour nous. Ils seroient les premiers à s'armer contre les bandes qui pourroient rester de troupes des Cortès; on en a vu des exemples.

Je ne dois pas oublier qu'un noble comte qui soutient le principe de la guerre d'Espagne, l'appuie sur la raison politique, que c'est une guerre d'influence. Je suis obligé de lui déclarer que telle n'est point la pensée du gouvernement. Nous ne prétendons rétablir avec l'Espagne aucun des traités détruits à jamais par le temps, nous combattons seulement pour nous soustraire au retour des maux dont nous avons été trente ans les victimes.

La question, Messieurs, n'a jamais été pour nous de savoir ce que nous avions à gagner en prenant les armes, mais ce que nous avions à perdre en ne les prenant pas; il y alloit de

notre existence, c'étoit la révolution qui, chassée de la France par la légitimité, vouloit y rentrer par la force.

Il a donc fallu nous défendre; le bruit de toutes les déclamations n'a pu étouffer cette voix intérieure qui nous disoit que nous étions en danger. Non seulement nous le sentions, mais nos ennemis le voyoient, et leur indiscrète joie, d'un bout de l'Europe à l'autre, trahissoit leurs espérances. De cette nécessité qui nous a mis les armes à la main, sortira, j'ose le dire, un bien immense. Vous le savez, Messieurs, tous les efforts révolutionnaires s'étoient tournés contre notre armée; on n'avoit pu soulever le peuple, on vouloit corrompre le soldat.

Que de tentatives faites sur nos troupes! Que de complots toujours déjoués et sans cesse renaissans! On employoit jusqu'au souvenir de la victoire pour ébranler la fidélité. De là cette fatale opinion (que grâces à Dieu je n'ai jamais partagée); de là, dis-je, cette opinion qu'il nous seroit impossible de réunir dix mille hommes sans nous exposer à une révolution. On ne nous parloit, on ne nous menaçoit que de la cocarde tricolore, et l'on affirmoit qu'à l'apparition de ce signe, aucun soldat ne res-

teroit sous le drapeau blanc. De cette erreur, adoptée même par des hommes d'Etat, résultoit pour la France une foiblesse qui nous livroit, sinon au mépris, du moins aux volontés de l'Europe.

Eh bien! Messieurs, l'expérience a été faite, et, comme je n'en avois jamais douté, elle a parfaitement réussi. Le coup de canon tiré à la Bidassoa a fait évanouir bien des prestiges, a dissipé bien des fantômes, a renversé bien des espérances. Huit années de paix avoient moins affermi le trône légitime sur ses bases, que ne l'ont fait vingt jours de guerre. Un roi qui, après nous avoir rendu la liberté, nous rend la gloire; un prince qui est devenu au milieu des camps l'idole de cent mille soldats français, n'ont plus rien à craindre de l'avenir. L'Espagne délivrée de la révolution; la France reprenant son rang en Europe, et retrouvant une armée; la légitimité acquérant la seule force qui lui manquoit encore : voilà, Messieurs, ce qu'aura produit une guerre passagère que nous n'avons pas voulue, mais que nous avons acceptée.

Ces grandes considérations devroient faire cesser toutes divisions politiques; nous devrions imiter ces vieux compagnons de Coné-

gliano, ces vétérans de l'armée de Condé, qui dorment aujourd'hui sous la même tente, et qui n'ont plus qu'un même drapeau.

Digitized by Google

POLITIQUE.

11 octobre 1823.

Le roi, dans son discours à l'ouverture de la dernière session, avoit dit :

» Si la guerre est inévitable, je mettrai tous » mes soins à en resserrer le cercle, à en bor- » ner la durée ; elle ne sera entreprise que » pour conquérir la paix que l'état de l'Es- » pagne rendroit impossible.

« Que Ferdinand VII soit libre de donner » à ses peuples les institutions qu'ils ne peu- » vent tenir que de lui, et qui, en assurant » leur repos, dissiperoient les justes inquié- » tudes de la France, dès ce moment les hos- » tilités cesseront : j'en prends devant vous, » Messieurs, le solennel engagement. »

Les paroles royales se sont accomplies, et

malgré les bruits que la malveillance avoit fait courir en sens divers, jamais on ne s'est écarté du principe posé par le roi, lors même qu'au prix de quelques concessions on pouvoit terminer une entreprise si importante au salut de la France et de l'Europe. Le premier drapeau ennemi que les soldats de la légitimité rencontrèrent fut le drapeau tricolore; la révolution espagnole l'avoit pris pour enseigne et pour abri; il annonçoit des principes et des victoires dont le moment étoit passé. Un seul coup de canon mit fin au prestige, et trente années d'illusion s'évanouirent.

Alors s'ouvrit cette campagne dont le plan, tracé par Mgr le duc d'Angoulême, fait l'admiration des hommes qui s'occupent de l'art militaire. La Catalogne eut son armée à part, où les généraux Dumas, Donnadieu, Corial, d'Eroles, sous les ordres d'un vieux maréchal plein d'honneur, ont montré tout ce que peuvent l'activité, la patience et le courage. En même temps, les places fortes de la Navarre et des Biscayes furent masquées par les généraux Hohenlohe, Canuel et d'Espagne. Les provinces en deçà de l'Ebre étant ainsi occupées, deux colonnes partirent, l'une sous la conduite du général Molitor, l'autre sous les

ordres du général Bourke ; la première commençant par le combat de Logrono, et forçant Ballesteros à capituler devant Grenade, après avoir délivré du joug révolutionnaire la Catalogne et les royaumes de Valence et de Murcie ; la seconde chassant les rebelles des Asturies et des Galices, et déterminant la soumission de Morillo.

Au centre de ces deux colonnes qui, nettoyant les côtes occidentales et orientales de l'Espagne, étoient destinées à se rejoindre sous les murs de Cadix, marchoit la colonne qui, sous les ordres mêmes du prince généralissime, devoit arriver par un chemin plus direct au dernier rempart de la révolution. Le prince s'arrête un moment à Madrid, organise le gouvernement espagnol que les grandes puissances du continent reconnoissent, envoie devant lui les généraux Bourmont et Bordesoule, dirige le mouvement des divisions Bourke et Molitor, et lorsqu'elles sont parvenues à la hauteur déterminée, va lui-même emporter le Trocadéro, bombarder Cadix, forcer cette ville réputée imprenable à lui ouvrir ses portes et à lui rendre le royal prisonnier.

Une nouvelle réserve entroit toutefois en Espagne sous les ordres du maréchal Lauris-

ton, pour enlever Pampelune, se porter ensuite sur Lérida, et hâter la réduction de la Catalogne où Figuières tomboit par le brillant fait d'armes de Llers et Llado. Figuières, Pampelune, Saint-Sébastien, Santona élargissoient, en capitulant, la barrière par laquelle nous étions entrés en Espagne, et dégageoient vingt à vingt-cinq mille hommes qui pouvoient se porter partout où leur présence auroit été nécessaire. Ainsi, en moins de six mois, l'armée française s'est avancée des rives de la Bidassoa à la baie de Cadix, en touchant à tous les points de l'Espagne. Dans ce court espace de temps, elle a parcouru plus de mille lieues de terrain, livré des combats, fait des siéges, emporté des forteresses d'assaut, pour venir étouffer la révolution espagnole au lieu même de sa naissance, dans cette île demeurée inaccessible à la puissance de Buonaparte. Un des derniers noms que nous voyons figurer sur le champ de bataille pour la cause des Bourbons d'Espagne, est celui de Larochejaquelein : le sang vendéen n'a point perdu sa vertu dans les plaines de l'Estramadure.

Il seroit injuste d'oublier la part que notre marine renaissante a prise à ces succès : par les blocus qu'elle a formés, par son attaque à

Algésiras, elle a amené la reddition de places importantes : par la prise du fort de Santi-Petri, elle nous a ouvert l'île de Léon, où elle se préparoit à débarquer nos soldats. Tout a été grand, noble, chevaleresque dans la délivrance de l'Espagne. La France légitime conservera éternellement la gloire d'avoir interdit l'armement en course, d'avoir la première rétabli sur mer ce droit de propriété, respecté dans toutes les guerres sur terre par les nations civilisées, et dont la violation dans le droit maritime, est un reste de la piraterie des temps barbares.

Avant notre entrée en Espagne, il s'agissoit de savoir si nous existions ou si nous n'existions pas; si nous avions ou non une armée; si cette armée étoit fidèle, quand on faisoit tout pour la corrompre; si nous pouvions sans danger réunir quelques bataillons au drapeau. Force étoit de sortir de ce doute qui avoit pénétré dans les meilleurs esprits, par la constance des calomniateurs à le répandre; il étoit impossible de rien établir dans un pareil état d'incertitude. Une occasion naturelle de trancher la question s'est présentée : il a fallu défendre la France de la contagion morale des troubles de l'Espagne. L'expérience a été faite,

et le même événement qui nous a délivrés du retour de la révolution a prouvé que la légitimité a des soldats.

Parmi les circonstances qui signalent cet événement extraordinaire, il en est une que nous voulons particulièrement remarquer pour les intérêts politiques de notre pays. C'est la première fois depuis le commencement de la monarchie que la France a fait la guerre sous un gouvernement constitutionnel régulièrement organisé, et en présence de la liberté de la presse. Que de personnes disoient à l'ouverture de la campagne qu'il seroit impossible de marcher sans suspendre les libertés publiques! Qu'on se figure en effet ce que seroient devenues les opérations militaires de Buonaparte si une opposition active avoit pu en attaquer les succès, en exagérer les revers? Et nous, au sortir d'une révolution de trente années; et nous, en proie à l'esprit de parti; et nous, menacés par une faction qui se sentoit attaquée au cœur par la guerre d'Espagne, nous avons osé entreprendre cette guerre sans condamner l'opinion au silence!

Quoi! la première fois que le drapeau blanc reparoissoit sur le champ de bataille, avec une armée dont on avoit intérêt à calomnier la

fidélité, on a eu la témérité de laisser la presse libre, lorsqu'on avoit une loi qui permettoit de la suspendre? N'étoit-il pas évident, comme cela en effet est arrivé, qu'on alloit dénaturer les faits, nier les victoires, inventer des défaites, blâmer les plans, calomnier les intentions, juger les généraux, flétrir le principe même d'une guerre juste, et se faire le champion des ennemis? Eh bien! le roi légitime s'est senti assez fort pour braver ces dangers; il n'avoit pas de conscription à demander, de projets ambitieux à cacher; il étoit obligé de recourir aux armes, pour soutenir les droits de la monarchie: cela peut se dire tout haut, aucune loi d'exception n'étoit nécessaire: la France a prouvé qu'avec un gouvernement ferme et vigoureux, la monarchie constitutionnelle de Louis XVIII peut obtenir des triomphes aussi éclatans que la monarchie absolue de Louis XIV.

Deux révolutions abattues d'un seul coup; deux rois arrachés des mains des factieux, tels sont les effets immédiats d'une campagne de six mois. D'autres résultats immenses et incalculables sortent pour nous de cet événement. Pour ne parler que de celui qui frappe à présent tous les yeux, nos succès en Espagne font

remonter notre patrie au rang militaire des grandes puissances de l'Europe et assurent notre indépendance.

Les victoires de la révolution ne sont point effacées, mais elles n'exercent plus sur le souvenir une influence dangereuse ; d'autres victoires sont venues se placer entre le trône des Bourbons et celui de l'usurpateur. Un caractère particulier d'ordre et de modération, le caractère de la légitimité, a marqué des succès auxquels ne s'attache aucun sentiment pénible : on sent qu'ils sont faits pour tout conserver, comme les autres pour tout détruire.

Les soldats français, qui se modèlent toujours sur leur capitaine, se sont montrés religieux, disciplinés, intrépides, et ont réfléchi, pour ainsi dire, dans chacun de leurs combats, l'image et les vertus de leur chef illustre. Et quel chef! l'héritier de soixante-huit rois, le prince qui, instruit par l'adversité, doit monter un jour sur le trône, et servir d'exemple à l'enfant du miracle; le prince qui, longtemps opprimé par une révolution dont il alloit renverser l'empire, n'a trouvé dans son cœur, au milieu du triomphe, que de la générosité pour les vaincus, de la miséricorde pour les coupables ; d'une main plantant le drapeau

de la victoire, de l'autre arrêtant les vengeances et sauvant les victimes !

L'Europe attentive a contemplé avec étonnement ce nouveau spectacle d'une armée qui n'a rien coûté au pays qu'elle a délivré, d'une armée dans les rangs de laquelle tous les partis cherchoient un abri, d'une armée qui va se retirer après ses conquêtes, n'emportant rien, ne demandant rien que l'amour du peuple qu'elle a sauvé, d'un prince qui ne laissera après lui qu'une mémoire adorée, et des conseils d'indulgence et de sagesse qu'il plaira à la Providence de faire écouter ; car elle ne permettra pas que les passions corrompent et défigurent cet immortel ouvrage.

Prince, objet du respect et de l'admiration publique, agréez ce tribut d'hommages qui vous est si justement dû ! On peut louer des victoires que la religion bénit et que la morale réclame ; des victoires qui consolident la restauration, qui donnent de la stabilité à l'avenir, qui nous assurent des alliés confians dans notre force et dans nos principes, comme nous le sommes dans les leurs ; qui terminent la révolution en Europe et commencent un nouvel ordre de choses dans les affaires humaines.

Il y a loin de la France de 1815 à la France de 1823, et six mois ont suffi pour achever une renaissance qu'on n'espéroit que des années. Quel cœur français ne seroit attendri en voyant le bonheur que la Providence avoit réservé à cette famille si éprouvée, à ce roi si sage et si éclairé, à son auguste frère dont le cœur paternel avoit tant de besoin d'être consolé; à cette orpheline du Temple qui retrouve un mari dans le héros et le libérateur de l'Espagne, à cette illustre veuve, associée si jeune à de si longs malheurs, et qui ne peut se réjouir de la gloire du prince, son frère, sans songer qu'il auroit pu avoir un rival! Tous les Français, quelles que soient leurs opinions, doivent prendre part à la nouvelle gloire de la France : pour les uns elle est sans tache; car elle orne le trône légitime; pour les autres elle est sans péril, car elle ne détruira point la liberté.

LE ROI EST MORT :

VIVE LE ROI!

Le roi est mort!... Jour d'épouvante où ce cri fut entendu, il y a trente ans, pour la dernière fois dans Paris! Le roi est mort! La monarchie va-t-elle se dissoudre? La colère céleste s'est-elle déployée de nouveau sur la France? Où fuir? où se cacher devant la terreur et l'anarchie? Pleurez, Français! vous avez perdu le roi qui vous a sauvés, le roi qui vous a rendu la paix, le roi qui vous a faits libres; mais ne tremblez point pour votre destinée; le roi est mort, mais le roi est vivant; LE ROI EST MORT: VIVE LE ROI! C'est le cri de la vieille monarchie, c'est aussi le cri de la monarchie nouvelle.

Digitized by Google

Un double principe politique est renfermé dans cette acclamation de la douleur et de la joie : l'hérédité de la famille souveraine, l'immortalité de l'Etat. C'est à la loi Salique que nous devons, comme nation, une existence dont la durée n'a point d'exemple dans les annales du monde. Nos pères étoient si convaincus de l'excellence de cette loi, que, dans la crainte de la violer, ils ne reconnurent point immédiatement Philippe de Valois pour successeur de Charles le Bel. A la mort de celui-ci, la monarchie demeura sans monarque. La reine étoit grosse ; elle pouvoit porter ou ne pas porter le roi dans son sein : en attendant, on resta soumis à la légitimité inconnue, et le principe gouverna dans l'absence de l'homme.

Certes, il peut s'appeler immortel un Etat qui a vu le sang d'une même race passer de Robert le Fort à Charles X. « Quel royaume, » dit un vieil écrivain (qui sous Henri III dé- » fendoit les droits d'Henri IV contre les pré- » tentions des Guise); quel royaume (1), mo- » narchie et république, est aujourd'hui ou a » été au monde, mieux orné, affermi et for-

(1) *De la Noblesse, Ancienneté, etc. de la troisième Maison de France.* Paris, 1587.

» tifié de plus belles polices, lois et ordon-
» nances que la française ? Où est-ce que les
» autres ont une loi salique pour la succession
» du royaume ? Quels rois ailleurs se voient
» et se sont vus mieux aimés, obéis et ré-
» vérés ? Néanmoins ils ont laissé régler et
» limiter leur puissance par les lois et ordon-
» nances qu'eux-mêmes ont faites ; ils se sont
» soumis sous la même raison que leur peuple,
» et ont, d'ancienne institution, réduit leurs
» voulans sous la civilité de la loi. Pour raison
» de quoi tout le peuple, avec une douce
» crainte, a été contraint de les aimer.

» Qui ont donc été les rois au monde qui
» se soient plus acquis de gloire par la justice
» que les nôtres ? Ils n'ont pas moins acquis à
» leur royaume l'honneur et la prééminence
» des bonnes lettres et des sciences libérales
» que des armes. Grand nombre d'hommes
» signalés en savoir et intelligence, sont sortis
» de cette école des lettres, et la France a
» provigné quant et quant d'excellens capi-
» taines (outre ceux du sang royal) par la
» discipline que nos rois y avoient établie,
» lesquels rois ont peuplé mêmement les na-
» tions étrangères d'hommes héroïques.

» Reste maintenant à exposer les autres

» grâces, bénédictions et bonnes rencontres
» d'heur particulières, dont il a plu à la di-
» vine Providence orner la famille de Hugues
» Capet par-dessus tous les autres : l'une est
» de l'avoir fait être la plus noble et plus an-
» cienne de toutes les races royales qui sont
» aujourd'hui au monde ; car à compter depuis
» le temps que Robert le Saxon, que nous
» prenons pour le chef d'icelle, se voit connu
» par les histoires, elle a subsisté près de huit
» cents ans, étant parvenue en la personne
» de notre très-chrétien roi Henri III, jus-
» qu'à la vingt-troisième génération de père
» en fils, si nous ne comptons point plus
» avant que ledit Robert (1).

» A ses premiers bon-heurs, s'en vient
» joindre un non moins remarquable que les
» précédens, qui est d'avoir produit plus de
» maisons et familles royales et donné plus
» grand nombre de rois, empereurs, princes,

---

(1) On sait qu'il y a plusieurs systèmes de généalogie des Capétiens au-delà de Robert le Fort. Les uns la font remonter à Witikind le Saxon, les autres aux Carlovingiens, et par eux aux Mérovingiens ; les autres aux rois Lombards. Peu importe. Robert étoit un prince puissant et un vaillant soldat qui fut tué en défendant la France contre l'invasion des étrangers, il y a de cela quelque mille ans ; tenons-nous en là.

» ducs et comtes à divers royaumes et con-
» trées.

» Toutes ces bonnes et belles remarques
» que nous avons proposées jusqu'à ici de nos
» rois, semblent bien leur avoir appartenu
» en général; mais outre icelles chacun d'eux
» (du moins la plus grande partie) s'est en-
» core si bien fait remarquer en son parti-
» culier de certaines grâces et dons d'esprit,
» qu'elles leur ont acquis ces honorables sur-
» noms, qui rendent encore aujourd'hui leur
» mémoire illustre. »

Il augmentera la liste de ces illustres monarques, Louis le Désiré, de paternelle et pacifique mémoire, que la reconnoissance, les pleurs, les regrets de la France et de l'Europe accompagnent au tombeau. On peut dire de l'arbre de la lignée royale, né du sol de la France, ce que le poëte dit du chêne :

. . . . . Immota manet; multosque nepotes,
Multa virum volvens durando secula, vincit.

Comme ce vieil écrivain dont la fidélité pressentoit Henri IV, l'auteur du présent écrit eut le bonheur, en 1814, au second avènement des Bourbons, d'annoncer Louis XVIII.

Alors la France étoit envahie; nous étions accablés de malheurs, environnés de craintes et de périls. Rien n'étoit décidé; on se battoit sur divers points du royaume; on négocioit à Paris : Buonaparte habitoit encore le château de Fontainebleau, quand il lut l'histoire de ce roi légitime (1) qui n'avoit point d'armée dans la coalition des rois, mais qui étoit pour lui plus redoutable que ces monarques. Ce fut en effet la force de la légitimité qui précipita l'usurpation.

Le premier service que l'héritier des fleurs de lis rendit à sa patrie, fut de la dégager de l'invasion européenne. La capitale de la France n'avoit jamais été conquise sous la race légitime : Buonaparte avoit amené les étrangers dans Paris avec son épée; Louis XVIII les en écarta avec son sceptre.

Un peuple encore tout ému, tout enivré de la gloire des armes, vit avec surprise un *vieux Français* exilé venir se placer naturellement à sa tête, comme un père qui, après une longue absence, rentre dans sa famille, ne supposant pas qu'on puisse lui contester son autorité. Louis XVIII n'étoit point étonné des gran-

(1) *De Buonaparte et des Bourbons.*

deurs nouvelles, des miracles récens de la France ; il apportoit en compensation mille ans de nos antiques grandeurs, de nos anciens prodiges ; il ne craignoit point de compter avec le siècle et la nation, assez riche qu'il étoit pour payer son trône. On lui rendoit, il est vrai, le Louvre embelli, mais c'étoit sa maison ; Jean Goujon et Perrault l'avoient ornée par ordre de Henri II et de Louis XIV ; Philippe-Auguste en avoit posé la première pierre et acheté le terrain : Louis XVIII pouvoit représenter le contrat d'acquisition (1).

Ce prince comprenoit son siècle, et étoit l'homme de son temps : avec des connoissances variées, une instruction rare, surtout en histoire, un esprit applicable aux petites comme aux grandes affaires, une élocution facile et pleine de dignité, il convenoit au

---

(1) *Philippus, Dei gratiâ, Francorum Rex, etc. noveritis, quòd nos pro* excambio terræ, *quam monachi Sancti Dionysii de Carcere* (Saint-Denis-de-la-Chartre ou de la Prison, dans l'historien de Saint-Denis *Carcere Glaucini*, aujourd'hui Glatigny) *habebant, ubi turris nostra de Louvre sita est, eisdem monachis*, assignamus, triginta solidos, annui redditus, etc. *Actum Parisiis, anno ab incarnatione Domini* 1214, *mense Augusti.*

Cette rente se payoit encore par le receveur du domaine au commencement de la révolution : quel beau titre de propriété ! Ce titre étoit conservé au prieuré de Saint-Denis-de-la-Chartre.

moment où il parut, et aux choses qu'il a faites. S'il est extraordinaire que Buonaparte ait pu façonner à son joug les hommes de la république, il n'est pas moins étonnant que Louis XVIII ait soumis à ses lois les hommes de l'empire, que la gloire, que les intérêts, que les passions, que les vanités mêmes se soient tus simultanément devant lui. On éprouvoit en sa présence un mélange de confiance et de respect : la bienveillance de son cœur se manifestoit dans sa parole, la grandeur de sa race dans son regard. Indulgent et généreux, il rassuroit ceux qui pouvoient avoir des torts à se reprocher ; toujours calme et raisonnable, on pouvoit tout lui dire ; il savoit tout entendre. Pour les délits politiques, le pardon chez les Français lui sembloit moins sûr que l'oubli ; sorte de pardon dépouillé d'orgueil, qui guérit les plaies sans faire d'autres blessures. Les deux traits dominans de son caractère, étoient la modération et la noblesse : par l'une, il conçut qu'il falloit de nouvelles institutions à la France nouvelle ; par l'autre, il resta roi dans le malheur, témoin sa belle réponse aux propositions de Buonaparte.

La partie active du règne de Louis XVIII a été courte, mais elle occupera une grande place

dans l'histoire. On peut juger ce règne par une seule observation : il ne se perd point dans l'éclat que Napoléon a laissé sur ses traces. On demande ce que c'est que Charles II après Cromwell, Charles II, dont la restauration ne fut que celle des abus qui avoient perdu sa famille ; on ne demandera jamais ce que c'est que le sage qui a délivré la France des armées étrangères, après l'ambitieux qui les avoit attirées dans le cœur du royaume ; on ne demandera jamais ce que c'est que l'auteur de la Charte, le fondateur de la monarchie représentative, ce que c'est que le souverain qui a élevé la liberté sur les débris de la révolution, après le soldat qui avoit bâti le despotisme sur les mêmes ruines ; on ne demandera jamais ce que c'est que le roi qui a payé les dettes de l'Etat et fondé le système de crédit, après les banqueroutes républicaines et impériales ; on ne demandera jamais ce que c'est que le monarque qui, trouvant une armée détruite, a recréé une armée ; le monarque qui, après des guerres glorieuses, mais longues et funestes, a mis fin en quelques mois, par un vaillant prince, à la prodigieuse expédition d'Espagne, tuant deux révolutions d'un seul coup, rétablissant deux rois sur leur trône,

replaçant la France à son rang militaire en Europe, et couronnant son ouvrage en nous assurant l'indépendance au dehors, après nous avoir donné la liberté au dedans.

Son règne s'agrandira encore en s'éloignant de nous : la postérité le regardera comme une nouvelle ère de la monarchie, comme l'époque où s'est résolu le problème de la révolution, où s'est opérée la fusion des principes, des hommes et des siècles, où tout ce qu'il y avoit de possible dans le passé, s'est mêlé à tout ce qu'il y avoit de possible dans le présent. De la considération des difficultés innombrables que Louis XVIII a dû rencontrer à l'exécution de ses desseins, naîtra pour lui dans l'avenir une admiration réfléchie. Et quand on observera que ce monarque, qui avoit tant souffert, n'a exercé ni réaction, ni vengeance, que ce monarque dépouillé de tout, a aboli la confiscation, qu'étant maître de ne rien accorder en rentrant en France, il nous a rendu des libertés pour des malheurs, nul doute que sa mémoire ne croisse en estime et en vénération chez les peuples.

Nous venons de le perdre ce roi patient et juste. Pendant un hiver du Nord, obligé de fuir d'exil en exil avec le fils et la fille de nos

rois, ses pieds avoient été atteints par le froid rigoureux du climat : ses infirmités étoient encore en partie notre ouvrage, et au milieu de ses longues douleurs, il ne s'est jamais souvenu de ceux qui les avoient causées. On l'a vu au moment d'expirer opposer à des maux qui auroient abattu toute autre âme que la sienne, un calme qui sembloit imposer à la mort. Depuis long-temps il est donné au peuple le plus brave, d'avoir à sa tête les princes qui meurent le mieux : par les exemples de l'histoire, on seroit autorisé à dire proverbialement, *mourir comme un Bourbon*, pour exprimer tout ce qu'un homme peut mettre de magnanimité dans sa dernière heure.

Louis XVIII n'a point démenti cette intrépidité de famille. Après avoir reçu le Saint-Viatique, au milieu de sa cour, le fils aîné de l'Eglise a béni d'une main défaillante, mais avec un front serein, ce frère encore appelé à un lit funèbre, ce neveu qu'il nommoit le fils de son choix, cette nièce deux fois orpheline, et cette veuve deux fois mère.

Cependant le peuple donnoit des signes non équivoques de sa douleur. Essentiellement monarchique et chrétien quand il est abandonné à lui-même, il environnoit le palais et

remplissoit les églises ; il recueilloit les moindres nouvelles avec avidité, lisoit, commentoit les bulletins, en y cherchant quelques lueurs d'espérances. Rien n'étoit touchant comme cette foule silencieuse qui parloit bas autour du château des Tuileries dans la crainte de troubler l'auguste malade : le roi mourant étoit pour ainsi dire veillé et gardé par son peuple.

Souvent oubliée dans la prospérité, mais toujours invoquée dans l'infortune, la religion augmentoit le respect et l'attendrissement général par sa sollicitude et par ses prières. Elle faisoit entendre devant l'image du Dieu vivant ce cantique d'Ezéchias que le génie français a dérobé à l'inspiration des divines écritures (1), ce *Domine salvum fac regem* que notre amour pour nos rois a rendu si populaire. Des larmes coulèrent de tous les yeux, lorsqu'on vit passer les différens corps de la magistrature se rendant à pied à Notre-Dame, afin d'implorer le Ciel pour celui de qui toute justice émane en France. On remarquoit surtout à la tête de la première Cour du royaume, le vieillard illustre qui,

(1) Le roi admiroit particulièrement ce cantique et m'a souvent redit par cœur l'ode sublime de Rousseau.

après avoir défendu la vie de Louis XVI au tribunal des hommes, alloit demander celle de Louis XVIII à un juge qui n'a jamais condamné l'innocence.

Ce souverain juge, en appelant au lieu de son repos notre roi souffrant, fatigué et rassasié de jours, se préparoit à prononcer sur lui une sentence de délivrance et non de condamnation.

Un évanouissement survenu le 14 fit croire que le roi avoit passé. Quand il reprit ses esprits, il parut sensible aux prières des agonisans que l'on récitoit au pied de sa couche. On lui amena les deux enfans de l'infortuné duc de Berry : il ne pouvoit plus les voir, il ne pouvoit plus même étendre sur eux sa main paternelle; mais on reconnoissoit au mouvement de ses lèvres que le vieux monarque mettoit sous la protection du Ciel un berceau qu'il ne pouvoit plus protéger.

Enfin il a quitté la vie, au milieu de sa famille en larmes, le jeudi 16 septembre, à quatre heures du matin, et il avoit annoncé qu'il mourroit ce jour-là : il avoit mesuré le degré de ses forces avec ce peu d'estime pour la vie, cette liberté de conscience, et ce sang-froid imperturbable qui ne permettent pas

de se tromper. Bientôt il va descendre dans ces souterrains dont sa piété a commencé à repeupler les solitudes. Quand il arriva en France, il trouva le tombeau des rois désert et leur trône vide : restaurateur de toutes les légitimités, il a rendu, dans un partage fraternel, le premier à Louis XVI, et il laisse le second à Charles X.

Français! celui qui vous annonça Louis le Désiré, qui vous fit entendre sa voix dans des jours d'orage, vous parle aujourd'hui de Charles X dans des circonstances bien différentes : il n'est plus obligé de vous dire quel est le roi qui vous arrive, quels sont ses malheurs, ses vertus, ses droits au trône et à votre amour; il n'est plus obligé de vous raconter jusqu'à l'âge de ce roi, de vous peindre sa personne, de vous apprendre combien il existe encore de membres de sa famille. Si la conscription ne dévore plus vos enfans; si l'on ne peut ni vous dépouiller, ni vous emprisonner arbitrairement; si vous êtes appelés à consentir l'impôt que vous donnez à l'Etat; si vous êtes, par la Charte, un des peuples le plus libre de la terre, vous savez à qui vous devez tous ces biens : rendez-en grâces à Louis XVIII et à Charles X.

Vous l'avez vu depuis dix ans ce sujet fidèle, ce frère respectueux, ce père tendre si affligé dans un de ses fils, si consolé par l'autre! vous le connoissez ce Bourbon qui vint le premier après nos malheurs, digne héraut de la vieille France, se jeter entre vous et l'Europe, une branche de lis à la main. Vos yeux s'arrêtent avec amour et complaisance sur ce prince qui, dans la maturité de l'âge, a conservé le charme et la noble élégance de sa jeunesse, et qui, maintenant orné du diadème, n'est encore qu'*un Français de plus au milieu de vous*. Vous répétez avec émotion, tant de mots heureux échappés à ce nouveau monarque qui puise dans la loyauté de son cœur la grâce de bien dire.

Quel est celui d'entre nous qui ne lui confieroit sa vie, sa fortune, son honneur? Cet homme, que nous voudrions tous avoir pour ami, nous l'avons aujourd'hui pour roi. Ah! tâchons de lui faire oublier les sacrifices de sa vie! Que la couronne pèse légèrement sur la tête blanchie de ce chevalier chrétien! Pieux comme saint Louis, affable, compatissant, et justicier comme Louis XII, courtois comme François Ier, franc comme Henri IV, qu'il soit heureux de tout le bonheur qui lui a man-

qué pendant si longues années ! Que le trône, où tant de monarques ont rencontré des tempêtes, soit pour lui un lieu de repos ! Nous sentons combien, dans ce moment, il lui est pénible de monter les degrés de ce trône pour y occuper la place d'un frère : mais qu'il permette à des sujets qui respectent sa royale douleur, de chercher pourtant auprès de lui leur consolation et leurs plus chères espérances !

Saluons encore le Dauphin et la Dauphine ; noms qui lient le passé à l'avenir, en rappelant des souvenirs nobles et touchans, en désignant le propre fils et le successeur du monarque ; noms sous lesquels nous retrouvons le libérateur de l'Espagne et la fille de Louis XVI ! *L'enfant de l'Europe*, le nouveau Henri, a fait aussi un pas vers le trône de son aïeul, et sa jeune mère le guide vers ce trône, où elle auroit pu monter !

Nous, sujets dévoués, pressons-nous aux pieds de notre bien-aimé souverain ; reconnoissons en lui le modèle de l'honneur, le principe vivant de nos lois, l'âme de notre société monarchique ; bénissons une hérédité tutélaire, et que la légitimité enfante sans douleurs son nouveau roi !

Que nos soldats élèvent sur leurs drapeaux

le père du duc d'Angoulême ! Que l'Europe attentive, que les factions, s'il en existe encore, voient dans l'accord de tous les Français, dans l'union du peuple et de l'armée, le gage de notre force et de la paix du monde !

Dans l'histoire des rois de France, de leurs couronnes et de leur maison, les fêtes de Reims se trouvent placées auprès des pompes de Saint-Denis. Ainsi, aux obsèques de Charles le Victorieux (1), tandis que deux serviteurs fidèles mouroient subitement de douleur au moment où le grand-maître de l'hôtel brisa son bâton, d'autres serviteurs, non moins attachés à la monarchie, préparoient déjà, dans le trésor du même Saint-Denis, les éperons d'or, les gantelets, la cotte d'armes, l'armet tymbré, la tunique fleurdélisée qui devoient servir au couronnement de Louis, père du peuple : graves enseignemens pour nos monarques, qui prennent sur un cercueil les attributs de la puissance.

---

(1) Quelques personnes ont cru que je prenois ici Charles VII pour Charles VIII. Elles sont dans l'erreur. Dans les vieux auteurs Charles VIII est appelé le *Victorieux* et Charles VII le *Conquérant*. Ensuite ces surnoms, presque les mêmes, ont été oubliés ou confondus. Charles VIII est encore surnommé l'*Affable* et le *Courtois*; j'aurois peut-être mieux fait d'employer ce surnom, pour éviter toute équivoque,

Supplions humblement Charles X d'imiter ses aïeux : trente-deux souverains de la troisième race ont reçu l'onction royale, c'est-à-dire, tous les souverains de cette race, hormis Jean I, qui mourut quatre jours après sa naissance, Louis XVII et Louis XVIII qui furent visités de la royauté, l'un dans la tour du Temple, l'autre dans la terre étrangère. Tous ces monarques ont été sacrés à Reims; Henri IV seul le fut à Chartres, où l'on trouve encore dans les comptes de la ville une dépense de 9 francs pour une pièce mise au pourpoint du roi : c'étoit peut-être à l'endroit du coup d'épée que le Béarnais avoit reçu à la journée d'Aumale (1).

L'usage étoit que le roi allât à Reims à cheval, à la tête de sa maison et de ses gardes. L'archevêque de Reims, premier pair ecclésiastique du royaume, faisoit les frais du sacre.

---

(1) Je laisse ce paragraphe tel qu'il est; mais je dois dire que Louis le Gros fut sacré à Orléans. Henri IV et Louis le Gros ne furent point sacrés à Reims, le premier parce que Reims étoit encore entre les mains de la Ligue, et le second parce que deux archevêques de Reims étoient en contestation pour le siége de cette métropole. Il faut remarquer de plus que Louis le Gros avoit été associé au trône par son père Philippe Ier, lequel avoit été sacré à Reims, de sorte que Louis le Gros fut, pour ainsi

Il représentoit par tradition un des quatre témoins du côté maternel, sur les douze témoins que le titre 58 de la loi Salique exigeoit chez les Francs, dans toutes les actions civiles et criminelles.

Les paroles d'Aldabéron, archevêque de Reims, au sujet de la consécration de Hugues Capet, sont encore vraies aujourd'hui : « Le » couronnement d'un roi des Français, dit-il, » est un intérêt public et non une affaire par- » ticulière : *publica sunt hæc negotia, non* » *privata* (1). » Que Charles X daigne peser ces mots qui s'appliquoient à l'auteur de sa race ; qu'en pleurant un frère il se souvienne qu'il est roi. Les Chambres ou les Députés des Chambres qu'il peut appeler à Reims à sa suite, les magistrats qui grossiront son cortége, les soldats qui environneront sa personne, sentiront se fortifier en eux, par une

---

dire, couronné deux fois. Les syndics du diocèse de Reims vinrent protester à Orléans contre son sacre, prétendant que depuis Clovis l'archevêque de Reims étoit seul en possession du droit de couronner nos rois. Il est donc constant que tous les rois de la race capétienne ont été sacrés à Reims, sauf le très-petit nombre de ceux qui n'ont pu l'être, à cause d'empêchemens majeurs.

(1) Flodoard.

imposante solennité, la foi religieuse et monarchique. Charles VII fit des chevaliers à son sacre ; le premier roi chrétien des Français, reçut au sien le baptême avec 4000 de ses compagnons d'armes : Charles X créera de même à son couronnement plus d'un chevalier pour la défense de la cause légitime, et plus d'un Français y recevra un nouveau baptême de fidélité.

C'est donc à Reims que le prince, objet de tant d'amour, comblera les vœux de ses peuples ; que le prélat, en lui présentant la couronne de Charlemagne, l'épée de l'Etat, le sceptre, l'anneau et la main de justice, adresse au Ciel l'admirable prière réservée pour cette cérémonie : « Dieu, qui par tes » vertus conseilles tes peuples, donne à celui-» ci, ton serviteur, l'esprit de ta sapience ! » Qu'en ses jours naisse à tous, équité et jus-» tice : Aux amis secours, aux ennemis obs-» tacle, aux affligés consolation, aux élevés » correction, aux riches enseignement, aux » indigens pitié, aux pèlerins hospitalité, aux » pauvres sujets paix et sûreté en la patrie ! » Qu'il apprenne (le roi) à se commander » soi-même, à modérément gouverner un » chacun, selon son état, afin, ô Seigneur !

» qu'il puisse donner à tout le peuple exemple
» de vie à toi agréable (1). »

Cette prière sera suivie du serment du royaume, prêté sur le livre des Evangiles : dans les temps primitifs nos rois le prononçoient en français, et dans les temps postérieurs en latin. Ils s'obligeoient par ce serment à trois choses : *à maintenir la paix de l'Eglise, à défendre toute rapine, à commander dans tous jugemens équité et miséricorde* (2). On introduisit dans le treizième siècle une clause tirée d'une constitution du concile de Latran, qui n'est plus en harmonie avec nos mœurs, ni d'accord avec les lois qui nous régissent. Nos derniers rois prononçoient aussi des sermens relatifs aux ordres du Saint-Esprit et de Saint-Louis ; et, depuis le règne de Louis XIV, ils s'engageoient à poursuivre les duels, sans jamais faire grâce aux duellistes.

Comme souvenir des premières assemblées de la nation, on demandoit aux grands et au peuple témoins du couronnement du souverain, *s'il y avoit âme qui voulût contredire* (3).

---

(1) Du Tillet.
(2) Du Tillet.
(3) Manuscrits de Duchesne.

On lâchoit ensuite des oiseaux dans l'église, toutes les portes ouvertes : image naïve de la liberté des Français. Notre constitution actuelle n'est que le texte rajeuni du code de nos vieilles franchises.

C'est cette constitution que les successeurs de Louis XVIII devront désormais jurer de maintenir dans la solennité de leur sacre (1), en ajoutant ce serment de la monarchie nouvelle au serment de l'ancienne monarchie. Ainsi Charles X, après avoir reçu le complément de sa puissance des mains de la Religion, paroîtra plus auguste encore, en sortant, consacré par l'onction sainte, des fontaines où fut régénéré Clovis.

C'est une chose dont les conséquences sont immenses aujourd'hui pour notre patrie, et dans les circonstances actuelles, qu'un monarque mourant au milieu de ses sujets, et transmettant son héritage à son successeur. Le dernier événement de cette nature date de cinquante années, car on ne peut pas compter l'immolation de Louis XVI. L'holocauste du roi martyr ne fut suivi ni d'une pompe funéraire, ni d'un sacre ; un nouveau règne ne

(1) Charte, art. 74.

commença point au pied des autels ; et il y eut en France quelque chose de ces ténèbres qui couvrirent Jérusalem à la mort du Juste.

Que Dieu accorde à Louis XVIII la couronne immortelle de saint Louis ! que Dieu bénisse sur la tête de Charles X la couronne mortelle de saint Louis !

LE ROI EST MORT : VIVE LE ROI !

FIN.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

DU SECOND VOLUME.

MÉMOIRES

SUR Mgr LE DUC DE BERRY.

PREMIÈRE PARTIE.

VIE DE MONSEIGNEUR LE DUC DE BERRY HORS DE FRANCE.

Pag.

LIVRE Ier. Education et émigration du prince : sa vie militaire jusqu'à la retraite de l'armée de Condé en Pologne..... 5

CHAPITRE Ier. Exposition..... *Id.*

CHAP. II. Des Bourbons..... 8

CHAP. III. Grandeur de la maison de France... 11

CHAP. IV. Naissance et enfance de Mgr le duc de Berry..... 14

CHAP. V. Traits de l'enfance du prince..... 17

CHAP. VI. Emigration de Mgr le duc d'Angoulême et de Mgr le duc de Berry..... 19

CHAP. VII. Mgr le duc de Berry à Turin..... 21

Pag.

CHAP. VIII. Départ de Mgr le duc d'Angoulême et de Mgr le duc de Berry pour l'armée des princes 24

CHAP. IX. Retraite de Champagne. Le prince achève son éducation militaire, et va rejoindre l'armée de Condé..... 26

CHAP. X. Armée de Condé..... 29

CHAP. XI. Mgr le duc de Berry à l'armée de Condé..... 32

CHAP. XII. Suite du précédent. Bravoure du prince. Sa réparation envers un officier 35

CHAP. XIII. Louis XVIII est proclamé à l'armée de Condé..... 38

CHAP. XIV. Arrivée du roi à l'armée de Condé. Le roi est blessé ; son sang-froid. Service militaire pour Charette..... 41

CHAP. XV. Repos momentané des émigrés et de Mgr le duc de Berry. Les observations de ce prince sur l'Allemagne..... 45

CHAP. XVI. Lettre de Mgr le duc de Berry à Mgr le prince de Condé. L'armée de Condé se retire en Pologne. Adieux du prince à cette armée 48

LIVRE II. Vie militaire du prince jusqu'au licenciement de l'armée de Condé..... 51

CHAPITRE Ier. Mgr le duc de Berry rejoint l'armée de Volhinie. Hospitalité des Polonais. Le prince organise le régiment noble à cheval..... Id.

CHAP. II. L'armée de Condé se met en marche pour rejoindre les troupes alliées. Mariage de

Pag.

S. A. R. MADAME et de Mgr le duc d'Angoulême 54
CHAP. III. Arrivée de Mgr le duc de Berry à Constance avec l'armée. Combat. Retraite.... 61
CHAP. IV. Projet de mariage entre Mgr le duc de Berry et la princesse Christine de Naples. Le prince va en Italie..... 64
CHAP. V. Voyage du prince à Rome..... 66
CHAP. VI. Suite du précédent. Mgr le duc de Berry quitte Rome pour retourner à l'armée... 69
CHAP. VII. Mgr le duc d'Angoulême arrivé à l'armée de Condé ; il est rejoint par son frère. Dernier bulletin de l'armée de Condé écrit par Mgr le duc de Berry..... 72
CHAP. VIII. Licenciement de l'armée de Condé. 78
LIVRE III. Séjour du prince en Allemagne et en Angleterre..... 81
CHAPITRE Ier. Embarras de Mgr le duc de Berry en Allemagne. Ses lettres..... *Id.*
CHAP. II. Mgr le duc de Berry en Ecosse..... 87
CHAP. III. Mgr le duc de Berry arrive à Londres. Ses foiblesses. Admirable déclaration du roi et des princes de la maison de France..... 91
CHAP. IV. Vie de Mgr le duc de Berry à Londres. Voyages du prince..... 97
CHAP. V. Mgr le duc de Berry essaie de reprendre les armes et de passer en France. Magnanimité du prince de Condé et des Bourbons..... 102
CHAP. VI. Départ de Mgr le duc de Berry pour Jersey. Séjour du prince dans cette île..... 110

SECONDE PARTIE.

VIE ET MORT DE MONSEIGNEUR LE DUC DE BERRY EN FRANCE.

Pag.

LIVRE Ier. Première et deuxième restauration. Correspondance de Mgr le duc de Berry et de Mme la duchesse de Berry. Leur mariage. Vie privée du prince..... 117

CHAPITRE Ier. Arrivée de Mgr le duc de Berry en France. Voyage de Cherbourg à Paris..... *Id.*

CHAP. II. Le roi à Compiègne..... 123

CHAP. III. Mgr le duc de Berry est nommé colonel-général des chasseurs. Inspections militaires. Mot du prince. Pèlerinage de Mgr le duc de Berry à Versailles..... 126

CHAP. IV. Les cent-jours. Mgr le duc de Berry à Gand..... 129

CHAP. V. Retour du roi. Mgr le duc de Berry préside le collége électoral de Lille..... 132

CHAP. VI. Mariage du prince..... 135

CHAP VII. Arrivée de Mme la duchesse de Berry à Marseille..... 141

CHAP. VIII. Lettres du prince et de la princesse. Mme la duchesse de Berry décrit les fêtes qu'on lui donne à Marseille et à Toulon..... 143

CHAP. IX. Suite des lettres. Mme la duchesse de Berry quitte Marseille, et continue à parler de la France, à mesure qu'elle s'approche de Fontainebleau..... 153

Pag.

CHAP. X. Mme la duchesse de Berry arrive à Fontainebleau. Célébration du mariage à Paris.... 159
CHAP. XI. Vie privée du prince. Anecdotes du cocher, du valet de pied et du piqueur. Pension de M. de Provenchère..... 162
CHAP. XII. Suite de la vie privée. Charité du prince..... 165
CHAP. XIII. Suite de la vie privée. Diverses aventures..... 168
CHAP. XIV. Suite des aventures..... 171
CHAP. XV. Suite du précédent..... 176
CHAP. XVI. Mme la duchesse de Berry perd ses deux premiers enfans. Fatalité des nombres... 179
CHAP. XVII. Pressentimens de Mgr le duc de Berry comparés à ceux de Henri IV..... 182
LIVRE II. Mort et funérailles du prince..... 185
CHAPITRE Ier. Mgr le duc de Berry est blessé à l'Opéra..... *Id.*
CHAP. II. Premier pansement du prince..... 190
CHAP. III. Arrivée de Mgr l'évêque de Chartres, de Mgr le duc d'Angoulême, de MADAME et de MONSIEUR. Second pansement de la blessure.. 193
CHAP. IV. Diverses paroles du prince. Il annonce la grossesse de Mme la duchesse de Berry. Le prince avoue une faute..... 199
CHAP. V. Le prince fait une confession publique et reçoit l'extrême-onction. Diverses paroles du prince..... 204
CHAP. VI. Arrivée du roi. Le prince demande la grâce de son assassin..... 209

Pag.

CHAP. VII. Désespoir de Mme la duchesse de Berry. Mort du prince 212
CHAP. VIII. Consternation de la France et de l'Europe. Chapelles ardentes au Louvre et à Saint-Denis 219
CHAP. IX. Douleur de la famille royale et de Mme la duchesse de Berry 225
CHAP. X. Funérailles de Mgr le duc de Berry. Les entrailles du prince sont portées à Lille ; son cœur sera déposé à Rosny 229
CHAP. XI. Portrait du prince. Conclusion 235

DISCOURS sur la guerre d'Espagne, prononcé à la Chambre des Députés le 25 février 1823 243
DISCOURS sur la guerre d'Espagne, prononcé à la Chambre des Pairs le 18 mars 1823 279
DISCOURS sur la guerre d'Espagne, prononcé à la Chambre des Pairs le 30 avril 1823 291
POLITIQUE. — 11 octobre 1823 313
Le roi est mort : vive le roi ! 323

FIN DE LA TABLE DU SECOND VOLUME.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google